I.J
N° 7102

LISAQUA

“IL Y A UNE VRAIE ATTENTE POUR NOS GAMBAS”

FORMATION
Un campus design et industrie du futur près de Nantes

VENDÉE
La Roche-sur-Yon redessine l’attractivité de son cœur de ville

Vendredi 1er juillet 2022 - Prix : 1,80€

In Extenso
Experts-Comptables

Bien plus que des experts-comptables
Une vision 360° de vos besoins

Expertise comptable - Gestion sociale et paie - Audit - Juridique - Fiscalité - Accompagnement et conseil en création, reprise et transmission d'entreprise

Près de chez vous...

Ancenis
02 40 83 17 52

Challans
02 51 35 00 35

Haute-Goulaine
02 40 13 65 65

La Baule
02 40 60 57 34

La Roche-sur-Yon
02 51 24 07 90

Les Herbiers
02 51 64 88 31

Nantes Centre
02 51 80 18 00

Nantes Erdre
02 40 52 59 00

Pornic
02 40 82 15 93

Pornichet
02 51 73 20 20

Sables-d'Olonne
02 51 95 11 22

Saint-Herblain
02 51 80 18 00

www.inextenso.fr

Suivez nos actualités sur notre page
Linkedin In Extenso Ouest Atlantique

SOMMAIRE

OURS

DIRECTION
Directeur de la publication
Guillaume LALAU
Directrice
Laëtitia BLANCHARD

RÉDACTION
redaction@informateurjudiciaire.fr
Rédactrice en chef
Nelly LAMBERT
Journalistes
Nicolas LE PORT
Marie LAUDOUAR
Secrétaire de rédaction
Gildas PASQUET
Ont participé à ce numéro
Sophie COMTE, Florence FALVY, Karine LIMOUZIN

CRÉATION ARTISTIQUE
Directeur artistique **David PEYS**
Maquettiste **Camille JUREK**
Photographe (couverture)
Benjamin LACHENAL

ANNONCES LÉGALES
Responsable du développement commercial
Gaël BRÉMAUD
Assistantes administratives
Isabelle OLIVIER
Rozanne GENDRON
Lesline KOUITY
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

ABONNEMENT
Rozanne GENDRON
abonnement@informateurjudiciaire.fr

PUBLICITÉ
Laëtitia BLANCHARD
06 69 20 33 44
lblanchard@informateurjudiciaire.fr

IJ Informateur Judiciaire
N° 7102
SAS au capital de 155 000 €
Siège Social : 15 Bd Guist'Hau – CS 14226 – 44 042 NANTES CEDEX 1
02 40 47 00 28
contact@informateurjudiciaire.fr
N° CPPAP : 0925 I 79873-
ISSN0755768X- RCS Nantes 348 327 891
CCP Nantes 11 53 M

Impression
Rotimpres - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire - Parution le Vendredi

Prix de vente : 1,80 €

Abonnement 1 an :
55 € (TVA incluse) couplage journal + site Internet

Membre du Réseau Hebdo Éco

04 L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

À la Une
Un campus design et industrie du futur à la Joliverie

Actualités
« Notre ambition pour 2025 ? Faire grandir Proxinnov »
Quelle stratégie pour financer la croissance d'une start-up ?
Hôtellerie-Restauration : comment renforcer l'attractivité des métiers ?
La Roche-sur-Yon redessine l'attractivité de son cœur de ville
Du nouveau au marché de Talensac
Les Pouss'projets du Blue lab
Agenda des professionnels

Zapping
Le meilleur des réseaux sociaux

Vie des entreprises Loire-Atlantique & Vendée
Audacity awards, Daan technologies, Facilit'& vous, Fleury Michon, Keran, Kerhea, Medef, MG Tech, Miccim, N'go

26 L'ENTRETIEN
Charlotte Schoelinck, Gabriel Boneu et Caroline Madoc, Lisaqua : « Il y a une vraie attente pour nos gambas ! »

31 LE CERCLE DES EXPERTS

44 ENVIES, TABLES & CULTURE
Candlelight, Les Nuits menteuses

45 VENTES AUX ENCHÈRES ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

L'ensemble des membres fondateurs du campus design et industrie du futur.

UN CAMPUS DESIGN ET INDUSTRIE DU FUTUR À LA JOLIVERIE

Le 8e **campus des métiers et des qualifications** labellisé par l'État en Pays de la Loire a été lancé le 15 juin au lycée de Saint-Sébastien-sur-Loire. Tourné vers **l'innovation**, il forme aux métiers de **l'industrie de demain** et revendique **6 000 apprenants**.

Par Nicolas **LE PORT**

C'est une première nationale pour un établissement privé. La Joliverie, lycée professionnel catholique situé à Saint-Sébastien-sur-Loire, assure le pilotage et la gouvernance du 8e campus des métiers et des qualifications labellisé en Pays de la Loire. Né de la volonté de l'État d'associer école et tissu industriel, ce label, qui porte sur une durée de deux ans, vise à fédérer un réseau d'acteurs de la formation, de l'entreprise, des institutions et de la recherche. Attribué mi-avril à la Joliverie par les ministères de l'Éducation nationale, de l'Économie, du Travail et de l'Enseignement supérieur, ce label a été officialisé le 15 juin dernier. Le lancement du campus s'est déroulé devant près de 200 personnes, dont la présidente de Région, Christelle Morançais et Sébastien Rogues, parrain du campus (*lire aussi l'encadré page suivante*).

L'occasion d'en apprendre plus sur ce nouveau centre de formation dédié au design et à l'industrie du futur qui fédère près de 35 membres fondateurs : entreprises industrielles[1], organisations patronales, lycées professionnels, centres de formation, laboratoires, écoles d'ingénieurs, universités et associations. « La philosophie générale du campus, c'est de créer des parcours de formation qui permettent à chaque jeune au sein de la région de tracer leur propre chemin, confirme Patrick Bizet, directeur général à la fois du campus et de la Joliverie. C'est aussi donner de l'espérance, de la confiance et de l'agilité à nos entreprises en répondant à leurs besoins, notamment sur les recrutements. »

« Avec ce campus, nous faisons le pari de l'avenir, le pari des compétences qui correspondent à des besoins réels, tangibles, urgents, des territoires et des entreprises, le pari de la recherche, de l'innovation, le pari d'une industrie française… Toutes ces valeurs qui ne sont pas délocalisables et qui enracinent profondément, durablement les emplois et les

© IJ

compétences dans le territoire », a ajouté la présidente de Région.

« ANTICIPER ET FORMER AUX MÉTIERS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN »

Concrètement, les membres fondateurs se sont engagés à élaborer un plan au service de la formation et de l'emploi en Pays de la Loire, centré sur la montée en compétences autour de l'industrie de demain et construit autour de valeurs communes : solidarité, co-accompagnement, audace, épanouissement professionnel, entrepreneuriat et sens de l'action… Trois objectifs sont visés : « Anticiper et former aux métiers dont les industriels et leurs sous-traitants ont et auront besoin aujourd'hui et demain, du niveau CAP au diplôme d'ingénieur ; travailler sur l'attractivité des filières industrielles pour favoriser le sourcing des compétences ; favoriser la mobilité sur les parcours de formation et une orientation active, agile et positive pour les jeunes. » Le campus, enfin, a la volonté de rendre attractives les entreprises de tout type (TPE, PME, ETI et grands groupes) auprès des jeunes afin de favoriser l'emploi au sein des territoires ruraux.

CHANGER DE REGARD SUR LE MONDE INDUSTRIEL

Pour atteindre ces objectifs, le campus intervient dans de nombreuses filières, toujours en lien avec l'innovation : conception, R&D, productique usinage, assemblage, chaudronnerie-métallerie, informatique, numérique,

SÉBASTIEN ROGUES, **un parrain skipper-entrepreneur**

Vainqueur de la dernière Transat Jacques Vabre en catégorie Ocean fifty, le Baulois d'adoption Sébastien Rogues a accepté de devenir parrain du campus. À 36 ans, celui qui se décrit comme skipper-entrepreneur et qui prépare la Route du rhum, est revenu sur son parcours : « J'ai eu un rapport particulier avec l'école. Pendant longtemps, les profs ont essayé de me faire rentrer dans le moule. Mais l'école ne me convenait pas. J'ai eu la chance d'avoir des parents assez ouverts pour accepter de m'envoyer vers une autre voie, celle de l'apprentissage. Cela m'a permis de décrocher un bac pro commerce, avant de bifurquer vers le sport professionnel. À la maison, j'avais un père capitaine de l'équipe de France de hockey sur gazon, un sport non professionnel qui le contraignait à gérer sa propre entreprise pour gagner sa vie. J'ai donc été élevé entre les valeurs du sport et celles de l'entrepreneuriat. Tout ça s'est pas mal imprégné en moi et aujourd'hui j'arrive pleinement à m'épanouir dans ce métier de skipper entrepreneur. »

Selon le parrain du campus, « le métier de skipper oblige aujourd'hui à être entrepreneur. On mène des entreprises avant d'être à la barre des bateaux. Faire fonctionner des équipes de course au large, c'est trouver des partenaires, construire les bateaux, fédérer des entreprises autour d'un projet… Bref, des missions qui s'apparentent beaucoup plus à celles d'un chef d'entreprise qu'à un sportif de haut niveau ! »

Dans le cadre de ce parrainage, le skipper a annoncé qu'il compte solliciter des élèves pour lui fabriquer des pièces de son bateau de course au large : « Aller gagner une Route du rhum, c'est de l'industrie au sens large et on ne peut pas rester cantonné au milieu du nautisme. Vu que ce campus abrite des peintres, des usineurs ou des soudeurs, on a effectivement beaucoup de projets à écrire ensemble. »

Le parrain du campus, **Sébastien ROGUES**

© D.R.

programmation, réseaux, sécurité, data, maintenance industrielle, électricité, électrotechnique, automatisme, cobotique (domaine de la collaboration homme-robot), fabrication additive, mécanique, énergie. À ce jour, le campus revendique 6 000 apprenants du CAP au Master, 76 diplômes en apprentissage et 62 diplômes sous format scolaire.

Le centre de formation a également élaboré un plan d'actions autour de trois thèmes. Le premier intitulé « C'est beau l'industrie », consiste à changer le regard sur le monde industriel en s'appuyant sur des visites en entreprise, des expositions photos et des témoignages de salariés œuvrant dans ces filières. Le deuxième vise à encourager et revaloriser les parcours et carrières industriels en aiguisant la curiosité des jeunes autour de ces métiers. Cela passera notamment par la promotion de la voie professionnelle CAP/Bac pro via des immersions en entreprise, la création d'une bourse aux stages de 3e, ou encore par des rencontres avec des entrepreneurs. L'objectif est également de valoriser la diversité des parcours et la notion d'évolution de carrière dans l'industrie.

RENFORCER LA COLLABORATION ÉCOLES/ ENTREPRISES

Dernière priorité : renforcer la collaboration écoles/entreprises en travaillant à l'épanouissement professionnel des apprenants via des parcours aux modules complémentaires et des cursus professionnalisant en formation continue. « La Joliverie s'engage en tant qu'établissement pilote à poursuivre et faire évoluer cette synergie éducative et professionnelle dans le cadre d'un campus novateur où chacun pourra participer à la construction d'un nouveau projet porteur d'avenir et riche de sens pour l'emploi des jeunes et le développement économique et social des entreprises des Pays de la Loire », a conclu Patrick Bizet, le directeur général de l'établissement, avant d'ajouter que « cette labellisation n'est qu'une première étape. D'ici deux ans, l'objectif est d'aller chercher le label de campus d'excellence ».

1. Les entreprises industrielles fondatrices du nouveau campus sont Europe technologies, Yaskawa, STIA, Schneider electric, Haas, ASI, Manitou, Lhyfe et RTE Ouest.

La présidente de la Région **Christelle MORANÇAIS** était aux côtés de **Patrick BIZET**, directeur général de la Joliverie, pour le lancement du campus.

© IJ

LE CAMPUS en chiffres

- **6 000 apprenants** (lycéens, apprentis, étudiants, formation continue) du CAP au diplôme d'ingénieur au lancement du campus ;
- Une offre de **62 diplômes du CAP au Bachelor** sous format scolaire ;
- Un potentiel de **76 diplômes en apprentissage** (du CAP au master/diplôme d'ingénieur) ;
- Un catalogue de blocs de compétences accessibles en **formation continue** et plus de **80 diplômes** et titres professionnels.

« NOTRE AMBITION POUR 2025 ? FAIRE GRANDIR PROXINNOV »

Lors de son assemblée générale organisée mi-juin à La Roche-sur-Yon, Proxinnov a présenté sa **feuille de route** pour les trois années à venir. Aux manettes, Jade Le Maître, directrice de la **plateforme régionale de robotique industrielle**.

Propos recueillis par Marie **LAUDOUAR**

Jade **LE MAÎTRE**
directrice de Proxinnov

En quoi consiste le projet « Ambition 2025 » ?

Sa vocation première est de renforcer l'attractivité de Proxinnov et de monter en compétences pour mieux répondre aux besoins des industriels. Ce projet est né à la suite de ma nomination comme directrice générale, en mars dernier. Je suis allée à la rencontre des industriels, des intégrateurs, des fournisseurs de solutions, des experts technologiques et de nos financeurs. Mon objectif : comprendre dans quel écosystème s'inscrivait Proxinnov, quelles étaient ses forces et ses points d'amélioration.

Vous avez identifié cinq axes stratégiques. Quels sont-ils ?

Le premier axe est de gagner en visibilité en travaillant sur l'ensemble des outils de communication et les thématiques que nous portons. Objectif : rayonner mieux et plus loin. Deuxième axe : le développement des compétences techniques en nous appuyant sur les réseaux des technocampus en Pays de la Loire. Cette montée en compétence est nécessaire sur des sujets porteurs comme les technologies 4.0 (intelligence artificielle, 5G, data) ou la RSE. Troisième point : renforcer notre empreinte territoriale et extraterritoriale. Nous pourrons tirer parti du maillage des technocampus pour intervenir sur l'ensemble des Pays de la Loire. Ensuite, nous envisagerons une implantation sur des régions ayant un besoin d'accompagnement tel que nous le proposons à Proxinnov. Quatrième axe : la rentabilité et une gestion sereine. Il s'agit de remettre à plat le budget pour mieux préparer le futur et booster le chiffre d'affaires. Cinquième et dernier axe : l'amélioration du lien avec nos 180 adhérents ligériens en créant trois clubs thématiques.

Vous pouvez nous en dire plus ?

Ils seront codirigés par un industriel et un membre de l'équipe Proxinnov. Ce seront des lieux d'échanges construits autour de centres d'intérêts partagés pour fédérer des projets. Le club Industrie 4.0 sera codirigé avec le groupe Atlantic (*fabricant d'appareils de confort thermique, NDLR*). Il aura pour mission de mettre en place un observatoire de la maturité robotique, d'abord en Pays de la Loire, puis à l'échelle nationale. Le deuxième club se consacrera aux questions de recrutement et de formation. Objectif : créer une sorte de guichet unique dédié à la formation et à l'emploi dans l'industrie. Le troisième et dernier club est dédié aux achats. L'idée est de partager nos problématiques et nos bonnes pratiques. Le projet : créer un groupement pour bénéficier de tarifs préférentiels. Pour les deux derniers clubs, le choix de l'industriel codirigeant n'est pas finalisé.

L'équipe Digitemis.

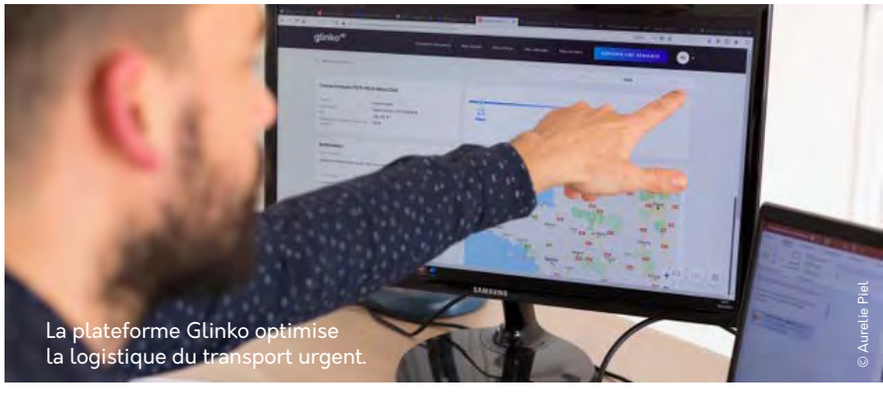
La plateforme Glinko optimise la logistique du transport urgent.
© Aurélie Piel

QUELLE STRATÉGIE POUR FINANCER LA CROISSANCE D'UNE START-UP ?

Si la **levée de fonds** reste pour beaucoup de **start-up** la voie royale du développement, il existe toutefois des contre-exemples ayant bâti leur succès sur **leurs fonds propres et leurs revenus**. Un choix pas si binaire que ça, reposant sur une addition de critères – **stratégie, business model, maturité du marché** – à anticiper très tôt pour durer. **Exemples en Vendée**.

Par Sophie **COMTE**

© D.R.

Basé à Aizenay, Symalean édite depuis 2016 une solution logicielle QHSE (Qualité, hygiène sécurité, environnement) qui facilite le pilotage des systèmes de management de l'entreprise. La start-up a notamment développé un outil Saas permettant de centraliser les informations et de se substituer aux fichiers Excel.

Très tôt, la question de la levée de fonds s'est posée pour Aurélien Castel, son dirigeant fondateur : « Nous avons opéré une première levée de fonds fin 2017, puis à nouveau en 2019, explique-t-il. Nous sommes dans un domaine qui va tellement vite qu'on n'a pas le temps de faire de la croissance organique, à moins de poursuivre en parallèle une activité complémentaire comme du développement spécifique ou du conseil. Mais ce n'est pas là que réside notre vision. » Et le startupper de compléter : « Lever des fonds est nécessaire dans notre business model de Saas. Avant de construire une récurrence qui atteint son point mort, il faut un peu de temps. C'est tout le sujet des entreprises Tech comme la nôtre : comment financer cette période d'amorçage qui peut durer trois à cinq ans ?

Une analyse partagée par Philippe Lereffait, directeur administratif et financier chez Glinko, une plateforme qui optimise la logistique du transport urgent. Créée en 2018 à la Roche-sur-Yon, l'entreprise a levé 2 M€ il y a deux ans, pour anticiper sa croissance rapide. « Nous redéfinissons un marché existant - le transport - en apportant une solution innovante, explique-t-il. En croisant une multitude de données provenant de notre communauté de transporteurs, nous sommes en capacité de faire correspondre les espaces vides dans les camions avec les besoins de transport. » Un outil prédictif qui a demandé des investissements technologiques importants dès le départ. Il ajoute : « Ce qui est paradoxal avec la technologie, c'est que plus on s'en approche, plus on s'en éloigne en fin de compte ! En effet, lorsque l'on développe une solution, on se rend compte que le besoin est important et que les optimisations sont constantes si l'on veut prendre rapidement des parts de marché ! »

CROIRE EN SES AMBITIONS

Deux stratégies opposées à celle que mène Digitemis, une start-up spécialisée dans la protection des données personnelles et la cybersécurité. Depuis la Merlatière dans le Bocage vendéen, l'entreprise protège plus de 500 clients de cybermenaces, grâce à une large offre de services. « Le meilleur financeur, ce sont nos clients ! », affirme Ludovic de Carcouët, son président fondateur. Celui qui affiche une croissance de 30 % de son CA en 2021, développe depuis 2014 une activité d'expertise en services qui a pu dégager des résultats assez tôt. « Cela nous a permis non seulement d'autofinancer la croissance, mais aussi de nous lancer dans le développement d'une solution logicielle en 2018, explique-t-il. Entre l'argent des clients et celui des emprunts bancaires, nous avons maintenu depuis huit ans une trésorerie qui nous permet de tenir nos ambitions : devenir un leader français de la cybersécurité. »

Pour autant, l'entrepreneur reste pragmatique. « Faire entrer un fonds extérieur à notre capital, pourquoi pas, mais il faut avant tout un projet de développement qui le justifie ! Je pense qu'au bout de la vision, il y a des jalons intermédiaires ne nécessitant pas les mêmes besoins financiers. Il faut en être bien conscient et les identifier pour éviter les stratégies « courtermistes ». Combien de start-up ayant levé des millions disparaissent à cinq ans ? »

S'il a trouvé son modèle rapidement, d'autres, comme Symalean, l'ont cherché un moment. « Nous avons vendu de la licence et travaillé avec des grands comptes pour amortir cette période d'amorçage avant de nous rendre compte que c'était consommateur de temps et de ressources, assure-t-il. On peut vite se faire piéger par cette activité. On va alors se concentrer dessus, avoir des demandes, répondre à des besoins et les équipes, initialement dédiées à la R&D, vont finalement se concentrer sur le quotidien. D'un côté, c'est ce qui permet de financer les salaires. Mais de l'autre, on freine les ambitions. Nous sommes en train de sortir de ce modèle. Nous travaillons toujours avec des grands comptes, mais on a créé une équipe dédiée pour le faire. » Aurélien Castel temporise toutefois : « Réaliser une levée de fonds nécessite de croire en ses ambitions. Si je vends un chiffre d'affaires de 5 M€ à cinq ans à des investisseurs et que je ne fais pas le job, alors j'aurai un problème. C'est vrai qu'il existe une part de risque. Lever des fonds nécessite de croire en son business plan sinon, c'est une stratégie à court terme. »

La société, qui emploie aujourd'hui 40 personnes, a atteint son point mort depuis un an et demi. « Nous aurons mis quatre ans à nous autofinancer, concède Aurélien Castel. Désormais, nous attaquons le développement international. Nous réfléchissons aussi à intégrer des fonctionnalités complémentaires dans notre logiciel, par de la croissance externe notamment. » L'entrepreneur, qui vise un chiffre d'affaires de 3 M€ en 2022 est très clair : « Si je ne fais pas de levée de fonds, je n'imagine pas faire de la croissance externe, je n'imagine pas recruter des profils tech, je limite ma capacité de structuration de l'équipe commerce international et, surtout, je laisse mes concurrents prendre ma place sachant qu'on évolue sur un marché qui se concentre et s'organise. Ce n'est pas le moment de faiblir, c'est le moment d'accélérer », conclut-il. La start-up prépare déjà une série A pour l'année prochaine.

« LE MEILLEUR FINANCEUR, CE SONT NOS CLIENTS ! »

Ludovic de Carcouët

RENTABILITÉ VS VALORISATION

« La façon de raisonner sur le service n'est pas la même que sur le logiciel, conclut Ludovic de Carcouët. Sur le service, nous pilotons la rentabilité : un compte de résultats avec des charges et des revenus. En revanche, le succès de notre solution logicielle repose davantage sur un pari. En clair, même une entreprise perdant beaucoup d'argent peut être valorisée plusieurs centaines de millions d'euros, sa valeur résidant sur des promesses de prises de marché rapides. C'est une logique très différente, concède-t-il. Lever des fonds n'est pas à l'ordre du jour, mais c'est un choix stratégique auquel nous réfléchissons. Cela concernera principalement la structuration de notre activité logicielle », résume-t-il. À ce jour, Digitemis emploie une cinquantaine de personnes pour 3 M€ de CA en 2021 dont les deux tiers sur la partie services.

De g. à d. : Éric Fauguet, journaliste à Nantes et vous TV, Julien Urvoy, responsable des formations initiales à l'Urma, Simon Dufour-Emmanuel, président-fondateur de Bame, Bastien Coussot, dirigeant de CK traiteur, Alban Constantin, gérant des établissements Les Funambules et Tonton et Lulu.

© IJ

HÔTELLERIE-RESTAURATION

COMMENT RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS ?

Face à la **pénurie de main-d'œuvre** qui s'est installée dans **l'hôtellerie-restauration**, le GNI grand Ouest veut donner des **clés** aux professionnels.

Par Gildas **PASQUET**

L'hôtellerie-restauration doit se réinventer si elle veut faire face aux importantes tensions de recrutement qui la frappent. Pour trouver des solutions, le GNI (Groupement national des indépendants de l'hôtellerie-restauration) grand Ouest organisait le 20 juin dernier son assemblée générale, qui s'est achevée avec une table-ronde sur la thématique « Attractivité de nos métiers : le responsable c'est moi ! ». Sous-titrée « Comment faire des engagements du dirigeant une force pour l'entreprise ? », elle a été l'occasion de mettre en avant les pratiques de professionnels qui pourraient aider à séduire les talents.

« ON NE RETRAVAILLERA PLUS JAMAIS DANS LES MÊMES CONDITIONS QU'HIER »

Davantage peut-être que d'autres secteurs, l'hôtellerie-restauration a connu avec la crise Covid de profondes mutations. « On ne retravaillera plus jamais dans les mêmes conditions qu'hier », prévient Bastien Coussot, à la tête de CK traiteur,

basé à Vigneux-de-Bretagne. Le dirigeant en appelle à repenser les modèles et les organisations dans une démarche de co-construction. « Si on sait utiliser l'intelligence collective de nos équipes, les cerveaux seront toujours plus pragmatiques que simplement le cerveau du dirigeant ». D'où l'importance d'un vocabulaire parfois vétuste à dépoussiérer : maître d'hôtels, chefs… Des termes qui reflètent selon Bastien Coussot un management directif, et non collaboratif ou coopératif. « Aujourd'hui, la nouvelle génération a trois attentes : qu'on lui fasse confiance, qu'on lui donne de la responsabilité et arriver à l'autonomie : le directif ne peut pas aller avec cela », résume-t-il. Des valeurs dans lesquelles se reconnaît aussi Alban Constantin, fondateur et gérant des établissements Les Funambules et Tonton et Lulu, à Nantes. « J'aime bien dire que je suis entrepreneur en restauration : je ne viens pas de ce milieu, mais c'est devenu un métier-passion, et l'une des raisons pour lesquelles je l'aime, c'est le collectif », explique-t-il.

LE PRODUIT ET L'EXPÉRIENCE AU SERVICE DU SENS

Alban Constantin veut ainsi faire de la « restauration autrement », en exerçant un métier qui se pose la question certes de sa rentabilité, mais aussi de son impact social et pour la planète. « Et cela donne du sens, une quête qu'a révélé le Covid, analyse-t-il. On dit souvent "moins est mieux", et je pense que c'est pareil dans l'équipe. Si celle-ci sait pourquoi elle vient au restaurant, connaît le projet collectif, est motivée, alors je ne dis pas qu'on a tout gagné, mais c'est déjà pas mal. »

Donner du sens peut ainsi permettre de fidéliser les salariés, et notamment par l'assiette : « Dans le nom de notre entreprise, Bon à manger, ensemble (Bame), il y a d'abord «bon», sourit Simon Dufour-Emmanuel, président-fondateur de cette société de Saint-Herblain, spécialiste de la restauration d'entreprise locale et solidaire. Grâce à cela, on peut mettre en place les autres piliers que sont le zéro déchet ou la dimension insertion. » Bame travaille ainsi avec l'association Ruptur, qui aide les entreprises à avoir un impact environnemental et sociétal, à travers notamment la « comptabilité en triple capital », prenant en compte des indicateurs extra-financiers.

Autre levier qui peut aider à attirer les talents : l'expérience client. « Avant le Covid, quand les consommateurs allaient au restaurant, ils regardaient en priorité l'assiette, et ensuite l'expérience. Après le Covid, la bascule s'est faite », souligne Alban Constantin. D'où l'importance de l'accueil et des équipes en salle : « Le personnel est ambassadeur d'une assiette, d'un verre, d'une façon de présenter les choses », poursuit-il.

DES ENJEUX DANS LA FORMATION

La formation est une autre piste à privilégier selon les professionnels de l'hôtellerie-restauration. Côté organismes de formation, le constat est clair : « Le Covid a achevé ce qui se passait depuis plusieurs années en termes d'attractivité des métiers, et notamment sur le métier de service. En 2012, nous avions plus de 600 apprentis au Cifam (*désormais l'Urma, Université régionale des métiers et de l'artisanat, NDLR*), sur le site de Sainte-Luce-sur-Loire, et aujourd'hui on peine à dépasser les 300 », déclare Julien Urvoy, responsable des formations initiales à l'Urma. Une situation pas seulement due selon lui au manque d'attractivité des métiers, mais aussi « à la réforme de la formation professionnelle de septembre 2018, visant à se former tout au long de la vie, rappelle Julien Urvoy. Là où il y a 20 ans, on ne faisait que de la formation initiale, aujourd'hui on doit faire de la formation professionnelle continue ». D'où un équilibre à trouver : d'un côté, pouvoir stabiliser les équipes des établissements, « qui me demandent toutes les semaines si elles peuvent conserver leur apprenti car elles manquent de personnel », témoigne Julien Urvoy. De l'autre, continuer de former des apprentis. « Un travail qu'il faudra faire ensemble. »

« LA NOUVELLE GÉNÉRATION A TROIS ATTENTES : QU'ON LUI FASSE CONFIANCE, QU'ON LUI DONNE DE LA RESPONSABILITÉ ET ARRIVER À L'AUTONOMIE : LE DIRECTIF NE PEUT PAS ALLER AVEC CELA. »

Bastien Coussot

LA ROCHE-SUR REDESSINE L'ATTRACTIVITÉ

Le futur hôtel de ville et d'agglomération devrait être livré en 2024.

© Enet_Dolowy_LaGrainestudio

En Vendée, sur la période 2013-2028, la Ville de La Roche-sur-Yon investit **160 M€ HT** pour réhabiliter son **hypercentre vieillissant** et lui redonner son **dynamisme économique** passé. Avec une fréquentation en hausse de 30 %, le pari est en passe d'être gagné.

Par Marie **LAUDOUAR**

À La Roche-sur-Yon, 46 % des commerces, CHR (cafés, hôtels, restaurants) et services purs – soit 488 établissements – sont situés en centre-ville. Le cœur de ville compte 251 commerces : c'est autant que dans les deux zones commerciales périphériques réunies. Les deux pôles majeurs du centre-ville sont le quartier des Halles et la rue Clemenceau avec 65 % de l'offre commerciale, soit 316 commerces.

Pourtant, depuis les années 1990, le centre-ville vieillissant de La Roche-sur-Yon avait progressivement perdu de son attractivité, au profit des zones commerciales des Flâneries au Nord et de Sud avenue. Entre les Halles et la rue Clemenceau, la place Napoléon peinait à lier les deux quartiers. Sa réhabilitation en 2013 en lieu de promenade doté d'un bestiaire mécanique et d'une brasserie a été la première étape du renouveau du cœur de ville. « Ce fût un succès incontestable, reconnaît Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon depuis 2014. Mais ce n'était plus un lieu de rassemblement, il fallait en créer un. Et de nombreuses cellules commerciales étaient vides : une sur trois aux Halles et une sur quatre sur le secteur Clemenceau. »

Pour donner une seconde jeunesse à son cœur de ville, la collectivité a donc engagé de grands travaux : 160 M€ HT sur 15 ans. Aujourd'hui, les Yonnais redécouvrent leur centre-ville. La fréquentation est en hausse de 30 % comparé à 2018-2019. Plus aucune cellule commerciale n'est disponible dans les quartiers des Halles et rue Clemenceau. Quant au reste du centre-ville, « seulement » 60 locaux sont recensés vacants : c'est le plus faible niveau depuis 2016. Une statistique que l'on peut mettre en perspective avec le taux de chômage du bassin yonnais, passé de 11,2 à 5 % entre 2014 et 2022.

LA MÉTAMORPHOSE DES HALLES

Sur ce périmètre de 18 000 m², l'objectif était de désenclaver le quartier en créant une continuité piétonne et commerciale, ainsi qu'un espace de vie et de

-YON DE SON CŒUR DE VILLE

convivialité. Une nouvelle esplanade est en cours d'aménagement. L'ancien bloc des Halles, comprenant un petit supermarché, a été démoli au profit d'un bâtiment fait de bois et de verre aux allures de pavillon Baltard, comme c'était le cas jusque dans les années 1970. « Cette place Jacques Chirac sera capable d'accueillir des événements de 3 000 à 4 000 personnes dès la fin 2022 », annonce Luc Bouard.

Pour les commerçants du quartier, cette perspective apparaît comme un vrai soulagement. « Nous allons pouvoir enfin respirer », réagit Olivier Hédoux, président des Vitrines du centre-ville, association de commerçants réunissant 140 adhérents. Ce chantier complexe a pris trois ans de retard, à la suite d'ennuis en série dès le début : « un maître d'œuvre qui oublie de commander suffisamment de vitraux ; un problème d'étanchéité de la dalle ou encore le Covid », détaille le maire. Résultat, l'investissement global a été majoré de plus de 2 M€, pour avoisiner les 18 M€ HT.

RUE CLEMENCEAU : RUE CITOYENNE ET CULTURELLE

De l'autre côté de la place Napoléon, d'autres travaux s'apprêtent à démarrer rue Clemenceau, à commencer par la réhabilitation de l'ancien hôtel de ville, vacant depuis 2019. Le nouvel édifice accueillera en 2024 l'Office de tourisme, la Maison des nations, des commerces ainsi que Le Grand café – institution yonnaise – en roof top. L'extension arrière datant des années 1970 sera, elle, bientôt déconstruite et le jardin de la

AUJOURD'HUI, LES YONNAIS REDÉCOUVRENT LEUR CENTRE-VILLE. LA FRÉQUENTATION EST EN HAUSSE DE 30 % COMPARÉ À 2018-2019.

Vue d'ensemble des nouvelles halles. Les Yonnais pourront profiter de l'esplanade fin 2022.

« LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EST COMPLIQUÉE : VA-T-ON SURVIVRE JUSQU'À LA FIN DE CE CHANTIER ? »

Olivier Hédoux

mairie sera réaménagé en 2023. L'ancien musée, situé en prolongement, rue Jean-Jaurès, va trouver une nouvelle vocation autour de la restauration. Livraison prévue en 2028.

En face, toujours rue Clemenceau, entre l'îlot de la Poste et l'ancien conservatoire, devrait débuter en 2023 la construction du futur hôtel de ville et d'agglomération, ainsi que celle du nouveau musée. Le projet se déroule en deux phases : 2023-2025 pour l'hôtel de ville, et 2025-2028 pour le musée. Montant total de l'investissement : près de 30 M€ HT, dont environ 16 M€ HT pour l'édifice municipal. Le projet a pour ambition d'optimiser le coût de fonctionnement de la collectivité en réunissant sur trois étages les services municipaux et communautaires. Ce guichet unique doit simplifier les démarches administratives des 98 000 habitants du territoire. « Nos attentes sont immenses sur l'aménagement du cœur de ville. Même si tout cela va dans le bon sens, nous sommes inquiets, réagit Olivier Hédoux. Avec le retard pris sur le chantier des Halles, les commerçants sont en souffrance, leur chiffre d'affaires est en berne. La conjoncture économique est compliquée : va-t-on survivre jusqu'à la fin de ce chantier ? »

Consciente de ces difficultés, la Ville a mis en place différentes aides pour soutenir les commerçants : une aide au loyer pour les nouveaux installés (uniquement aux Halles, montant non communiqué), une aide à la rénovation pour les devantures (plus de 300 000 € au total) et une indemnisation du chiffre d'affaires perdu à cause des travaux (montant non communiqué). « Rue Clemenceau, l'impact devrait être moindre car il n'y a pas de commerce sur la partie concernée par les travaux », souligne Luc Bouard.

Le Carré Napoléon, un projet urbain mixte.

CARRÉ NAPOLÉON **locomotive du projet d'aménagement yonnais**

La transformation de l'îlot Piobetta, ancien collège bordant la place Napoléon, en pôle de loisirs et de logements, est un projet moteur dans l'aménagement et l'animation du cœur de ville de La Roche-sur-Yon. Le Carré Napoléon, piloté par le groupe Giboire, réunit sur 10 000 m² répartis sur quatre étages, un cinéma de quatre salles et 500 places (transfert de l'actuel Concorde), un restaurant, un hôtel de luxe (50 chambres dont la création a été confiée au groupe Dubreuil), un parking public d'une centaine de places, 64 logements résidentiels (en cours de commercialisation) et une résidence étudiante de 38 logements (35 studios et 3 T2, commercialisation à la rentrée), des commerces dont un coffee shop. Situé à l'angle de la rue Foch et de la place Napoléon, ce projet contribue à étendre la zone marchande cœur de ville. Livraison fin 2023, à l'exception de l'hôtel dont l'ouverture est prévue en 2024.

© Groupe GiboireARSSpectrum

DU NOUVEAU AU MARCHÉ DE TALENSAC

L'emblématique marché nantais vient de dévoiler ses **nouveautés**. Parmi elles, l'arrivée de la ligne verte du **Voyage à Nantes** et des automates de l'artiste Gavin Pryke au sein du marché. D'importants **travaux de réhabilitation** ont également été annoncés.

Par Nicolas **LE PORT**

Le marché nantais de Talensac compte 158 producteurs et commerçants.

© IJ

Le 22 juin, mairie et commerçants de Talensac avaient convié la presse dans la célèbre halle nantaise pour dévoiler les nouveautés estivales « qui visent à renforcer l'attractivité du marché », attaque Hervé Foulier, conseiller municipal. L'arrivée de la ligne verte du Voyage à Nantes (VAN) au sein du marché est la grande nouveauté de l'année. La halle accueille par conséquent une dizaine d'œuvres du VAN, « Automates à l'unisson » de Gavin Pryke.

Cet artiste britannique installé à Nantes développe une œuvre polymorphe inspirée de ses nombreux voyages. En 2015, il présentait une série de 13 automates figurant la rencontre d'un couple amoureux dans les commerces de la rue Maréchal Joffre. Cette année, le couple prend ses quartiers dans l'enceinte de Talensac. « Dix nouveaux portraits sont installés comme des enseignes vivantes au-dessus de chaque porte du marché. Ils sont reliés les uns aux autres de manière à suggérer une toute nouvelle histoire d'amour et d'humour, en écho à l'agitation commerçante », précise Astrid Gingembre, directrice de projet au Voyage à Nantes. L'installation est visible à partir du 2 juillet, les automates fonctionnant aux heures d'ouverture du marché.

CHARTE DE QUALITÉ DES PRODUITS ET TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Pour lancer sa saison, le VAN organise sa traditionnelle Nuit du VAN le 2 juillet, tout comme la Nuit des tables de Nantes. Pour l'occasion, une « nocturne étonnante » est prévue à Talensac de 19h à 22h. Afin de célébrer l'installation de l'œuvre de Gavin Pryke, le marché se transformera en halle à tapas le temps d'une soirée. Une trentaine de commerçants (charcutiers, fromagers, crêpiers, chocolatiers…) ouvriront exceptionnellement leurs étals pour proposer de petites assiettes dégustation au tarif unique de 5 €. Pour l'occasion, de grandes tables d'hôtes et des mange-debout seront installés.

Enfin, toujours avec l'objectif de valoriser les produits du terroir, l'association des commerçants de Talensac présidée par Vincent Touzet travaille en parallèle à la rédaction d'une charte de qualité des produits. Celle-ci devrait être signée d'ici l'automne. « On a également lancé un diagnostic des travaux à effectuer dans la halle, ajoute l'élu Hervé Fournier. Ses conclusions sont attendues d'ici la fin de l'été. D'importants travaux de réhabilitation sont prévus sur le bâtiment et à l'intérieur : réseau, sol, toiture… Une fois la liste exacte arrêtée, on pourra phaser les travaux sur la deuxième partie du mandat. »

TALENSAC en chiffres

- **Talensac a 85 ans : la halle a été inaugurée le** 8 janvier 1937.
- **Le marché compte** 158 producteurs ou commerçants **abonnés en 2022.**
- 68 cellules **sont dédiées aux aliments dans la halle de** 2 550 m².
- **Jusqu'à** 34 producteurs, 16 primeurs, 4 ostréiculteurs **et** 31 commerçants **de produits manufacturés se trouvent à l'extérieur.**

LES POUSS'PROJETS DU BLUE LAB EN PLEINE ÉCLOSION

Depuis juin 2021 que le Blue lab a lancé ce dispositif de Pouss'projet, seize porteurs de projet sont venus dans les locaux du **tiers-lieu associatif nazairien** pour y pitcher leur **concept innovant**, tous domaines confondus, devant un panel d'acteurs du territoire.

Par Karine **LIMOUZIN**

Imaginer, échanger, expérimenter, concevoir… en franchissant la porte du Blue lab, espace accessible à tous publics, le visiteur entre dans un lieu dédié à la recherche, l'innovation, le prototypage et le partage de savoir-faire. En 2021, Damien Henry, directeur de l'association, implantée en plein cœur du futur Paquebot numérique, dans le centre-ville nazairien, a lancé avec son équipe un « dispositif unique de pré-incubation qui intervient dans l'émergence de projets entrepreneuriaux, avant les incubateurs ou accélérateurs traditionnels, et qui vient compléter des offres d'accompagnement plus institutionnelles de type BGE, CIL, CCI, etc. », détaille le directeur. Un pool d'une trentaine d'acteurs du territoire, constitué d'entrepreneurs, de consultants, d'experts, d'enseignants et étudiants, assiste ainsi en alternance aux pitchs de porteurs de projets dans le cadre de rendez-vous devenus bimestriels, puis les conseille en étant force de propositions et recommandations. « L'idée pour ces futurs entrepreneurs ou startuppers est de venir clarifier leur projet, lever des freins éventuels, et tester leur concept par un pitch de cinq minutes, suivi d'une session de questions-réponses », explique Damien Henry.

DES ANGLES DE VUE INEXPLORÉS

Toutes les innovations sont permises, tous domaines confondus, de l'outil bois à l'impression 3D, du produit low tech[1] à l'IOT (Internet des objets). Les pitcheurs repartent avec des angles de vue parfois inexplorés, des actions concrètes à mettre en place, des contacts clés, pour qu'une fois les graines semées au Pouss'projet du Blue lab, leur projet entrepreneurial innovant poursuive son éclosion. À l'instar des Coliporteurs nazairiens, du boîtier anémomètre Gowind ou du bouton connecté Button hop, tous trois imaginés, développés puis commercialisés. Ce dernier, conçu par Alexandre Grière, offre à l'industrie la possibilité d'accélérer et optimiser les tâches répétitives sur une ligne de production via la transmission d'informations par alerte informatique. « On peut tout imaginer dans le paramétrage de ce bouton connecté, comme un chaînage d'activités, par exemple que l'alerte donnée par un salarié d'un produit manquant passe par le service stock, puis logistique, puis termine automatiquement au service achats pour relancer une commande, illustre Sandra Delaporte, directrice commerciale de la start-up. Notre premier client, Raja, leader européen de l'emballage, a testé notre bouton connecté sur sa chaîne de production et estimé le gain de productivité à vingt minutes par push activé. »

Fort de ce succès, Damien Henry envisage une collaboration élargie, pour dupliquer ce modèle et réfléchit à la mise en place d'un label régional Pouss'projet, en partenariat avec le Wip de Pornic et l'un de ses partenaires vendéens, le Collaborative lab. Objectif annoncé : participer à renforcer l'attractivité du littoral en Pays de la Loire.

1. Low tech (basse technologie) : Concevoir et fabriquer en impactant le moins possible les ressources de la planète.

Sandra Delaporte, directrice commerciale de la start-up Button hop aux côtés de Damien Henry, directeur du Blue lab.

PROFESSIONNELS

AGENDA DE JUILLET

- **Jours ouvrables :** 26 jours
- **Jours ouvrés :**
  - Fermeture samedi et dimanche 21 jours
  - Fermeture dimanche et lundi 22 jours
- **Jour férié :**
  - Jeudi 14 Fête nationale

JEUDI 14 JUILLET

• **Fête nationale :** jour férié ordinaire. Lorsqu'un jour férié, chômé dans l'entreprise, est compris dans une période de congés payés, le salarié a droit à un jour de congé supplémentaire, normalement rémunéré.

VENDREDI 15 JUILLET

• **Jour de pont** éventuel sur décision de l'employeur ou accord collectif.

• **Employeurs de moins de 50 salariés :** déclaration sociale nominative (**DSN**) et paiement des cotisations sociales sur les salaires de mai versés en juin ou juillet.

• **Employeurs de moins de 11 salariés** ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales : paiement des **cotisations** sur les salaires du **deuxième trimestre**.

DIMANCHE 31 JUILLET

• **Micro-entrepreneurs** ayant opté pour le paiement trimestriel des cotisations sociales : date limite de la **déclaration de chiffre d'affaires du deuxième trimestre.**

• **SARL et EURL :** les **comptes annuels** des SARL et EURL doivent être déposés au tribunal de commerce dans le mois qui suit l'assemblée générale. Si l'exercice est calqué sur l'année civile, le 31 juillet constitue donc la date limite pour déposer les comptes annuels.

Lorsque le dépôt des comptes est effectué par voie électronique (sur *Infogreffe.fr*), le délai est de deux mois à compter de la décision d'approbation des comptes.

Si les comptes annuels n'ont pas été déposés dans les délais, le greffier en informe le président du tribunal de commerce pour qu'il puisse adresser une injonction aux dirigeants.

Toute personne intéressée peut demander au tribunal de commerce la condamnation de la société à publier ses comptes sous astreinte.

DÉLAIS VARIABLES

• Entreprises au **régime réel de TVA :** déclaration CA3 et télépaiement de la TVA du deuxième trimestre en cas d'option pour le paiement trimestriel (montant de la TVA annuelle inférieur à 4 000 €). Éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA du deuxième trimestre s'il se chiffre à au moins 760 €.

• Entreprises au **régime simplifié de TVA :** déclaration CA3 et télépaiement de la TVA du premier semestre.

• Fermeture de l'entreprise pour **congés payés :** La DSN (déclaration sociale nominative) et le paiement des cotisations sociales doivent être effectués dans les délais même en cas de fermeture de l'entreprise pendant la période des congés payés. L'employeur peut cependant solliciter l'accord écrit de l'Urssaf pour un report de paiement des cotisations sociales jusqu'à la réouverture de l'entreprise, moyennant le versement d'un acompte.

INDICES JUIN

SMIC AU 1ER MAI 2022

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
10,85 €	1 645,58 €

SÉCURITÉ SOCIALE
plafond mensuel

2022 : 3 428 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €).

INDICE DES PRIX
(base 100 en 2015 à partir de 2016)
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution.

	MAI(1) 2022	MAI 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	111,72	106,20	+ 5,19 %
INDICE HORS TABAC	110,95	105,31	+ 5,35 %

(1) Données partielles.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX – ILC

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE
2020 T3	115,70	+ 0,43 %
2020 T4	115,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,81 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

Selon la loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS ACTIVITÉS TERTIAIRES - ILAT
(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	ILAT DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
3e TRIMESTRE 2021	117,61	+ 2,96 %
4e TRIMESTRE 2021	118,97	+ 2,42 %

INDICE DE RÉFÉRENCE LOYERS - IRL
(Baux d'habitation loi Mermaz)

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE
2e TRIMESTRE 2021	131,12	+ 0,42 %
3e TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %
4e TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %
1er TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %

INDICE NATIONAL BÂTIMENT
(Tous corps d'état)

AVRIL	MARS	VARIATION MENSUELLE	VARIATION ANNUELLE
124,9	123,3	+ 0,90 %	+ 7,39 %

TAUX D'INTÉRÊT

TAUX REFI DE LA BCE	**0,00 %**

ZAPPING LE MEILLEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX

Bruno BEASSE · 3e et +
Chef des Ventes chez SCHMIDT
10 h · + Suivre

Ce grand Monsieur s'appelait Dominique SOULARD, président du Groupe GAUTIER.
Il nous a quittés aujourd'hui à l'âge de 75 ans.
C'était mon ancien patron, charismatique et commerçant hors-pair, qui avait lui-même validé mon embauche.
Fier d'avoir travaillé pour lui, il était un dirigeant « à l'ancienne » comme on n'en fait plus...
RiP.

Groupe Gautier Fabricant français depuis 1960
10 707 abonnés
21 h · Modifié · + Suivre

Gautier c'était toute sa vie.
C'est avec une très vive émotion que nous vous partageons la nouvelle de sa disparition. Dominique Soulard nous a quittés hier matin à l'âge de 75 ans en laissant derrière lui des années de travail et une dévotion n'ayant jamais faibli.

Si Gautier était la vie de Dominique, celle de Gautier n'aurait été la même sans sa passion, son audace et surtout son amour pour la marque.

Président proche de ses équipes et de ses collaborateurs, visionnaire capable d'exporter l'entreprise bien au-delà des frontières vendéennes, Dominique était surtout un mari et un père aimant, qui laisse derrière lui ses 4 enfants et ses 5 petits-enfants, non sans leur avoir transmis l'amour de cette marque pour laquelle il a tant œuvré.

"Avec une couleur maîtresse pour atout principal : le cœur. Cœur à l'ouvrage ou cœur sur la main, je n'ai cessé de jouer cette carte avec bonheur. " - Dominique Soulard.

https://lnkd.in/ejm3Syh8

David Soulard Valérie Soulard Brin ★ GAUTIER Furniture Concept Arnaud Soulard Hervé Soulard ⋆ *Meubles Gautier*

Hommage - Dominique Soulard, "Gautier, toute ma vie"
gautier.fr · Lecture de 1 min

in

HOMMAGE

Le monde économique a rendu hommage à Dominique Soulard, président du Groupe Gautier. « Entrepreneur emblématique et humain, ayant fait de son entreprise l'un des fleurons de l'économie vendéenne en France et dans le monde, Dominique Soulard a également largement œuvré au service du rayonnement de l'industrie vendéenne », a témoigné la CCI Vendée dans un communiqué.

« L'ASSOCIATION, C'EST UN PEU COMME UN MARIAGE MAIS EN MODE « PRO » ET OUHLALA, LÀ AUSSI IL FAUT BIEN CHOISIR SON OU SA PARTENAIRE (...). ET S'ASSOCIER ÇA PEUT AUSSI ÊTRE UN FORMIDABLE VOYAGE, À CONDITION D'AVOIR BIEN BOUCLÉ SA CEINTURE DE SÉCURITÉ POUR SURVIVRE AUX POSSIBLES TURBULENCES »

Anne Dault, Neolaw

Virginie Raisson-Victor · Abonné
Géopolitologue et prospectiviste, Présidente Giec Pays-de-la-Loire, Co-fon...
20 h · Modifié ·

UN RAPPORT ATTENDU
Ce 24 juin, au titre de Présidente du Giec Pays de la Loire, je remettais à la Présidente de région le premier rapport du groupe scientifique sur l: ...voir plus

in

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EN PAYS DE LA LOIRE

Présidente du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en Pays de la Loire, la géopolitologue Virginie Raisson-Victor communique sur le premier rapport du groupe scientifique sur la contribution des Pays de la Loire aux émissions de GES et sur ses vulnérabilités. « Parmi les principales sources d'émission de GES identifiées dans le rapport (hors émissions importées), on retient notamment les mobilités et l'artificialisation des sols, toutes deux portées par l'extension de l'habitat individuel périurbain », relève-t-elle.

1

LOIRE-ATLANTIQUE

CRÉATION

CÉDRIC BRÉMENT LANCE MICCIM POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRENEURS

© D.R.

Après avoir quitté en septembre 2021 Les Rhums de Ced', entreprise qu'il avait fondée et dirigée pendant près de dix ans, Cédric Brément se lance dans une nouvelle aventure avec Miccim, structure destinée à **accompagner les entrepreneurs**. « J'ai toujours aimé le management, que ce soit à travers mon activité aux Rhums de Ced' ou bien via mon passé de joueur et d'entraîneur de basket, dans un contexte sain de performance », résume-t-il. Mais celui qui se définit avant tout comme « **accompagnateur d'Hommes** » veut proscrire les étiquettes de consultant ou coach : « Je veux travailler main dans la main avec les dirigeants. Je ne suis pas là pour leur dire ce qu'ils ont à faire, mais pour créer des échanges de manière à ce qu'ils prennent des décisions et qu'ils soient maîtres de leurs décisions », souligne-t-il. Au-delà des domaines qui lui sont familiers (vins et spiritueux et agroalimentaire), Cédric Brément aspire aussi à toucher des chefs d'entreprise issus d'horizons variés, quel que soit leur domaine d'application, et qui auraient besoin d'être accompagnés sur le développement et le pilotage de leur société. Toujours en plaçant **l'humain** d'abord : « On ne peut pas considérer un chef d'entreprise qu'avec son étiquette de chef d'entreprise, il y a aussi un Homme qui le constitue ». Une démarche à l'image du nom de la société, Miccim, en miroir : à la fois face à face et l'un à côté de l'autre.

Gildas PASQUET

© MG Tech

MG Tech, qui compte trois sites de production en France (ici à la Chapelle-Achard) s'installe au Canada.

2

VENDÉE

INTERNATIONAL

MG TECH OUVRE UNE FILIALE AU CANADA

Direction Montréal pour MG Tech ! Spécialisé depuis 2004 dans la robotique industrielle pour les solutions de fin de **ligne de conditionnement** (carton compact, carton ondulé, palettisation…) pour les activités notamment agroalimentaires, pharma-cosmétiques et industrielles, le groupe vendéen basé aux Achards et présidé par Éric Gautier se déploie à l'international avec l'ouverture, en juin, de sa filiale MG Tech Canada Inc. Objectif affiché : « s'imposer comme un acteur incontournable de la fin de ligne sur le continent nord-américain et devenir une **marque incontournable** à l'international dans les domaines du packaging et de la robotique », dixit le groupe par voie de communiqué de presse. Une implantation qui vient marquer une étape de plus dans sa **conquête des marchés** à l'export entamée voilà deux ans.

Sur place, MG Tech équipe déjà les sites de production locaux de l'un des plus grands groupes laitiers multinationaux, mais aussi ceux d'entreprises à taille plus modérée. Au total, l'entreprise vendéenne compte déjà une dizaine de clients sur le continent nord-américain.

Afin d'accompagner l'ouverture de cette filiale, le groupe qui a fait évoluer son logotype pour, notamment, moderniser son image, annonce sa participation au salon international **Pack expo** à Chicago du 24 au 26 octobre 2022 et le lancement d'un **nouveau site internet** « à portée mondiale » (*Mgtech-group.com*).

Avec plus de 200 collaborateurs et plus de 4 800 machines vendues dans le monde, MG Tech affiche un bilan à plus de **32 M€ de CA en 2021**, avec près de 10 % de son activité réalisée à l'export. Son ambition : atteindre 50 M€ de CA à horizon 2025 (dont 7,5 M€ à l'export). Le groupe compte trois sites de production en France, à La Chapelle-Achard (85), Champtocé-sur-Loire (49) et Val d'Izé (35).

Florence FALVY

3

Antoine **FICHET**
nouveau président de Daan technologies

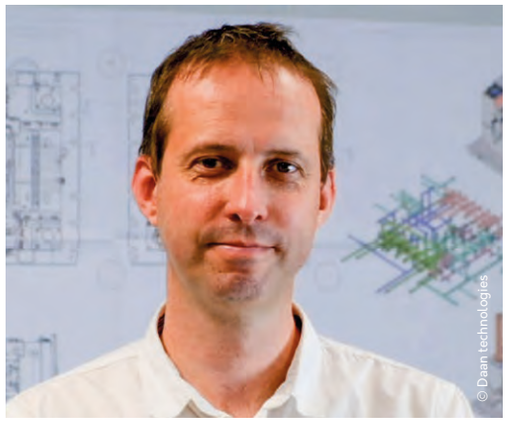

Nicolas **RAVALLEC**
nouveau directeur général de Daan technologies

VENDÉE
EN VUE
UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR DAAN TECHNOLOGIES

Fabricant du **mini lave-vaisselle Bob** (60 000 exemplaires vendus dans plus de 25 pays), Daan technologies (9 M€ de CA) ouvre une nouvelle page de son histoire. « Des difficultés de gouvernance, des divergences de points de vue sur la structuration et le financement pour accompagner la croissance de l'entreprise » ont conduit à l'organisation d'une **assemblée générale extraordinaire** le 24 juin à Cugand, siège de la PME. Antoine Fichet, qui avait eu l'idée du Bob il y a six ans, est nommé président de la société. Il remplace Damian Py, cofondateur qui quitte de ce fait l'entreprise. Nicolas Ravallec devient directeur général à la place d'Antoine Fichet. Expert en électroménager, il avait intégré l'équipe de direction en 2019.

La nouvelle direction entend améliorer la structuration de Daan technologies pour que l'entreprise soit « plus forte, capable d'assurer son développement et de mener à bien une levée de fonds déjà en cours. » Elle s'est également donnée pour mission de poursuivre le **développement des ventes** de Bob, leader sur le marché des mini lave-vaisselles et le seul fabriqué en France ; de finaliser le lancement de son prochain produit, le four multifonction Joe, et de construire une **nouvelle usine** en Vendée en 2023 pour la production de ce nouveau produit.

Tourné vers l'avenir, Daan technologies prévoit d'embaucher d'ici trois ans 50 personnes en production et 15 personnes dans les fonctions support commerciales, avec l'ambition d'atteindre 50 M€ de chiffre d'affaires. À ce jour, la PME vendéenne compte 50 collaborateurs.

Marie LAUDOUAR

4

PAYS-DE-LA-LOIRE
ÉLECTION
SAMUEL TUAL RÉÉLU PRÉSIDENT DU MEDEF PAYS DE LA LOIRE

Samuel Tual, président du **Medef Pays de la Loire** depuis octobre 2019, a été réélu à l'issue de l'assemblée générale du syndicat patronal qui se tenait le 17 juin dernier, pour un mandat de trois ans. Après une première mandature centrée autour de l'axe « **Fédérer pour agir et partager** », celle qui s'ouvre doit permettre de définir, « dans ce nouveau contexte économique et même géopolitique, une vision nouvelle, accélérée et collective pour **agir pour une croissance responsable** », précise l'organisation patronale. Samuel Tual est par ailleurs le président du Mayennais Actual leader group, spécialisé dans le **travail temporaire**, qui compte 550 agences en France et en Europe, 2 900 collaborateurs, pour un chiffre d'affaires d'1,38 Md€ en 2021.

Gildas PASQUET

5

Denis Pourlier-Cucherat et Yves Gillet.

© Groupe Keran

LOIRE-ATLANTIQUE

STRATÉGIE

2022, ANNÉE DE LA TRANSITION POUR KERAN

Keran aborde un tournant important de son histoire. À la veille de fêter les **40 ans** de ce qui est devenu l'un des **groupes emblématiques du territoire**, Yves Gillet, 67 ans, a annoncé le 21 juin son intention de transmettre la direction opérationnelle, tout en conservant la présidence.
« À partir du 1er juillet, **la gouvernance évolue** », a annoncé le fondateur du groupe, qui a œuvré depuis plusieurs années à garantir « son indépendance, ses valeurs, ses engagements ». **Denis Pourlier-Cucherat**, qui avait intégré Keran il y a deux ans, devient ainsi directeur général. Le capital, lui, se répartit désormais entre Yves Gillet qui reste actionnaire à 39,5 %, une soixantaine de collaborateurs réunis sous la société Nakre lors de l'ouverture du capital réalisée en 2019 (16 %), la société Nakre composée des DG, de la DRH, du Daf et du DSI (35,5 %) et enfin deux personnes physiques (Christophe Dalichampt, DG de Naomis et Denis Pourlier-Cucherat) à hauteur de 9 %. « Le groupe ne compte aucun actionnaire extérieur », a souligné Yves Gillet.
Afin d'ancrer encore davantage l'ambition du groupe pour un impact social et environnemental positif, Keran va par ailleurs devenir **entreprise à mission**. Avec une raison d'être toute trouvée, puisqu'elle était déjà mise en œuvre : « contribuer à un aménagement et à une gestion des territoires au service de l'Homme et en harmonie avec l'environnement ». Yves Gillet voit dans cette évolution « naturelle », le bénéfice de l'apport du comité de mission « qui nous accompagne, voire vient nous titiller ».

Nelly LAMBERT

6

VENDÉE

CRÉATION

FACILIT'& VOUS AMÉLIORE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Comment **l'équilibre vie pro/vie perso** peut-il jouer un rôle dans **l'attractivité** d'une entreprise ? Une question à laquelle Laurence Tesson s'est souvent confrontée dans le cadre de son activité de gestion d'un centre de bilan de compétences. Pendant 20 ans, cette **psychologue du travail** a tenté de concilier deux mondes aux exigences opposées. « Là où l'entreprise cherche à produire et à performer, le salarié vise le **bien-être** et le **sens**, analyse-t-elle. À partir de là, comment croiser les objectifs ? J'ai créé Facilit'& vous en mars 2022 pour soulager les salariés du quotidien. Nous proposons des services couvrant leurs besoins sur quatre thématiques : pratique (pressing, colis à la poste…), bien-être & sport, formation et livraison (plateau repas, paniers fermiers issus de producteurs locaux…). De son côté, l'entreprise cliente soigne sa marque employeur pour mieux attirer et conserver les talents », résume la fondatrice. Basée à Challans, la **conciergerie** entend couvrir **la Vendée** et **le bassin choletais**. Elle vise une cible large, de la TPE au grand groupe, via un **modèle d'abonnement** au prorata du nombre de salariés. « Cela peut aller de 20 €/mois pour une entreprise de moins de dix salariés à 2,50 € pour un groupe de plus de 1000 salariés, précise l'entrepreneuse. Pour l'instant, le concept est bien accueilli. Nous visons un premier gros client d'ici la fin de l'année afin d'amorcer le bouche-à-oreille et l'activité. »

Sophie COMTE

© Facilit'& vous

© Martin LAUNAY / CARENE

LOIRE-ATLANTIQUE

CONCOURS

AUDACITY AWARDS : INSCRIPTIONS OUVERTES !

Le concours Audacity awards, organisé par la Carene – Saint-Nazaire agglomération, récompense chaque année depuis onze ans les **entrepreneurs les plus innovants** du territoire nazairien. **Cinq catégories** sont proposées pour candidater : innovation sociale, transition écologique, service innovant, produit innovant, transition numérique. Ce concours est destiné aux associations, TPE, PME/PMI, ou porteurs de projets s'inscrivant dans une **perspective de création d'activité**. À la clé pour les lauréats : un chèque de 2 000 €, un accompagnement par la CCI Nantes St-Nazaire, un diagnostic approfondi d'Atlanpole, des mises en relation et une visibilité plus importante sur le territoire. Les **inscriptions** pour l'édition 2022 sont ouvertes **jusqu'au 11 septembre**, pour une soirée de remise des prix fixée le 22 novembre.

Karine LIMOUZIN

EGI

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Plus de 40 ans d'expérience

LOCAL NEUF DE 530 m²

VISUEL SUR LA ROUTE DE PARIS

CARQUEFOU

260 m² de bureaux sur deux niveaux
270 m² de dépôt avec portail sectionnel

Local neuf et indépendant

Pour plus d'informations contactez-nous

02 40 94 86 81

ZI Le Pan Loup
44220 COUËRON

contact@e-g-i.fr

© N'go

LOIRE-ATLANTIQUE

COLLABORATION

N'GO SORT UNE PAIRE DE CHAUSSURES EXCLUSIVE AVEC JULES ET LE TOUR DE FRANCE

En cuir blanc, rehaussées de semelles beiges, dotées de lacets fabriqués à partir de bouteilles en plastique recyclées et ornées d'un motif ethnique jaune tissé à la main par des **artisanes vietnamiennes**, en clin d'œil à la couleur du célèbre maillot : c'est le look du modèle conçu par la marque nantaise de **sneakers éthiques et écoresponsables N'go**, en partenariat avec l'enseigne de mode Jules et le Tour de France.
À l'origine de cette idée, une blague de 1er avril : un modèle à pois rouges dessiné par la marque en référence au maillot de meilleur grimpeur, et publié sur les réseaux sociaux.
Devant l'accueil favorable des internautes, la société contacte ASO, entreprise organisatrice du Tour, qui la met en lien avec l'enseigne de prêt-à-porter, fournisseur officiel de l'événement.
Le courant passe et Jules intègre la paire de chaussure à sa **collection** de vêtements de produits dérivés du Tour. Les chaussures sont ainsi disponibles dans une cinquantaine de boutiques Jules en France. L'occasion pour N'go de gagner en notoriété mais aussi pour Kevin Gougeon, cofondateur de Ngo, « une envie de se faire plaisir, étant fan de cyclisme. Au-delà, nous voulons aussi porter le message de la **mobilité urbaine** et du vélo comme moyen de transport écologique et agréable, sachant que beaucoup de nos clients sont vélotaffeurs ».
Signe que les vents sont favorables, cette collaboration a ouvert la voie à un autre partenariat, toujours dans le vélo, avec l'équipe cycliste professionnelle bretonne B&B Hotels.
N'go prévoit par ailleurs d'étendre sa gamme bagagerie et accessoires en créant un sac destiné à se placer sur un vélo.

Gildas PASQUET

© Studio Mike & Cheese

9

LOIRE-ATLANTIQUE

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

FLEURY MICHON OUVRE UN ESPACE DE COWORKING À NANTES

Le groupe agroalimentaire Fleury Michon compte 3 500 collaborateurs, dont 2 500 au sein du siège social basé à Pouzauges (85). D'après Antoine Belot, directeur des ressources humaines, 300 postes sont éligibles au télétravail. Parmi les effectifs, « environ une cinquantaine de salariés résident en périphérie nantaise », estime-t-il. Et, face aux **nouvelles aspirations des salariés** sur un meilleur équilibre des temps privés et professionnels, « 65 s'étaient prononcés en faveur d'un espace de coworking à Nantes ». Ainsi est née l'idée d'ouvrir en janvier dernier le Hubfleury au sein du **bâtiment Regus** dans le quartier Euronantes gare. « La capacité maximale est de 25 places (deux open space de neuf places chacun, deux bureaux individuels et salles de réunion). Toutes ne sont pas occupées à l'heure actuelle. La fréquentation est variable, en moyenne, 10 à 15 personnes par jour qui alternent, sur la base du volontariat, deux jours en télétravail et trois jours en présentiel entre le siège vendéen et ces bureaux partagés. » Un moyen pour Fleury Michon de faire en sorte que ses collaborateurs gagnent en « **qualité de vie** » mais aussi d'attirer de nouveaux talents. « Cet espace est un levier d'attractivité pour des candidats », estime le DRH alors que « la question du télétravail est devenue systématique lors des entretiens ». L'année 2022 fera office de test. Pour l'heure, « Fleury Michon a pu mesurer un vrai satisfecit via une enquête de satisfaction réalisée en mai », conclut Antoine Belot.

Florence FALVY

Fleury Michon propose à ses collaborateurs un espace coworking de 25 places à Nantes.

© Fleury Michon

10

VENDÉE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LA GOURDE ÉCO-CONÇUE DE KERHEA TROUVE SON MARCHÉ

Depuis sa création à La Chapelle-Achard en 2019, Kerhea s'attaque au plastique à usage unique. L'entreprise **conçoit, distribue et recycle** des **contenants** (bouteilles, articles de vaisselle) **100 % issus du végétal**. « Nous assurons jusqu'à la fin de vie du produit grâce à notre **borne de collecte dédiée** que nous installons chez nos clients », explique Lucien Keresit, le cofondateur. En 2021, l'entreprise lance **Klo**, une **gourde éco-conçue** dont la partie principale est fabriquée à partir de canne à sucre. « Hormis la matière première, nos produits sont made in France. Je dirais même plus, **made in Pays de la Loire**, s'amuse-t-il. Le bouchon (en bois) est standard, précise l'entrepreneur. Il peut être conservé pour s'adapter à d'autres contenants. Seul le corps est collecté pour récupérer la matière afin d'en faire un nouveau produit. » Commercialisée en direct à son lancement, la gourde est désormais vendue via un **réseau de distributeurs en France et depuis cette année en Belgique**. « Des entreprises, des collectivités, des événements, mais aussi des clubs sportifs nous sollicitent, déclare Lucien Keresit. Nous devrions atteindre les 20 000 gourdes d'ici le début de l'année prochaine. » L'entreprise, qui emploie deux collaborateurs actuellement, ambitionne un chiffre d'affaires de 700 000 € l'année prochaine et **finalise une levée de fonds** pour industrialiser la fabrication, exporter le concept et développer de nouveaux produits.

Sophie COMTE

« IL Y A UNE VRAIE ATTENTE POUR NOS GAMBAS ! »

Acteur de **l'économie circulaire** né en 2018, la start-up **deeptech** Lisaqua s'est spécialisée dans **l'élevage de gambas indoor** garanties **triple zéro** : sans antibiotique, kilomètre parcouru ou rejet polluant. À la tête aujourd'hui d'une équipe de 15 personnes installée à Saint-Herblain, Charlotte Schoelinck, Caroline Madoc et Gabriel Boneu prévoient dix recrutements d'ici la fin de l'année. Une première étape avant un **développement a minima national** qu'ils nous détaillent.

Propos recueillis par Nelly **LAMBERT**

Qui est à l'origine de l'idée permettant de créer Lisaqua ?

Charlotte Schoelinck : C'est moi. Je suis docteure en biologie marine. Durant ma thèse sur les poissons du Pacifique, j'ai constaté la surpêche. Ensuite, j'ai été faire un post-doctorat au Canada et j'ai découvert l'aquaculture en visitant des exploitations conventionnelles de saumons et d'esturgeons. J'y ai observé un usage très important d'antibiotiques et une absence de filtration des rejets des poissons, ce qui a un impact polluant sur l'environnement à peu près équivalent aux algues vertes en Bretagne. J'ai également découvert là-bas un nouveau type d'aquaculture : en pleine mer, on va combiner une cage de saumons, des moules, des concombres de mer, des macroalgues. Ces organismes vont récupérer les rejets de la production de saumons. En revanche, comme on est en pleine mer, il y a toujours un usage important d'antibiotiques. L'idée a été de transposer ce système à terre pour ne plus avoir d'antibiotiques du tout et c'est ce que l'on fait ici. On élève des gambas et on valorise leurs rejets par des bactéries ou par d'autres invertébrés marins que l'on utilise pour l'alimentation animale.

Comment êtes-vous devenu un trio ?

CS : Je connaissais déjà Gabriel. Pendant que je faisais ma thèse, lui se trouvait dans une start-up.

Caroline Madoc : De mon côté, je suis ingénieure des Mines et j'ai travaillé quelques années dans l'industrie. Mon conjoint travaillait avec Gabriel. J'ai entendu parler de l'idée de Charlotte à un moment où j'étais à la recherche d'une nouvelle aventure qui aurait du sens et correspondrait à mes valeurs environnementales. J'ai embarqué dans le projet mi-2017.

CS : Début 2018 on a créé la société et on est allés chercher nos premières crevettes en Belgique pour les mettre… dans le salon de Caroline.

CM : Cet aquarium de 40 litres a été notre tout premier bassin pilote. Depuis, on a fait un certain nombre de changements d'échelle, étape par étape. La philosophie était de faire les erreurs en étant petits avant de se jeter dans le grand bain.

CS : On a vraiment eu un fonctionnement de start-up. Au début on a peu investi. Notre capital social nous a servi à acheter une ou deux piscines de jardin, puis un peu plus gros et ainsi de suite. On a été sur trois endroits différents avant d'arriver ici en janvier dernier.

Quelles sont les difficultés que l'on peut rencontrer dans un projet comme le vôtre ?

CS : Sur l'aspect technique, il n'y a pas un mais plusieurs élevages en même temps, ce qui augmente le challenge. L'autre particularité, c'est que l'eau d'élevage est assez chargée en particules : il faut qu'elle soit particulièrement aérée et agitée afin de maintenir des conditions d'élevage satisfaisantes, pour les gambas et pour le milieu d'élevage lui-même. On a travaillé sur les formes de bassins, les dispositifs d'agitation, les profondeurs à utiliser pour que les crevettes utilisent au maximum le volume de bassin…

Charlotte **SCHOELINCK**
Gabriel **BONEU**
Caroline **MADOC**
associés cofondateurs de Lisaqua

© Benjamin Lochenat

Gabriel Boneu : On a aussi eu un challenge lié aux locaux. Le fait d'avoir démarré et d'avoir agrandi les bassins petit à petit nécessitait de trouver des sites qui accueillent notre installation de manière suffisamment pérenne pour pouvoir investir dans nos installations. On a également eu un défi lié à l'approvisionnement de larves de crevettes, en particulier en période Covid. Aujourd'hui, on met en place une écloserie afin de produire nos propres larves, mais pendant quatre ans on les a importées, soit de pays européens, soit de Floride. On a connu des circuits logistiques ralentis, voire complètement coupés… Ça a accéléré la décision, d'autant que, même si ces larves étaient disponibles, elles arrivaient stressées par le transport. Avec notre propre écloserie, on a un approvisionnement fiable dans la régularité et dans la qualité.

Pour en revenir à la philosophie du projet, vous vous inscrivez dans un certain nombre de tendances fortes…

GB : On a créé Lisaqua sur nos convictions personnelles et il se trouve qu'elles sont très raccord avec les tendances, tant en ce qui concerne le réchauffement climatique, la biodiversité, les circuits courts, la souveraineté alimentaire, la relocalisation, la transparence… Tout est guidé par des choix stratégiques, économiques et par l'impact environnemental et non par une stratégie marketing.

© Benjamin Lachenal

Les gambas de Lisaqua, en cours d'élevage.

« ON A CRÉÉ LISAQUA SUR NOS CONVICTIONS PERSONNELLES ET IL SE TROUVE QU'ELLES SONT TRÈS RACCORD AVEC LES TENDANCES. »

Gabriel Boneu

De quelle manière vos gambas se distinguent-elles ?

CS : Jusqu'ici les crevettes que l'on trouve sont produites sous les tropiques, impliquant beaucoup de pollution et de destruction d'écosystème. Elles sont surgelées sur place et on ajoute des additifs pour leur conservation, puis elles sont vendues cuites sur les étals des poissonniers. Nos crevettes, elles, sont sans antibiotiques, ne produisent pas de rejets, n'ont pas de conservateur. Et on les vend crues. C'est vraiment un autre produit. Elles vont avoir le croquant des gambas labellisées, mais comme il n'y a pas de traitement, pas de saumure, qu'elles ne sont jamais congelées, elles ont un parfum de langoustine.

GB : Les gambas bio qu'on avait fait analyser ont 30 % de sel de plus et les gambas premier prix, 90 % de plus. Ça vient essentiellement de la phase de surgélation qui nécessite beaucoup de sel. Il y a donc une différence de goût et de texture.

Comment se présente le marché dans lequel vous vous inscrivez ?

GB : La France est le deuxième pays consommateur européen, sachant que l'Europe est le troisième plus gros marché derrière la Chine et les États-Unis. La France importe chaque année 80 000 tonnes de crevettes tropicales surgelées, ce qui représente un peu moins de 800 M€ par an. Ici on en fait 10 tonnes aujourd'hui et notre objectif est d'atteindre assez rapidement 20 % du segment haut de gamme (gambas labellisées et sauvages) que l'on consomme en France et en Europe, soit 10 000 tonnes au niveau européen.

Qui sont vos clients ?

GB : Aujourd'hui, ce sont les poissonniers et les restaurateurs. Sur la métropole nantaise, on a quatre poissonniers avec lesquels on travaille régulièrement, à Talensac, quartier Zola et deux autres à Orvault. On commercialise nos gambas depuis déjà trois ans et même si on a démarré sur de petits

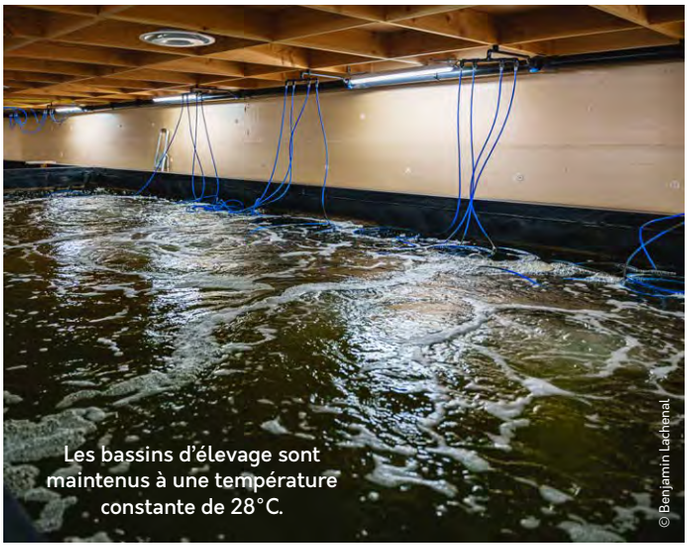
Les bassins d'élevage sont maintenus à une température constante de 28°C.
© Benjamin Lachenal

© L'saqua

volumes, on a énormément de retours des consommateurs et des poissonniers. Il y a une vraie attente. On a aussi fait des tests avec des chefs étoilés qui nous ont confirmé que notre produit les intéressait. On a donc très peu de doutes sur la commercialisation des 10 tonnes par an que l'on va produire sur la métropole nantaise.

On est en train d'élargir le réseau de distribution. Et demain nos clients seront aussi les distributeurs et les intermédiaires, sachant qu'actuellement 70 % des produits de la mer sont vendus par la grande distribution. La demande est déjà au rendez-vous, mais pour l'instant c'est encore trop tôt pour nous. Là où on est capables de vendre 150 kilos de crevettes par semaine, eux souhaitent en acheter 5 tonnes par semaine...

Y a-t-il une saisonnalité pour ce produit ?

GB : Au niveau de la production, on désaisonnalise l'élevage justement en n'étant pas dépendants de la température extérieure grâce à nos bassins maintenus à température constante, ce qui va nous permettre de récolter toutes les semaines des gambas fraîches. La première récolte aura lieu fin août. Pour la consommation, il y a une demande toute l'année, avec un pic en décembre où l'on consomme l'équivalent de trois mois d'été, mais pour le moment on est toujours sur des volumes inférieurs à la demande. La question de la saisonnalité se posera quand on produira 5 000 tonnes par an, mais pour l'instant on est vraiment en position de force sur le marché.

Quel est votre plan de développement ?

GB : On y va vraiment étape par étape : les quatre premières années ont été dédiées à la R&D, à développer les principes fondamentaux de l'élevage, la mise en place des process. Là, on est sur une brique qui est l'échelon intermédiaire entre le prototypage et l'échelle commerciale. Ce qu'on fait ici c'est stabiliser nos procédés – la production, la récolte, la vente – pour déployer des fermes à beaucoup plus grande échelle. Même s'il reste à affiner, schématiquement notre plan de développement est de développer une ferme par bassin de vie. Si je prends l'exemple de la France, on pourrait imaginer un réseau de quatre à six fermes, chacune couvrant une grande région. On est en train d'étudier différents paramètres - économiques, logistiques, coûts d'investissement, facilités de distribution - pour décider de l'endroit où on veut les implanter. Aujourd'hui, on a déjà un projet de ferme en Seine-et-Marne, à 45 minutes de Paris et de Rungis.

Où en est ce projet ?

GB : On a été sélectionnés par le Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères du Nord Seine-et-Marne et par Veolia pour installer notre ferme à proximité de l'UVE (*Unité de valorisation énergétique, NDLR*), l'installation qui brûle les déchets en produisant de la chaleur. On va récupérer cette chaleur pour maintenir nos bassins à bonne température. On est vraiment dans une logique d'économie circulaire. Actuellement, on est en train de finaliser les études d'ingénierie et la contractualisation du projet, l'objectif étant de démarrer les travaux en 2024 pour démarrer la production en 2025.

Cette ferme produira 500 tonnes par an et on va la construire en deux tranches. D'abord, une première tranche de 100 tonnes, puis un agrandissement à 500 tonnes. L'idée est de faire ensuite un réseau de fermes en France, puis en Europe qui produiront chacune entre 300 et 500 tonnes par an et seront distribuées à l'échelle régionale. Chaque ferme recrutera entre 30 et 50 personnes sur site. On va créer de l'emploi sur les territoires et il s'agit d'emplois pérennes et réguliers.

Ce n'était pas possible de réaliser ce premier projet sur notre territoire ?

GB : Il se trouve que le projet en région parisienne a été le premier à émerger, mais on continue de chercher activement un site d'implantation sur le territoire : un partenaire qui dispose de suffisamment de chaleur, localisé à côté d'un terrain suffisamment grand (minimum 4 hectares) et le plus proche de Nantes possible.

Dans l'idéal, à quelle échéance prévoyez-vous d'investir le marché européen ?

GB : À l'horizon 2027-2028, on souhaite mettre en place les premiers projets en Espagne, Italie, Allemagne qui sont les plus grosses zones de consommation. Mais pour l'instant, on y va par étapes !

« NOS CREVETTES SONT SANS ANTIBIOTIQUES, NE PRODUISENT PAS DE REJETS, N'ONT PAS DE CONSERVATEURS. ET ON LES VEND CRUES SUR L'ÉTAL. »

Charlotte Schoelinck

Quels sont vos enjeux aujourd'hui ?

GB : Notre gros enjeu c'est d'identifier les financements nécessaires aux investissements liés à nos fermes. Contrairement à la plupart des start-up du numérique, ceux-ci se chiffrent en millions d'euros et sont préalables à la commercialisation de nos gambas.

En 2023, on va faire un nouveau tour de table[1] pour financer notre ferme en région parisienne et on va avoir besoin de plusieurs dizaines de millions d'euros.

La dernière levée de fonds a pris du temps à cause de la nature de notre projet. On était sur une échelle un peu intermédiaire entre le financement de l'innovation et celui de l'infrastructure. On déstabilisait la plupart des fonds qui sont habitués à investir dans des cadres très carrés dans le web où la logique c'est « quand je fais tant de chiffre d'affaires je peux lever tant de millions d'euros ». Nous, nous avions besoin d'un financement qui correspondait à des entreprises qui font déjà un chiffre d'affaires significatif, sauf qu'on ne l'avait pas encore. Malgré tout, ça ne nous a pas ralentis car on a eu un très bon soutien de Bpifrance et des banques.

L'une de vos particularités, c'est que vous vous appuyez sur des partenariats stratégiques pour déployer votre réseau de fermes…

GB : Pour nous implanter, il nous faut juste une installation qui génère de la chaleur. Ça peut être une UVE, un méthaniseur, une chambre froide, une ferme de serveurs informatiques… En fait il y a énormément d'installations agricoles ou industrielles qui génèrent de la chaleur et on a alors affaire à des gens très éduqués. En région parisienne, on a ainsi répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la part du syndicat de gestion des déchets qui cherchait une activité pour exploiter sa chaleur. Par contre, dans d'autres cas de figure, il faut faire de la pédagogie et là c'est beaucoup plus lourd. Le fait de communiquer sur un premier projet fait qu'on a été sollicités par de nombreux exploitants d'installations. On est donc en train de constituer un portefeuille de projets pour être prêts d'ici quatre ou cinq ans à déployer rapidement notre réseau de fermes sur les différents sites identifiés.

La donnée temps est-elle cruciale pour vous ?

GB : On a besoin d'aller vite pour des questions financières car on n'est pas encore à l'équilibre et on doit donc rapidement atteindre l'échelle qui nous permettra d'être rentables. Et d'un point de vue concurrence, on est sur un secteur tout neuf et on a identifié une quarantaine de projets dans le monde avec des technologies et des approches différentes. Globalement, quelques acteurs sont en train de faire des levées de fonds plus significatives qui vont leur permettre d'accélérer rapidement. Pour l'instant, personne ne produit plus de 60 tonnes par an, mais il y a de fortes chances que d'ici trois à cinq ans certains émergent. Et on souhaite faire partie des pionniers pour produire à une échelle significative. Pour l'instant on est très sereins : on a du répondant au niveau des partenaires, des clients et on n'a pas de point de blocage réglementaire. On a « juste » un sujet financier.

Nos convictions nous poussent à faire des choix assez radicaux sur le fait de ne pas utiliser d'antibiotiques, de ne pas mettre de sulfites, d'utiliser de l'énergie de récupération, de faire des partenariats avec des industriels, ce qui fait que ça a un impact évident sur le coût de production. Tant qu'on continuera d'importer des crevettes bas de gamme à 5 € le kilo alors que nous ça nous coûte 15 à 20 € à produire, on aura une concurrence limitée. Du coup, on a un gros travail à faire sur la sensibilisation des consommateurs et des retailers. Mais il y a aussi un sujet qui pourrait être traité par le législateur…

De quelle manière ?

GB : En instaurant une taxe carbone ou un malus sur les produits importés qui ont un impact négatif sur l'environnement. Aujourd'hui, le coût carbone est dans notre coût de production mais pas du tout dans celui des crevettes importées. Tant que ce sera plus économique de produire n'importe comment mais à bas coût, on va continuer de le faire.

Ou alors il faut forcer un affichage très clair sur la traçabilité, l'origine du produit, sur le fait qu'il n'est pas frais. Actuellement, sur l'étal des poissonniers on trouve de l'ultra-frais et à côté des crevettes de l'Équateur, du Vietnam, de Madagascar, qui ont été pêchées jusqu'à 24 mois avant. Le consommateur n'est pas assez informé sur le fait qu'il achète un produit qui a été gardé longtemps au frigo, qui a été installé sur une zone qui a dénaturé la mangrove, pollué l'environnement. La crevetticulture est considérée comme le premier coupable de la déforestation de la mangrove.

1. Lisaqua a réalisé une levée de 4,9 M€ en mars 2022.

LE CERCLE DES EXPERTS

DÉCRYPTAGES ET ANALYSES

32 Tourisme : le retour à la normale se profile

34 Le e-commerce contribue au chiffre d'affaires d'un commerçant sur deux

36 « Les matières recyclées, un levier extraordinaire pour la décarbonation »

38 Les entreprises vont-elles se convertir à l'achat d'occasion ?

40 Recrutements : les candidats veulent plus de transparence dans les offres d'emploi

42 Aides à l'alternance prolongées jusqu'à fin 2022

43 Faute de gestion ou simple négligence ?

© Shutterstock

TOURISME : LE À LA NORMA

Le secteur touristique s'attend à de **belles perspectives estivales**, qui devraient lui permettre de retrouver une **activité proche de celle d'avant Covid**, soutenue par la clientèle domestique et portée par le retour des **visiteurs étrangers**.

Par Aïcha **BAGHDAD ET B.L**

© Shutterstock

RETOUR LE SE PROFILE

En dépit du conflit en Ukraine et de la hausse des prix, la reprise du tourisme international en France se confirme. Le niveau d'activité se rapproche des performances affichées en 2019, d'après la dernière note de conjoncture d'Atout France, l'agence de développement touristique, publiée le 7 juin dernier. La ville de Paris enregistre un rebond notable témoignant d'une reprise dynamique. L'hôtellerie haut de gamme bénéficie plus particulièrement du retour de la clientèle étrangère.

Selon les données dévoilées, les recettes du tourisme international s'élevaient à 4 Mds€ en mars 2022, ce qui correspond à une baisse de 4 % seulement du niveau prépandémique. L'an passé, la France a pu conserver son leadership en termes de recettes internationales, soit 35 Mds€. Sur l'ensemble de l'année, sa part de marché au sein de l'Union Européenne s'établit à 17,7 %, contre 15 % pour l'Espagne et 11,1 % pour l'Italie. En mars 2022, les recettes des clientèles européennes (Suisse, Belgique, Royaume-Uni…), renouent également avec leur niveau d'avant crise, voire le dépassent, alors que l'absence des voyageurs chinois et japonais se fait sentir. En revanche, le transport aérien est toujours en retrait par rapport à son niveau prépandémique : les arrivées internationales sont en baisse d'un tiers comparativement avec la même période de 2019.

UNE REPRISE PORTÉE PAR LA CLIENTÈLE DOMESTIQUE

Le marché domestique reste bien orienté avec un volume de nuitées avoisinant le niveau de 2019 (-4,8 %) sur ce premier trimestre, mais en croissance de 23,4 % par rapport aux trois premiers mois de 2021. En dépit de la levée des restrictions sanitaires, les destinations de proximité, en particulier le littoral et la moyenne montagne, continuent d'être privilégiées par les Français bien que l'étude note le redressement des départs à l'étranger. En mars, la reprise de l'activité touristique s'est confirmée, portée notamment par le rebond des hébergements marchands par rapport à 2021.

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE SE REDRESSE

Sur le marché de la location de particulier à particulier, Atout France, se montre optimiste quant aux perspectives pour le mois de juillet. L'offre et la demande ainsi que les taux d'occupation affichent des niveaux supérieurs à 2019 sur l'ensemble de l'Hexagone, à l'exclusion de Paris où les volumes de demande sont inférieurs à ceux enregistrés avant la pandémie.

Côté activité hôtelière, fortement impactée par la pandémie, le redressement devrait se poursuivre. Le déficit d'occupation par rapport à 2019 a été comblé ce mois d'avril 2022, notamment grâce aux établissements haut de gamme. Ce segment a bénéficié du retour des clientèles étrangères, européenne et américaine, affichant un progrès significatif, notamment pour les établissements de la capitale et de la Côte d'Azur.

RETOUR DU DÉSIR DE VOYAGER

À l'approche de la saison estivale, la France se classe parmi les trois destinations favorites des touristes européens, avec l'Italie et l'Espagne. « Les voyages de loisirs sont privilégiés et les destinations littorales plébiscitées », explique Atout France. L'organisme s'attend à une tendance positive et souligne des intentions de voyages traduisant « un besoin de vacances important ». Et un redressement significatif des flux aériens vers la France a été observé : ce mois d'avril, ils se situent aux deux tiers de leur niveau de 2019 à la même période, « traduisant un retour à la normal progressif », note Atout France. Les clientèles espagnoles et italiennes reviennent dans l'Hexagone, avec des réservations sur la période de mai à juillet en avance par rapport à 2019.

Bien que l'activité touristique s'annonce soutenue, Atout France souligne, toutefois, quelques points de vigilance. Notamment, les difficultés de recrutement, en particulier des saisonniers. Les professionnels souffrent encore d'une pénurie de main d'œuvre qui risquent d'impacter leur offre estivale. D'autre part, l'inflation, la hausse des prix des carburants et la baisse du pouvoir d'achat qui en résulte pourraient influencer les comportements de consommation des estivants, de mobilité et leur choix de destination.

LE E-CO CONTRIBUE AU CH D'UN COMMER

L'Association pour l'économie numérique (Acsel) a publié la nouvelle édition de son baromètre annuel **« Croissance et digital »**, qui propose un éclairage sur les tendances de la **transformation numérique** des commerçants.

Par Miren **LARTIGUE**

« Le digital est désormais majoritairement reconnu comme un canal de vente » et le besoin d'accompagnement des commerçants « explose depuis quelques mois » a résumé Cyril Grira, membre du conseil d'administration de l'Acsel et directeur du pôle industrie, retail et omnicanal de Google France, lors de la présentation des résultats de la 6e édition du baromètre « Croissance et digital », le 1er juin dernier, à Paris. Une enquête réalisée par l'institut Ipsos pour l'Association pour le commerce et les services en ligne (Acsel) à laquelle 700 dirigeants d'entreprises de commerce, de toutes tailles, ont répondu cette année.

LE DIGITAL CONTRIBUE AU CHIFFRE D'AFFAIRES D'UN COMMERÇANT SUR DEUX

Après une année de crise en 2020 et une année de reprise en 2021, 39 % des commerçants interrogés s'attendent à une croissance de leur chiffre d'affaires en 2022, soit des prévisions « plutôt optimistes », a estimé Cyril Grira. Et si le digital représente « une opportunité » pour 65 % d'entre eux, il reste « un passage obligé » pour 31 % et « ignoré » par 4 %. Surtout, le digital contribue désormais au chiffre d'affaires d'un commerçant sur deux (51 %) pour l'ensemble des entreprises interrogées, et d'un commerçant sur trois (69 %) pour les entreprises de moins de 20 salariés.

MMERCE
IFFRE D'AFFAIRES
ÇANT SUR DEUX

VERS LE DÉVELOPPEMENT DE STRATÉGIES OMNICANALES

Aujourd'hui, « le digital est perçu comme un moyen de développer le e-commerce, mais aussi le commerce local », en générant du passage dans les magasins physiques, « en particulier dans les plus petites entreprises ». Ainsi, le développement d'une stratégie omnicanale, qui consiste à utiliser de façon simultanée et interconnectée tous les canaux de communication et de vente, physiques et numériques, est un objectif pour 51 % des commerçants interrogés (+16 points par rapport au baromètre de juin 2021). Développer de concert une activité commerciale en physique et en numérique permet à la fois de maintenir (83 %) et améliorer (72 %) la relation client, mais aussi de sauvegarder l'activité quand on ne peut pas ouvrir les magasins (82 %) – un enseignement de la crise sanitaire.

LES RÉSEAUX SOCIAUX DE PLUS EN PLUS UTILISÉS COMME VECTEUR DE VENTE

73 % des commerçants interrogés disposent d'un site vitrine et 72 % d'une page professionnelle sur les réseaux sociaux – des taux qui montent à 90 et 92 % pour les entreprises de moins de 20 salariés. « Les réseaux sociaux sont utilisés pour la visibilité et la communication », mais également « comme un outil de transaction, un vecteur de commercialisation », a relevé Fabienne Simon, directrice générale adjointe d'Ipsos marketing. Ainsi, 45 % des commerçants interrogés utilisent les réseaux sociaux pour commercialiser leurs biens et leurs services, soit une hausse de quatre points par rapport à l'édition précédente du baromètre. 37 % ont un site marchand en propre et 11 % recourent à des sites marchands d'autres entreprises. Enfin, 40 % d'entre eux utilisent des outils d'analyse pour mieux connaître leurs clients (57 % dans les entreprises de moins de 20 salariés).

73 % DES COMMERÇANTS INTERROGÉS DISPOSENT D'UN SITE VITRINE ET 72 % D'UNE PAGE PROFESSIONNELLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT

Si la majorité des entreprises sondées (55 %) disent disposer de compétences en interne pour accompagner leur transformation digitale (en hausse de quatre points par rapport à 2020), « on constate un besoin d'accompagnement des entreprises pour monter en expertise », a poursuivi Fabienne Simon. De fait, un quart des commerçants (24 %) disent avoir besoin d'être accompagnés dans leur transformation numérique, « dont beaucoup de commerces déjà assez bien digitalisés ». Ces besoins portent notamment sur la maîtrise des outils digitaux par les collaborateurs (84 %), sur la conception d'une feuille de route pour savoir par où commencer (80 %), ou encore sur le développement d'un canal de vente en ligne (66 %). À noter que les stagiaires, les alternants apprentis et les jeunes diplômés sont aujourd'hui davantage recherchés pour leur maîtrise du digital que pour leur faible coût.

L'APPROPRIATION DE LA RSE VIA DES OFFRES ÉCORESPONSABLES

Dans le cadre de cette enquête, l'Acsel a souhaité cette année porter un éclairage particulier sur les pratiques liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Il en ressort que seul un quart des commerçants interrogés ont mis en place une politique globale en matière de RSE, mais que près d'un sur deux (49 %) proposent ou s'apprêtent à proposer très prochainement une offre écoresponsable. Cet engagement à développer de telles offres vise à la fois à donner du sens à la consommation (75 %) et à répondre à l'attente des clients (70 %). En matière de RSE, « il reste encore du chemin à parcourir mais c'est un sujet que les commerçants s'approprient en lien avec l'offre », a conclu Fabienne Simon.

« LES MATIÈRES RE
UN LEVIER EXTRAORDINAIRE

Élu président de la **Fédération européenne des industries du recyclage** en mars 2022, Olivier François dresse un **état des lieux** de la filière de recyclage en France et nous éclaire sur les **principaux défis** à venir.

Propos recueillis par Marie **BOULLENGER** – La Gazette Nord-Pas de Calais pour ResoHebdoEco
Reso-hebdo-eco.com

Vous venez d'être plébiscité à la tête de la Fédération européenne de l'industrie du recyclage (Federec). Que représente cette nomination pour vous ?

Olivier François : C'est vraiment une belle reconnaissance de la profession. Cela fait 20 ans que je suis très actif dans le domaine du recyclage à travers la Fédération française et, petit à petit, à travers mon investissement, je me suis impliqué dans la Fédération européenne à Bruxelles. J'ai été vice-président de la Fédération et suis donc aujourd'hui devenu président pour trois ans de mandat.

Concrètement, que recouvre la filière du recyclage ?

Nous considérons que le recyclage est la production de matières premières, c'est-à-dire le fait de produire du neuf avec des matériaux recyclés. Or les gens ont tendance à penser que notre métier est uniquement lié à la gestion des déchets. Aujourd'hui, 80 % de l'activité du recyclage est liée aux métaux, dont 40 % pour les métaux ferreux et 40 % pour les métaux non ferreux (aluminium), 7 % pour le papier carton, 3 % pour les plastiques et 10 % pour tout ce qui concerne le textile, le bois, les pneumatiques… Les métaux jouent un rôle absolument majeur dans le métier de recyclage. À l'échelle nationale, la filière pèse environ 9 Mds€ de chiffre d'affaires et représente plus de 1000 entreprises.

Quels sont les principaux défis à relever pour la filière ?

La Commission européenne, avec Ursula von der Leyen comme présidente depuis 2019, avait affiché la couleur avant même le Covid. Le cap n'a pas varié depuis : la Commission a clairement inscrit l'économie circulaire comme sa priorité numéro 1, ainsi que la décarbonation comme autre priorité. Il faut que l'Europe accélère sa politique en matière de décarbonation, cela représente l'un des principaux enjeux des années à venir.

Comment s'articule le plan d'actions de la Commission européenne ?

Précisément l'objectif à terme est d'utiliser les matières recyclées pour la conception et la fabrication d'objets neufs, c'est cela qui crée le lien indissoluble entre l'économie circulaire et la décarbonation. Donc l'utilisation de matières recyclées est un levier extraordinaire pour décarboner la production industrielle.

Quels sont, actuellement, les freins persistants de la filière recyclage ?

Les entreprises savent très bien faire leurs calculs : quand elles consomment des matières recyclées, elles font forcément des économies d'énergie, il n'y a donc pas réellement besoin de les convaincre.

Aujourd'hui, c'est beaucoup plus les autorités à l'origine des réglementations qu'il faut convaincre. C'est ce à quoi nous travaillons intensément. Pour cela, l'idée est d'introduire des obligations d'incorporation de matières recyclées dans les objets neufs, c'est là tout l'enjeu actuel. En 2025, par exemple, l'Europe a imposé l'incorporation obligatoire d'au moins 25 % de plastique recyclé dans les bouteilles en plastique type PET (typiquement les bouteilles d'eau). La plupart des grands groupes à l'image de Danone et Nestlé, à titre d'exemple, se sont immédiatement rapprochés des acteurs du recyclage par rapport à ces futures réglementations.

Olivier **FRANÇOIS**

CYCLÉES, POUR LA DÉCARBONATION »

© Shutterstock

«IL Y A UNE RÉELLE PRISE DE CONSCIENCE EN CE QUI CONCERNE L'USAGE DE MATIÈRES RECYCLÉES POUR DÉCARBONER L'INDUSTRIE.»

L'introduction d'obligations est-elle donc la solution pour que la filière accélère ?

L'introduction d'obligations est effectivement une voie, mais il faut favoriser la demande. Parce que c'est bien de recycler mais la demande est extrêmement importante, et l'incorporation d'obligations de matières recyclées stimule cette demande. C'est un argument qu'on a déployé depuis des années et qui commence à trouver des effets dans les décisions politiques à l'image de la France. De l'autre côté, les industriels ne veulent pas d'obligation et veulent rester libres de choisir. Il faut donc vaincre les réticences de la part des constructeurs d'objets neufs. Aujourd'hui, nous nous appuyons sur un vrai soutien des parlementaires français et européens pour stimuler la demande à travers ces obligations.

Est-ce que la France est plutôt en avance sur ses voisins européens en matière de recyclage ?

Il n'existe que très peu de différences entre les pays de l'Europe de l'Ouest, à savoir la France, l'Allemagne, le Benelux et même l'Espagne qui a beaucoup rattrapé son retard. Nous constatons très peu de différences en matière de qualité technique et d'investissements entre ces pays. En revanche, les pays d'Europe de l'Est restent en retard en ce qui concerne le traitement de déchets et le recyclage.

Êtes-vous confiant pour les années à venir ?

Il y a une réelle prise de conscience en ce qui concerne l'usage de matières recyclées pour décarboner l'industrie. J'ai cette impression que même la guerre en Ukraine ne va pas profondément remettre en cause l'idée de décarbonation. Elle risque de retarder l'application de certains projets, mais nous sommes sur la bonne voie en matière de décarbonation. L'objectif est d'accélérer sur un mode de consommation et de production d'objets qui soient décarbonés, mais il faut pour cela que ce soit l'objectif numéro 1 des États. Il y a urgence à amplifier le recyclage, mais il faut nous permettre d'investir et de continuer à produire des matières premières recyclées...

LES ENTREPRISES VONT-ELLES SE CONVERTIR À L'ACHAT D'OCCASION ?

Ordinateurs, mobilier de bureau… **L'achat d'occasion** reste une pratique émergente pour les entreprises. Mais les préoccupations **environnementales**, **économiques** et **d'accessibilité des produits** pourraient booster la demande, d'autant qu'une offre se constitue, encouragée par le législateur.

Par Anne **DAUBREE**

Pour l'instant, les habitudes adoptées par les particuliers dans la sphère privée, avec l'utilisation de sites comme Leboncoin ou Vinted, ne se sont pas transposées dans le monde de l'entreprise », constate Sophie Scantamburlo-Contreras, co-fondatrice de Scop3, plateforme qui propose aux professionnels de vendre et acheter divers types de biens, créée en 2021. De fait, d'après l'Observatoire Cetelem sur la consommation (2022), un Européen sur deux cherche à faire des économies en achetant des produits de seconde main. Et en France, le marché d'occasion pèse déjà 7 Mds€ (2021-Global data). Concernant les professionnels, en revanche, les chiffres manquent, tant le phénomène semble encore émergent. C'est ce qui transparaît du 13e baromètre de l'Observatoire des achats responsables (février 2022). D'après l'étude, 9 % seulement des entreprises ont réalisé des achats d'occasion et mesuré leurs résultats. 17 % d'entre elles se sont fixées des objectifs en la matière. Et 42 % ne traitent pas du tout ce sujet. En fait, l'achat d'occasion figure tout en bas de la liste des priorités que se donnent les entreprises en matière d'achats responsables. Pour l'essentiel, les sociétés se focalisent sur les problématiques de réduction des déchets et diminution de la consommation d'énergie. Pour autant, « le fait qu'il n'y ait pas de chiffres ne signifie pas que les entreprises ne font rien. En particulier, on commence à voir une attention portée aux produits technologiques et à la téléphonie », tempère Nathalie Paillon, directrice des opérations et des études à l'Observatoire des achats responsables.

Aujourd'hui, des entreprises très diverses sont susceptibles de trouver un intérêt à cette démarche. « Nous avons une assez large diversité de clients. Cela va de la start-up au groupe », relate Sophie Scantamburlo-Contreras. Le constat est similaire chez Bluedigo, société créée en 2019, qui propose du matériel de bureau. Elle affiche 2 M€ de chiffre d'affaires en 2021 et plus de 1200 clients (pour l'essentiel des entreprises) servis depuis sa création. « Nous nous sommes lancés avec une offre calibrée pour les PME, les TPE, les professions libérales. (…) Depuis un an, de grandes entreprises comme l'AFP ou Bouygues construction franchissent le pas », constate Maxime Baffert, fondateur et CEO de la société.

« LES LOCAUX COMME CATHÉDRALE, C'EST FINI »

De fait, plusieurs dynamiques vont dans le sens du développement de l'achat d'occasion des entreprises. Car les motivations -plurielles - des sociétés se font de plus en plus pressantes. « Il y a une volonté de bien faire, d'avoir une démarche RSE qui passe avant le souci des économies », note Sophie Scantamburlo-Contreras. Or, acheter d'occasion permet aux entreprises d'améliorer leur bilan carbone. « La lame de fond de prise en compte des enjeux écologiques touche aussi les entreprises. Cela cohabite avec la motivation économique », estime pour sa part Maxime Baffert. Chez ses clients, les priorités différèrent en fonction du type d'entreprise, « depuis la PME familiale dont le patron ne veut pas payer trop cher, à la start-up très orientée environnement, mais aussi au cabinet d'avocat désireux d'attirer des collaborateurs », décrit Maxime Baffert. En outre, la généralisation du télétravail, à laquelle s'ajoutent des délais et prix qui explosent actuellement, encouragent aussi les sociétés à adopter cette pratique. « Les locaux comme cathédrale, reflet de la puissance de l'entreprise, c'est fini. Avec le développement du té-

© Shutterstock

« IL Y A UNE VOLONTÉ DE BIEN FAIRE, D'AVOIR UNE DÉMARCHE RSE QUI PASSE AVANT LE SOUCI DES ÉCONOMIES »

Sophie Scantamburlo-Contreras

létravail, les entreprises n'ont plus forcément envie de mettre des montants très importants dans les bureaux », témoigne Maxime Baffert. De plus, « il existe un facteur conjoncturel : avec les difficultés d'approvisionnement, aujourd'hui, si vous voulez du neuf, cela peut prendre jusqu'à vingt semaines de délai, alors qu'en trois semaines, nous pouvons préparer le mobilier », poursuit le dirigeant.

UNE OFFRE QUI SE CONSTRUIT

Une autre dynamique pourrait encourager les entreprises : une multitude d'acteurs travaillent à élaborer une offre professionnelle qui répond à leurs exigences, faite de marques prestigieuses, service après-vente efficace, garanties, processus de paiement après réception et approbation du matériel… « Les retours d'expérience de notre service client montrent que les premiers freins sont celui du temps passé et la crainte de la complexité de la démarche. Sur Internet, quand on cherche à vendre ou acheter d'occasion, c'est une véritable jungle. De nombreux sites proposent une offre, mais il faut aller piocher, cela prend du temps. On se dit que ce sera plus rapide d'acheter du neuf », explique Sophie Scantamburlo-Contreras. « Nous ne sommes pas les premiers à proposer du mobilier de seconde main, mais nous voulons sortir ce marché du cliché de produits un peu sales, dépareillés…Pour nous, il est important de répondre aux attentes des clients, ne pas décevoir », précise de son coté Maxime Baffert. Lequel récupère auprès de grandes entreprises de grandes séries de mobilier (une centaine de bureaux identiques, par exemple). Car la question du sourcing est centrale : l'organisation de véritables filières – à dimension locale, possiblement – est en jeu. Il s'agit de mettre sur pied des circuits de récupération des biens – neufs ou pas –, et éventuellement d'assurer un traitement qui les rendent opérationnels.

Les offres se multiplient dans les différents domaines qui intéressent les entreprises, du mobilier à la téléphonie, en passant par des besoins plus spécifiques comme du matériel agricole ou pour le BTP. Par exemple, dans l'informatique, Greentraders, une marketplace, propose des produits reconditionnés. Autre exemple, Yesyes, un reconditionneur qui propose la vente de smartphones de seconde main. Pour le mobilier de bureau, certaines sociétés, comme Simon bureau, Tricycle office ou Bluedigo proposent de grandes marques (Steelcase, Haworth, Vitra…). D'autres, des meubles créés sur mesure à partir de matériaux recyclés, à l'image de Atelier extramuros ou Furniture for good. Pour le bâtiment, plusieurs acteurs ont émergé, dont Backacia. Dans ce contexte, « en permettant la constitution d'une offre, la mesure de la loi Agec [loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire] concernant le secteur public va constituer le principal moteur du marché », analyse Nathalie Paillon. Le 1er janvier dernier, en effet, un décret d'application est rentré en vigueur. Il oblige les acheteurs publics à consacrer au moins 20 % de leurs achats à des produits reconditionnés ou issus du réemploi.

RECRUTEMENTS LES CANDIDATS VEULENT DANS LES OFFRES

Hellowork, qui a constaté la forte évolution du **marché de l'emploi et du recrutement** ces dernières années, en France, avec l'émergence de **nouvelles pratiques du côté recruteurs** et de **nouvelles attentes côté candidats,** a mené une étude. Revue des principaux résultats.

Par Charlotte **DE SAINTIGNON**

S'épanouir, mettre du sens dans son travail, avoir un bon équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle sont dorénavant des prérequis pour les candidats en recherche d'emploi. Anciennement Regionsjob et Cadreo, l'acteur digital français de l'emploi, du recrutement et de la formation Hellowork a mené une enquête, en mars dernier, sur les pratiques des recruteurs vs les attentes des candidats[1].

MULTIPLICATION DES CANAUX DE RECRUTEMENT

La tension sur le marché est telle que les recruteurs utilisent de multiples canaux pour recruter : services publics de l'emploi (Pôle emploi et Apec), bases de CV ou CVthèques. « Le marché étant quasiment à l'avantage des candidats, les recruteurs utilisent tous les outils à leur disposition pour multiplier les points de contacts et trouver les profils qui leur font défaut », note François Leverger, directeur général d'Hellowork. Ils pratiquent également en nombre les salons emploi et jobdatings virtuels. Seule différence d'usage, les réseaux sociaux : les recruteurs les privilégient à 86 %, tandis que les candidats ne sont que 51 % à y recourir dans le cadre de leur recherche d'emploi. Canal de recrutement privilégié, l'offre d'emploi reste incontournable : c'est l'outil le plus utilisé à la fois par les candidats (91 %) et par les recruteurs (96 %).

Celle-ci permet pour l'entreprise de se présenter, de donner des renseignements sur sa marque employeur, ses locaux, la future équipe du candidat, etc. Elle doit contenir un maximum d'informations et de photos. Ainsi, 90 % des candidats indiquent se renseigner sur l'entreprise avant de postuler et 72 % consultent le site carrière de l'entreprise. Pour la majorité, la culture d'entreprise et l'environnement de travail – équipe, matériel, outils de travail… – sont primordiaux pour se projeter dans un nouveau poste. « L'offre d'emploi ne doit plus se réduire à la description d'un métier. Les candidats souhaitent savoir ce qui les attend réellement dans leur potentielle future entreprise. Rémunération, culture d'entreprise, future équipe sont autant d'informations déterminantes, avant même de postuler », détaille François Leverger.

PREMIER CRITÈRE DE CHOIX, LE SALAIRE

L'étude montre également l'importance accordée au salaire dans les offres d'emploi : près de neuf candidats sur dix souhaitent le connaître avant de candidater et 68 % que les avantages financiers (participation, ticket restaurant…) soient indiqués. Près de la moitié (45 %) seraient moins susceptibles de postuler sans cette indication de rémunération. « Avant c'était une simple information, aujourd'hui, c'est devenu un critère de choix. La recherche d'emploi doit s'adapter ainsi aux codes et pratiques du e-commerce : est-ce qu'un consommateur viendrait acheter un produit si le prix n'était pas indiqué ?, interroge François Leverger. D'autant que rejoindre une entreprise est un choix plus engageant qu'un acte d'achat ». Si les candidats jugent que c'est l'élément le plus important dans une offre d'emploi, seulement un tiers des recruteurs disent l'indiquer systématiquement et un sur trois jamais. « Il faut faire évoluer ces pratiques car il y a une vraie attente du côté des candidats, insiste David Beaurepaire, directeur délégué d'Hellowork. La solution pourrait être d'annoncer une fourchette de salaire avec un écart qui ne dépasserait pas 5 000 € ».

Autres points clés à faire figurer sur l'offre d'emploi, le télétravail pour 55 % des candidats et le déroulement du process de recrutement, avec plus de six candidats sur dix qui jugent important d'être informés des étapes dès l'offre d'emploi. Pourtant, seulement une entreprise sur cinq les présente. « Dans un contexte de pénurie de candidats dans certains secteurs, les éléments de transparence sur le processus de recrutement ou le salaire vont permettre des candidatures

PLUS DE TRANSPARENCE D'EMPLOI

plus éclairées et plus engagées, au bénéfice des candidats et des recruteurs », explique David Beaurepaire.

UN MOIS DE PROCESS

Autre enseignement de l'étude, recevoir une réponse de la part des entreprises – dans un délai de deux semaines – n'est plus une option pour les candidats : 97 % d'entre eux exigent un retour des recruteurs, suite à l'envoi d'une candidature ou d'un entretien. De leur côté, seuls deux recruteurs sur trois affirment envoyer un accusé de réception lorsqu'ils reçoivent une candidature. Concernant les entretiens, les candidats préfèrent un cycle de deux entretiens (59 %) d'une durée de 45 minutes (40 %), plutôt en présentiel (53 %). Pour un recruteur sur deux, la durée idéale de l'entretien est d'une heure. Les candidats souhaitent pouvoir, lors de cet entretien, rencontrer diverses personnes de l'entreprise, notamment leur futur manager (77 %) et l'équipe RH (49 %).

En termes de timing, l'étude montre que pour 79 % des candidats et 71 % des recruteurs le process de recrutement entre la candidature et la réponse finale doit durer un mois au maximum. Enfin, signe probant de la complexité du recrutement, 76 % des candidats et 79 % des recruteurs pensent que l'autre partie est en position de force. « Il faut sortir de ce rapport de force et tendre vers un rapport équilibré entre candidats et recruteurs, grâce à la transparence », conclut David Beaurepaire.

1. Étude menée auprès de 1724 candidats et 355 recruteurs, du 16 au 28 mars 2022.

AIDES À L'ALTERNANCE PROLONGÉES JUSQU'À FIN 2022

Les **aides** versées aux employeurs pour **l'embauche d'un apprenti ou d'un alternant** devraient être **prolongées** jusqu'à la fin de l'année 2022.

Les entreprises de moins de 250 salariés bénéficient de l'aide unique à l'apprentissage. Cette aide se chiffre à 4125 € pour la première année de contrat, 2000 € pour la deuxième et 1200 € pour la troisième.

Depuis juillet 2020, l'État verse une aide financière exceptionnelle aux employeurs d'apprentis et de salariés en contrat de professionnalisation, sous condition de niveau de diplôme préparé. Cette aide, attribuée pour la première année du contrat, se chiffre à 5000 € pour un jeune de moins de 18 ans et à 8000 € pour un majeur.

Lorsque le contrat d'apprentissage vise à préparer un titre ou un diplôme qui correspond au moins au niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT…), l'aide unique versée pour la première année (4125 €) est remplacée par l'aide exceptionnelle (5000 € ou 8000 € selon l'âge). Pour les deux années suivantes, l'aide unique à l'apprentissage continue d'être versée sans modification de montant.

Après avoir été reconduit plusieurs fois depuis juillet 2020, le dispositif de l'aide exceptionnelle devait prendre fin au 30 juin. Il serait reconduit jusqu'à décembre.

L'aide exceptionnelle de 5000 € ou 8000 € bénéficie également aux contrats de professionnalisation visant à préparer un diplôme jusqu'au niveau Bac +5 (ou niveau 7 du cadre national des certifications professionnelles) ou un certificat de qualification professionnelle de branche ou inter-branches (CQP ou CQPI). La prolongation de l'aide exceptionnelle leur serait également applicable.

L'aide est versée automatiquement chaque mois, avant le paiement du salaire et avant la déclaration sociale nominative (DSN). En l'absence de déclaration DSN, le versement est suspendu dès le mois suivant.

© Shutterstock

RÉFÉRENCE

Communication du ministre du Travail, 24 mai 2022

FAUTE DE GESTION OU SIMPLE NÉGLIGENCE ?

La **responsabilité du dirigeant** en cas d'insuffisance d'actif ne peut pas être engagée s'il a commis, non pas une faute de gestion, mais une **simple négligence**.

En cas de liquidation judiciaire, le dirigeant d'une société peut être condamné à supporter tout ou partie de l'insuffisance d'actif s'il a commis une faute de gestion qui y a contribué.

La loi Sapin II a atténué la responsabilité du dirigeant en précisant que « en cas de simple négligence du dirigeant, sa responsabilité au titre de l'insuffisance d'actif ne peut être engagée » (*Code de commerce, article L 651-2*).

Il importe donc de savoir ce qui distingue la faute de gestion de la « simple négligence », cette appréciation dépendant des circonstances propres à chaque affaire.

La Cour de cassation a ainsi retenu la faute de gestion d'un dirigeant qui n'avait pas déclaré la cessation des paiements dans le délai légal alors qu'il connaissait l'état d'endettement de sa société (*Cass. com. 5 février 2020, n° 18-15.072*).

Dans une nouvelle affaire, la Cour de cassation retient la simple négligence. Une société de commerce de viande avait développé son activité avec un seul client. Ce client unique avait imposé des investissements pour adapter la capacité de production de la société afin de pouvoir répondre à ses demandes. Le dirigeant de la société y avait consenti en se fondant légitimement sur l'expansion de l'activité. Par la suite, le client avait cependant rompu brutalement les relations commerciales entraînant la liquidation judiciaire de la société.

La cour d'appel condamne le dirigeant au paiement de 300 000 € au titre de l'insuffisance d'actif. Elle retient une faute de gestion, le dirigeant ayant manqué de vigilance en s'engageant avec un client unique sans assurer la pérennité de leurs relations commerciales.

La Cour de cassation censure la décision en relevant qu'elle se fonde seulement sur un manque de vigilance impropre à établir une faute de gestion « non susceptible d'être analysée en une simple négligence ».

RÉFÉRENCE

Cass. com. 13 avril 2022 n° 20-20.137

© Candlelight

CONCERT

CANDLELIGHT : UN CONCERT À LA LUEUR DES BOUGIES

Un concert de musique classique dans la demi-obscurité d'un lieu éclairé par une **constellation de bougies** : c'est le concept des concerts Candlelight, qui proposent de venir écouter à Nantes des **pièces de Chopin** interprétées par la pianiste Laurence Oldak. Au programme notamment : des nocturnes (forcément !) mais aussi des valses, mazurkas et fantaisies qui feront s'envoler les notes au-dessus des flammes. De quoi laisser le champ libre à la rêverie…

Le 24 juillet à 19h et 21h, à l'espace Titan, 21 quai des Antilles, Nantes.
Tarif : à partir de 15 €.
Réservation sur *Feverup.com*.

Envies Tables Culture

Par Gildas **PASQUET** & Marie **LAUDOUAR**

THÉÂTRE

LES NUITS MENTEUSES, NOUVEAU FESTIVAL DE THÉÂTRE À LA ROCHE-SUR-YON

Avec comme parrain le comédien Robin Renucci, le festival Les Nuits menteuses se rêve comme une grande aventure faite d'échanges et de rencontres entre **le théâtre professionnel, en amateur** et les **écoles de théâtre**. Au programme notamment, trois représentations de « La Dame de chez [Céline] Maxim », une pièce d'après Feydeau. L'histoire ? Au lendemain d'une **soirée bien arrosée** chez Maxim, le Docteur Petypon trouve la Môme Crevette, danseuse au Moulin Rouge, dans son lit. Il n'a d'autre choix que de la faire passer pour sa propre femme… Robin Renucci, lui, sera sur scène le 22 juillet dans « L'enfance à l'œuvre », un spectacle d'après les textes de Gary, Proust, Rimbaud et Valéry.

Les Nuits menteuses, du 9 au 22 juillet à La Roche-sur-Yon. « La Dame de chez [Céline] Maxim » : lundi 11, mardi 12 et mercredi 13, à 21h, place de la Vieille horloge. Tarif : 8 €. Réservations : 02 51 36 00 85. « L'enfance à l'œuvre » : vendredi 22, à 20h, cour du Conseil départemental de la Vendée, gratuit. Réservations : 02 51 36 26 96. Programme complet disponible sur *Lementeurvolontaire.com*.

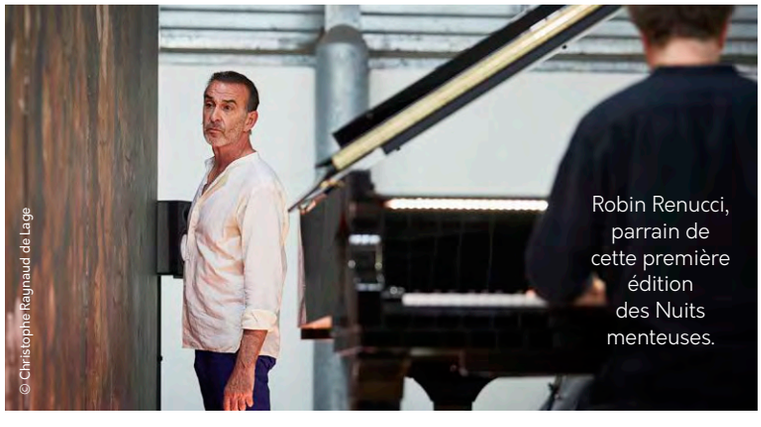
© Christophe Raynaud de Lage

Robin Renucci, parrain de cette première édition des Nuits menteuses.

VENTES AUX ENCHÈRES

RÉSULTATS DES VENTES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 24 JUIN

Nature et Désignation	Contenance	Mise à Prix	Prix de vente	Avocat
Vente aux enchères publiques 4-6 rue Louis Renault SAINT HERBLAIN **Local d'activité / Entrepôt**	**00 ha 63 a 35 ca**	95 000 €	206 000 €	**SELARL CORNET VINCENT SEGUREL** **Me LARONZE B.** Tél. 02 40 44 70 70
Vente aux enchères publiques 9 rue du Bois d'Anjou Le Clos de Jeanne SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE **Appartement + parking**		46 000 €	77 000 €	**LRB AVOCATS CONSEILS JURIPARTNER** **Me LENGLART G.** Tél. 02 51 84 32 20
Vente aux enchères publiques 5 rue des Bergeronnettes SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE **Maison d'habitation**	**131,55 m²**	60 000 €	caducité commandement	**Cabinet RACINE** Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques Rue Alexandre Olivier et rue François Blancho COUERON ***Parcelles de terrain***		35 000 €	280 000 €	**Cabinet RACINE** Tél. 02 40 48 02 73

VENTES PROJETÉES AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

VENDREDI 15 JUILLET

Nature et Désignation	Contenance	Mise à Prix	Heure	Avocat
Vente aux enchères publiques Lieudit La Marvillière SUCÉ SUR ERDRE **Maison d'habitation**	**143 m²**	45 000 €	10 h	**Cabinet RACINE** Tél. 02 40 48 02 73
Vente aux enchères publiques 5 place de la Bourse NANTES **Local commercial à usage de restaurant sur deux niveaux**		160 000 €	10 h	**LRB AVOCATS CONSEILS JURIPARTNER** **Me LENGLART G.** Tél. 02 51 84 32 20

IJ
LE MÉDIA DES AFFAIRES EN LOIRE-ATLANTIQUE & VENDÉE
TÉL. : 02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr
www.informateurjudiciaire.fr

— LES ANNONCES LÉGALES EN LOIRE-ATLANTIQUE —

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales «INFORMATEUR JUDICIAIRE» a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département de Loire-Atlantique pour l'année 2022 par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2021 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2022 en Loire-Atlantique et en Vendée. À compter du 1er janvier 2022, selon L'Arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les «avis de constitution» de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolution avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives.

À compter du 23 mai 2022, et selon l'arrêté N° 700/2021/DCL préfectoral du 10 décembre 2021, IJ, l'informateur judiciaire est habilité à recevoir les annonces légales dans le département de la Vendée sur les supports papier et presse en ligne : *Informateurjudiciaire.fr*. Mail : annonces-legales@informateurjudiciaire.fr.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

En raison du jour férié le jeudi 14 juillet, la date de bouclage du journal N° 7104 du 15 juillet est avancée au mercredi 13 juillet à 12 h 00.

NANTES - SAINT NAZAIRE

BILANS

BILAN BANCAIRE (en milliers d'euros)
COMPTES SOCIAUX
ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT (Règlement n° 84.10 du 28/09/1984)

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Établissement public de crédit et d'action sociale
Siège social : 2 rue Marcel Paul - BP 90625 - 44006 NANTES Cedex 1
N° SIREN 264 400 205 - N° APE : 8 905

BILAN BANCAIRE au 31 décembre 2021 (en milliers d'euros)
Approuvé par le Conseil d'orientation et de surveillance du 24 mai 2022

ACTIF	2020	2021
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P.	**245**	**420**
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	**9 305**	**5 212**
À vue		
À terme		
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	**15 984**	**16 385**
Autres concours à la clientèle		
Comptes ordinaires débiteurs		
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	**6 502**	**12 769**
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**43**	**83**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 706**	**2 521**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**196**	**200**
AUTRES ACTIFS	**6**	**8**
COMPTES DE RÉGULARISATION	**470**	**562**
TOTAL DE L'ACTIF	**35 457**	**38 160**

BILAN BANCAIRE AU 31 DÉCEMBRE 2021 (en milliers d'euros)

PASSIF	2020	2021
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
À vue		
À terme		
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	**362**	**345**
COMPTES D'ÉPARGNE À RÉGIME SPÉCIAL		
À vue		
À terme		
AUTRES DETTES		
À vue		
À terme		
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	**6 947**	**9 194**
Bons de caisse		
Titres marché interbancaire et créances négociables		
Emprunts obligataires		
Autres dettes représentées par un titre		
AUTRES PASSIFS	216	116
COMPTES DE RÉGULARISATION	223	424
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	110	115
VERSEMENTS RESTANT SUR TITRES	50	590
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	234	212
FONDS BANCAIRE POUR RISQUES GÉNÉRAUX	74	74

PASSIF	2020	2021
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	27 474	27 301
CAPITAL SOUSCRIT	26 248	26 284
RÉSERVES	2 739	2 825
REPORT À NOUVEAU	- 1 382	- 1 864
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**- 364**	**- 156**
TOTAL DU PASSIF	**35 457**	**38 160**

HORS BILAN		
Autres engagements :		
Engagements reçus de la clientèle	**8 848**	**9 386**
Engagements de financement :		
Engagements reçus des établissements de crédit	**300**	**300**
Engagements à recevoir de la clientèle	**526**	**1 007**

COMPTE DE RÉSULTAT en euros
COMPTES ANNUELS

	2020	2021
+ Intérêts et produits assimilés	1 508 375	1 470 355
- Intérêts et charges assimilées	- 28 914	- 40 539
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées		
+ Produits sur opérations de location simple		
- Charges sur opérations de location simple		
+ Revenus des titres à revenu variable		
+ Commissions (produits)	104 219	50 424
- Commissions (charges)	- 41 010	
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		
+/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements	48 013	89 358
+ Autres produits d'exploitation bancaire	40 316	92 661
- Autres charges d'exploitation bancaire	- 20 685	- 20 451
PRODUIT NET BANCAIRE	**1 610 313**	**1 641 808**
- Charges générales d'exploitation	- 1 662 042	- 1 601 844
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	- 283 613	- 219 198
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**- 335 343**	**- 179 233**
- Coût du risque	- 61 286	2 388
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**- 396 629**	**- 176 846**
+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**- 396 629**	**- 176 846**
+/- Résultat exceptionnel	32 412	21 226
- Impôt sur les bénéfices		
+/- Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées		
RÉSULTAT NET	**- 364 217**	**- 155 620**

L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice 2021, il convient de mentionner le faits significatifs suivants :

• Les suites de la crise sanitaire COVID 19 et ses conséquences en termes d'activité et de résultat : pour l'activité prêts sur gage, un quasi retour à l'encours d'avant le début de la crise ; par contre, pour les autres prêts octroyés (microcrédits et prêts aux associations), un niveau de production qui reste inférieur en nombre à celui d'avant la crise,

• Un résultat net qui apparaît meilleur qu'estimé au Budget Primitif 2021,

• La mise en œuvre du plan stratégique 2021-2023,

• Le changement de méthode de comptabilisation relatif au provisionnement du risque sur les encours de microcrédits personnels (voir ci-dessous).

Montants en K€	31/12/2020	*B.P. 2021*	31/12/2021	Variation 2021 / BP	Variation 2020 / 2021
Gages	1 216	1 225	1 209	- 16	- 7
Crédits	227	261	225	- 36	- 2
Trésorerie	94	128	183	55	89
SoMoney & prestations informatiques	104	76	67	- 9	- 37
Autres	- 30	- 46	- 43	3	- 12
Produits Net Bancaire	1 610	1 645	1 642	- 3	31
Frais de personnel	- 1 090	- 1 048	- 1 034	14	56
Autres frais généraux	- 566	- 687	- 568	119	- 2
Dotations aux amortissements des immobilisations	- 284	- 258	- 219	38	64
Résultat Brut d'Exploitation	- 329	- 348	- 179	168	150
Coût du risque	28	- 37	2	39	- 25
Résultat sur actifs immobilisés	6	-	-	-	- 6
Résultat exceptionnel	30	24	21	- 2	- 9
Impôts sur les sociétés	-	-	-	-	-
Résultat net	- 265	- 361	- 156	205	109

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le Crédit Municipal de Nantes a décidé, à partir du 1er janvier 2021 de modifier la comptabilisation du provisionnement du risque sur les encours de microcrédits personnels.

Les impacts de ce changement de méthode sur les capitaux propres à l'ouverture au 1er janvier 2021 sont les suivants :

• Transfert en réserves du fonds de garantie constitué au passif du bilan de la Caisse pour 87 K€,

• Calcul des provisions selon la nouvelle méthode sur l'encours au 31 décembre 2020 : soit 3 K€ en déduction d'actif, et 79 K€ en provisions pour risques et charges. La contrepartie de 82 K€ est comptabilisée dans les capitaux propres au 1er janvier 2021 en réduction du report à nouveau.

Les impacts de ce changement de méthode figurent dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	31/12/2020	Impact changement méthode comptable	31/12/2020 retraité
Réserves	2 739	+ 87	2 826
Report à nouveau	- 1 382	- 82	- 1 463
Provision pour risque et charges	0	+ 79	79
Provision pour douteux (MCP)	0	+ 3	3
Fonds de garantie MCP	87	- 87	0

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

NOTE 1.1 - ACTIVITÉS ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

a/ Le Crédit Municipal de Nantes est un établissement de crédit dont l'activité principale était centrée sur les financements, la collecte des dépôts et les services bancaires aux particuliers jusqu'au 31/12/2001. Depuis le 01/01/2002, le Crédit Municipal de Nantes a pour activités : le prêt sur gages, les prêts sociaux et tous prêts personnels attribués dans le cadre de sa mission d'action sociale ainsi que la gestion extinctive de son encours de prêts personnels.

b/ La loi n° 92.518 du 15 juin 1992 ayant décidé la dissolution de l'Union Centrale des Caisses de Crédit Municipal, le Crédit Municipal de Nantes a adhéré à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal transformée en organisme professionnel au sens de la loi bancaire.

La Caisse de Crédit Municipal de Nantes présente des comptes annuels pour les exercices 2020 et 2021, conformément à la réglementation en vigueur. Ces comptes annuels sont soumis à la certification d'un Commissaire aux comptes.

c/ La présente annexe :

• Précise les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels,

• Complète l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale, présente des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique, (« Compte administratif »). Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'Agent-Comptable de l'établissement.

NOTE 1.2 - CRÉDIT A LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS – RISQUE DE CRÉDIT

a/ Les encours

Les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan à leur valeur nominale. Sont classés en créances douteuses, parmi les comptes débiteurs de la clientèle, tous les encours (intérêts échus et capital restant dû) présentant un risque de crédit avéré dès lors qu'il existe plus de trois mensualités impayées. Cela comprend les dossiers pour lesquels une procédure de surendettement est en cours.

Les règles de déclassement sont conformes aux règles établies par la BCE sur le traitement des expositions non performantes (NPL).

Les encours sont restructurés dans le cadre du surendettement à des conditions hors marché. Ils sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, couru ou échu, est constaté en perte au moment de la restructuration. Au moment de la restructuration, tout écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration au taux d'intérêt effectif d'origine fait l'objet d'une décote. Du fait du provisionnement à 100 % de ces encours, le montant de la décote n'est pas isolé dans le montant de la provision globale.

Les encours douteux compromis ou encours contentieux, constituent une sous-catégorie des encours douteux. L'identification intervient à la déchéance du terme après une durée de classement dans l'encours douteux comprise entre 4 et 12 mois. La créance devient immédiatement et totalement exigible. Les intérêts comptabilisés sur l'encours compromis sont provisionnés à 100% conformément à la réglementation bancaire.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit Municipal de Nantes provisionne à 100% les intérêts enregistrés sur l'encours douteux des prêts sur gage et non encaissés. Le passage à perte intervient à la suite d'une décision de justice ou par la constatation de l'impossibilité à recouvrer la créance.

L'encours se répartit de la façon suivante :

En millions d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Encours sain	6,92	6,86
Dont en surendettement	0,03	0,04
Encours douteux	0,30	0,20
Dont douteux en surendettement	0,04	0,02
Dont douteux compromis	0,08	0,07

b/ Les provisions

Dans le cadre de la gestion extinctive de son portefeuille de crédits à la consommation, les créances correspondant à des prêts sains mais bénéficiant d'un plan de surendettement, font l'objet d'une provision pour risque de contrepartie. Cette provision est reprise en fonction des encaissements constatés sur ces créances. Au 31 décembre 2021, cette provision s'élève à 7 KEUR.

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2021 prennent en compte les orientations définies par la BCE sur les expositions non performantes (NPL).

L'encours des prêts en gestion extinctive est provisionné à 100% au 31 décembre 2021, en capital et en intérêts.

Les provisions sur créances sont comptabilisées :

• En minoration d'actif, lorsqu'elles couvrent des risques d'actifs individualisés,

• Au passif parmi les provisions pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement, des prêts sur gage et le risque global de perte estimée sur les microcrédits personnels.

En milliers d'euros	31/12/20	Impact changement méthode comptable	Dotations	Reprises	31/12/21
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	138	+ 3	130	141	130
• Dont encours douteux	*56*	*+ 3*	*57*	*59*	*57*
• Dont encours compromis	*82*	*+ 0*	*73*	*82*	*73*
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif					
Prêts en surendettement	43	+ 0	7	43	7
Prêts sur gage	31	+ 0	22	31	22
Microcrédits personnels	0	+ 79	73	79	73
Autres provisions (risque opérationnel)	13	+ 0	0	0	13

c/ Les passages à perte

Le montant des non-valeurs enregistré au cours de l'exercice 2021 est de 70 KEUR. Dans le même temps, les récupérations de l'exercice sur les créances passées à perte sont de 17 KEUR.

Les passages à perte concernant les microcrédits personnels s'élèvent sur l'exercice 2021 à 87,8 KEUR, dont 36,5 KEUR à la charge du Crédit Municipal de Nantes :

Conventions	Nombre de prêts	Total Fonds de Garantie	Dont Crédit Municipal
CCAS de Nantes	15	17,6	8,8
CCAS d'Angers	11	18,5	9,3
CCAS de Rennes	5	8,1	4,1
UDAF 44	4	0,5	0,3
Cresus Vendée	2	1,7	0,9
Autres conventions	25	41,3	13,2
Total	**62**	**87,8**	**36,5**

NOTE 1.3- APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2014-07

Depuis le 1er janvier 2015, le Crédit Municipal applique le Règlement ANC 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit. Il prévoit que ces commissions soient étalées sur la durée de vie effective du crédit. Le Crédit Municipal a choisi d'appliquer un étalement linéaire (méthode alternative à l'étalement actuariel).

Depuis 2020, le Crédit Municipal a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres en charges (en gains et pertes sur l'activité de portefeuille). Cette option de comptabilisation s'applique de manière globale pour ces quatre catégories comptables de titres : les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de l'activité de portefeuille et les autres titres détenus à long terme.

NOTE 1.4 - PORTEFEUILLES TITRES

Les montants sont en valeur brute. Les provisions figurent en note 4.6.

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Titres de participations :		
SCI : parts	171	171
Avances en compte courant	19	19
Titres de transaction	0	0
Titre de placements :		
Contrat de capitalisation	4 034	4 066

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
FCPI Cap Grand Ouest 2&3	464	602
Parts sociales	508	508
Parts SCPI	949	1 586
Obilgations	61	823
Fonds patrimonial + FCP	517	108
Titres d'investissements :	0	4 500

Les moins-values latentes sur les titres de participation et de placements font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les titres d'investissement classés dans cette catégorie sont détenus jusqu'à leur échéance contractuelle ; les moins-values latentes ne font donc pas l'objet d'une constitution de provision pour dépréciation.

NOTE 1.5 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

a) Les frais d'émission d'emprunts, immobilisés à l'actif du bilan sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans.

b) Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient.

c) Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

NATURE	MODE	DURÉE
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

NOTE 1.6 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Nantes comprennent :

• Le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits (réalisation des gages),

• Les réserves non affectées à la constitution du fonds d'action sociale,

• Les fonds pour risques bancaires généraux.

NOTE 1. 7 - PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de séparation des exercices comptables. En conséquence :

• Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat *prorata temporis* et sont comptabilisés en produits et intégralement provisionnés.

• Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, etc.) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, etc.).

NOTE 1.8 - ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale ; la Caisse n'a pas de charge, ni engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenteraient un caractère significatif. Il en est de même pour le personnel contractuel

NOTE 1.9 - IMPOTS

Conformément à l'Article 29 de la Loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

NOTE 1.10 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)

La Caisse constitue un FRBG, conformément à la réglementation bancaire (CRB 90.02). Ce FRBG est composé de provisions pour riP bancaires à caractère général. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce FRBG au cours de l'exercice 2021

NOTE 2 : LE BILAN

NOTE 2.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Terrains	0	0
Immeubles	3 500	3 500
Autres immobilisations corporelles	2 170	2 191
Immobilisations incorporelles	1 862	1 863
Immobilisations en cours	30	82
Frais d'établissement et d'études	0	0
Montant brut	**7 562**	**7 636**
Amortissements	4 814	5 034
Montant net dont incidence de réévaluation	**2 748**	**2 602**

NOTE 2.2 - CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2020	Impact changement méthode comptable	31/12/2021
Capital (y compris bonis prescrits)	26 248	+ 0	26 284
Subventions d'équipement	234	+ 0	212
F.R.B.G.	74	+ 0	74
Réserves	2 739	+ 87	2 825
Report à nouveau	- 1 382	- 81	- 1 864
Résultat	- 364	+ 0	- 156
Total	**27 548**	**+ 6**	**27 376**

Tableau de variation 2021 / 2020 (hors FRBG) :

En milliers d'euros	31/12/2020	Impact changement méthode comptable	Affectation	Résultat	Autres	31/12/2021
Capital	24 026	+ 0				24 026
Bonis prescrits	2 221	+ 0	37			2 258
Réserves - financement de prestations sociales	569	- 569				0
Réserves - fonds de garantie	2 169	+ 656				2 825
Report à nouveau	- 1 382	- 81	- 401			- 1 864
Résultat	- 364	+ 0	364	- 156		- 156
Subventions d'équipement	234	+ 0			- 22	212
Total	**27 474**	**+ 6**	**0**	**- 156**	**- 22**	**27 301**

NOTE 2.3 - PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2020	Impact changement méthode comptable	Dotations	Reprises	31/12/2021
Dépréciation titres de placements	0	+ 0	14	0	14
Provisions pour créances douteuses (en déduction de l'actif)	138	+ 3	130	141	130
Provisions pour risques et charges :					
Encours surdettement sain	43	+ 0	7	43	7
Encours prêts sur gage	31	+ 0	22	31	22
Risque opérationnel	13	+ 0	13	13	13
Prise en charge DS	25	+ 0	0	25	0
Microcrédits personnels	0	+ 79	73	79	73
Fonds pour risques bancaires généraux	74	0	0	0	74
Total	**322**	**+ 84**	**246**	**317**	**333**

La provision de 14 KEUR sur titres de placements se décompose en 1 KEUR pour un FCP obligataire court terme et 13 KEUR sur la SCI Le Quadri.

NOTE 2.4 - FONDS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 4 octobre 1995 a décidé la création d'un fonds d'action sociale. Ce fonds s'élevait au 31 décembre 2020 à 569 234,85 euros.
Il a été au cours de l'exercice regroupé dans un seul compte de réserves, dont le total est de 2 825 486,84 € au 31 décembre 2021

NOTE 2.5 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIFS ET PASSIFS

A – ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Intérêts ou produits à recevoir	254	401
Charges payées d'avance	27	20
Divers	157	261
Total des produits à recevoir + comptes de régularisation Actif	**438**	**681**

B – PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Charges à payer	92	72
Ventes sur gages	4	20
Divers	127	332
Total des charges payées d'avance + comptes de régularisation Passif	**223**	**424**

NOTE 2.6 - AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

A – ACTIF

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Dépôts et cautionnements	4	7
Divers	2	1
Total	**6**	**8**

B – PASSIF

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
Dettes	63	61
Impôts / charges sociales	10	14
Cotisations perçues / Fonds de Garantie / Caution	142	40
Divers	1	1
Total	**216**	**116**

NOTE 2.7- PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat déficitaire d'un montant de 155 619,94 euros de la façon suivante :

• Bonis prescrits : 68 518,71 euros

• Report à nouveau : - 224 138,65 euros

NOTE 2.8 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2021
CONCOURS À LA CLIENTÈLE		
Prêts sur gage	8 346	8 948
Prêts personnels	6 924	6 857
Créances douteuses	509	346
Provisions (y compris surendettement sain et gages)	- 211	- 232
Créances rattachées	342	357
	15 910	16 276
COMPTES DE LIAISON	**0**	**0**
Total	**15 910**	**16 276**

Les provisions sur créances douteuses s'élèvent, au 31 décembre 2021, à 118 KEUR, soit un taux de couverture de 34,1 % (contre 27,0% au 31 décembre 2020).

Les provisions de passif, relatives aux provisions sur dossiers sains en surendettement, aux microcrédits personnels et aux provisions sur prêts sur gage, représentent respectivement 7 KEUR, 73 KEUR et 22 KEUR.

La part des créances douteuses dans l'encours géré par le Crédit Municipal de Nantes s'établit à 2,1%.

NOTE 2.9 - RÉPARTITION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Répartition des créances et titres à revenu fixe selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Créances rattachées
Créances sur établissements de crédit :					
Comptes ordinaires	1 681				
Dépôts à terme		1 500	1 911		119
Contrats de capitalisation :	4 066				
Coussins de liquidité :					
FCPI Cap Grand Ouest :			392	210	
Fonds patrimonial :	0				
Obligations		500	2 320	2 500	
FCP	108				
Créances sur la clientèle :	5 228	7 879	2 011	903	364
Total	**11 083**	**9 879**	**6 634**	**3 613**	**483**

Les comptes ordinaires sont notamment constitués de comptes ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour 1 163 KEUR et à la Société Générale pour 458 KEUR.

Les dépôts à terme, d'un montant total de 3 411 KEUR en capital, se décomposent comme suit :

	Capital (KEUR)	Taux (2021)	Echéance
Caisse d'Épargne BPL	1 000	0,95 %	juin 2022
Crédit Municipal de Bordeaux	1 411	1,30 %	juillet 2023 et mai 2024
Crédit Agricole	500	0,70 %	juin 2022
BPGO	500	1,10 %	octobre 2023
Total	**3 411**	**1,09 %**	

Répartition des dettes selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Dettes rattachées
Opérations avec la clientèle	345				
Dettes représentées par des placements solidaires :					
Livrets	5 995				
Comptes à terme	110	735	2 336		18

NOTE 3 - LE HORS BILAN

Au hors bilan, figurent :

• En engagements à recevoir les Fonds de Garantie constitués dans leurs comptes par les réseaux accompagnants (CCAS, associations... pour 130 K€), le Crédit Municipal de Bordeaux (476 K€) et par la BPI dans le cadre du fonds de cohésion sociale (429 K€) dans les conventions de micro-crédits personnels garantis,

• En engagements reçus le montant des biens remis en gage, garantissant les prêts octroyés

• En engagement reçu des établissements de crédit, une ligne de trésorerie souscrite en décembre 2019.

NOTE 4 - LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de 2021 n'a pas donné lieu à des reclassements par rapport au compte de résultat 2020.

NOTE 4.1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

En milliers d'euros	2020	2021
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	87	95
Produits sur opérations avec la clientèle	1 421	1 376
Dont prêts sur gage	*1 197*	*1 157*
Dont autres prêts	*224*	*218*
Total	**1 508**	**1 470**
Charges sur opérations avec la clientèle (intérêts versés sur placements solidaires)	- 29	- 41
Total	**- 29**	**- 41**

NOTE 4.2 - GAINS/PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	2020	2021
Contrat de capitalisation Natixis	32	32
FPCI Cap Grand Ouest	0	0
Parts sociales (Crédit Coopératif & BPGO)	0	7
Plus-value cession FCP	0	66
Moins-value cession FCP	-2	0
Produits SCPI	17	44
Frais de souscription SCPI	- 41	- 46
Dotation sur provisions / moins-values latentes	0	- 14
Reprise sur provisions / moins-values latentes	1	0
Total	**7**	**89**

La valorisation du contrat Natixis au 31/12/2021 est de 4 066 KEUR, contre 4 034 KEUR au 31/12/2020 (+0,80% sur un an).

NOTE 4.3 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2020	2021
Charges refacturées	0	21
Divers	3	3
Bonis prescrits (prêts sur gage)	37	69
Total	**40**	**93**

NOTE 4.4 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2020	2021
Frais de personnel	- 1 100	- 1 058
Frais généraux	- 577	- 568
Provision pour risques et charges	+ 15	+ 25
Total	**- 1 662**	**- 1 602**

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 s'élèvent à la somme de 24 KEUR.

NOTE 4.5 - COÛT DU RISQUE

Légende :

En moins (-) : dotations

En plus (+) : reprises

En milliers d'euros	2020	2021
Passages à perte hors micro-crédits (capital)	-12	-20
Passages à perte hors micro-crédits (intérêts)	0	0
Passages à perte micro-crédits (voir note 1.2c)	- 62	- 36
Passages à perte prêts sur gage	0	-2
Passages à perte prêts associations	0	-11
Application CRC 2002-03 :	2	0
Provision sur capital douteux et compromis hors micro-crédits		
Dotation	- 172	- 132
Reprise	133	172
Produit à recevoir	0	0
Utilisation du fonds de garantie micro-crédits :	62	0
Provision sur capital douteux micro-crédits		
Dotation	0	-2
Reprise	0	1
Provision pour risques et charges microcrédits :		
Dotation	0	-73
Reprise	0	79
Provision sur intérêts douteux et compromis hors prêts sur gage :		
Dotation	- 9	- 4
Reprise	12	10
Provision sur douteux et compromis prêts sur gage :		
Dotation	- 31	- 22
Reprise	32	31
Autres provisions pour risques & charges		
Dotation	-15	-3
Reprise	0	14
Total	**-61**	**2**

NOTE 4.6 - GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2020	2021
Plus-value sur immobilisations (cession)	0	0
Provision pour dépréciation immobilisation financière		
Moins-value sur immobilisation financière	0	0
Total	**0**	**0**

NOTE 4.7 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2020	2021
Produits sur exercice antérieur	15	8
Reprise subvention d'équipement	22	22
Divers produits exceptionnels	3	3
Charges sur exercice antérieur	- 6	- 12
Diverses charges exceptionnelles	- 2	0
Total	**32**	**21**

NOTE 5 - LES POSTES BUDGÉTAIRES

Postes ouverts au 31 décembre de chaque année :

POSTES BUDGÉTAIRES	31/12/2020	31/12/2021
Fonctionnaires	14	13
Contractuels	5	7
Agents non permanents	1	1
Total	**20**	**21**

Le Rapport d'activité au titre de l'année 2021 est tenu à la disposition du Public au Siège de la Caisse de CREDIT MUNICIPAL de Nantes sis 2, rue Marcel Paul – BP 90625 – 44006 NANTES Cedex 1.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Crédit Municipal de Nantes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Crédit Municipal de Nantes à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et des risques.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuel » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci- dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif au provisionnement du risque sur les encours de microcrédits personnels.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823- 9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque de crédit

Risque identifié

Le Crédit Municipal de Nantes constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités résultant de l'incapacité de ses clients à faire face à leurs engagements financiers.

Les pertes prévisibles au titre du risque de crédit avéré font l'objet d'une dépréciation selon une méthode définie et prenant en compte les orientations de la BCE sur les expositions non performantes (NPL) et les pertes au titre du risque de crédit non encore avéré font l'objet d'une provision pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement, des prêts sur gages et le risque global de perte estimée sur les microcrédits personnels, comme exposé dans la note 1.2 de l'annexe.

S'agissant de la détermination d'éventuelles dépréciations, la direction de votre Caisse est conduite à formuler des hypothèses pour estimer les flux futurs de recouvrement.

Au 31 décembre 2021, les encours de crédit s'élèvent à 16 276 milliers d'euros dont 346 milliers d'euros d'encours douteux, les dépréciations d'actif afférentes s'élèvent à 130 milliers d'euros et les provisions pour risques à 102 milliers d'euros, tel que détaillé dans la note 2.8 de l'annexe.

Ces dépréciations constituent un point clé de l'audit car il s'agit d'une estimation significative pour l'établissement des comptes et font appel au jugement de la Direction.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons examiné le dispositif mis en place par la Direction pour identifier les créances à déprécier et évaluer le montant des dépréciations à enregistrer.

Nous avons en particulier :

- mené des entretiens avec la Direction et l'agent comptable, afin de prendre connaissance de la gouvernance du processus de provisionnement et des procédures mises en place ; - analysé les principes retenus ;
- pris connaissance des procédures de contrôle interne et testé l'efficacité des contrôles clés mis en œuvre par la Caisse pour contrôler régulièrement les impayés par les instructeurs de dossiers, identifier les encours douteux, procéder au déclassement des clients en douteux ou précontentieux dès que les impayés atteignent les seuils définis ou au contrôle des gages à mettre en vente, et évaluer les montants à déprécier ;
- contrôlé le déclassement en créances douteuses, douteuses compromises ou contentieuses ;
- procédé à un examen de la correcte application des règles de provisionnement définies et la correcte présentation des dépréciations et provisions ;
- procédé à la revue de la correcte application du changement de méthode de provisionnement des microcrédits personnels ;
- contrôlé que le ratio global des douteux était inférieur à 5% conformément au règlement UE 2019/630.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Directeur Général et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation du commissaire aux comptes

Nous avons été nommés commissaire aux comptes du Crédit Municipal de Nantes par le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 28 avril 2017.

Au 31 décembre 2021, le cabinet RSM Ouest était dans sa cinquième année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles- ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Crédit Municipal de Nantes à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Caisse ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que, le cas échéant, de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur Général.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Caisse.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles- ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non- détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de du Crédit Municipal de Nantes à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous- jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et des risques

Nous remettons un rapport au comité d'audit et des risques qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et des risques, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537- 2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit et des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Saint- Herblain, le 20 mai 2022
Le commissaire aux comptes
RSM Ouest
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest- Atlantique

Jean-Michel PICAUD
Associé

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conseil d'Orientation et de Surveillance d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Nantes,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Caisse, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Caisse des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 514-32 du code monétaire et financier, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225- 58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par le Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation du Conseil d'Orientation et de Surveillance, en application de l'article L. 514- 32 du code monétaire et financier.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par le Conseil d'Orientation et de Surveillance dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Saint-Herblain, le 20 mai 2022
Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

Jean-Michel PICAUD,
associé

L2200995

COMMISSAIRES PRISEURS

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z
Nantes - Rennes
Tél. 02 40 49 97 97 - **www.oep.fr - info@oep.fr**
SELARL JPK (successeur Antonietti)
SARL OEP agrément 2002-220

OUEST ENCHÈRES PUBLIQUES NANTES - RENNES

JPK COMMISSAIRES - PRISEURS JUDICIAIRES

Lundi 4 juillet 2022

FABRICATION PALETTE ET EMBALLAGE EN BOIS (44390 SAFFRE)
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h

Mardi 5 juillet 2022

ÉPICERIE BIO VRAC (44100 NANTES)
Exposition : 14 h / Vente : 14 h 30

Adresses des ventes sur **www.oep.fr**
Frais judiciaires 11,9 % HT
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

CPJ COMMISSAIRES PRISEURS JUDICIAIRES ANJOU-BRETAGNE

ABONNEMENT@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

MARCHÉS PUBLICS

AVIS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

J24 Avis de concession appel d'offre Dir23
Département(s) de publication : 44

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

La Cité le centre des Congrès de Nantes, 5, rue Valmy , 44041, Nantes. Téléphone : (+33) 6 22 27 74 79, Courriel : alice.jubre@lacite-nantes.fr

Code NUTS : FRG01

Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.lacite-nantes.fr/

Adresse du profil acheteur : http://lacite-nantes.e-marchespublics.com

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : https://lacite-nantes.e-marchespublics.com/

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées : par voie électronique uniquement

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Société publique locale (SPL)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Accueil et organisation d'événements à caractère économique ou culturel

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concession pour exploitation d'un espace café, restauration, coworking et événementiel au sein de La Cité des Congrès de Nantes

Numéro de référence : C22012

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 55000000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services II.1.4) Description succincte :

La Cité des Congrès de Nantes concède à l'Exploitant le droit d'exploiter l'espace du « Café de la Cité « au rez-de-chaussée de son bâtiment D pour les activités suivantes :

- Bar
- Restauration
- Traiteur
- Espace coworking
- Location de salles de réunion

- Programmation d'événementiels type culturels, conférences thématiques, etc

II.1.5) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1)Intitulé :

Lot nº :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 55300000
Code CPV principal : 55410000
Code CPV principal : 55500000
Code CPV principal : 79952000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG01

Lieu principal d'exécution : Rez-de-chaussée du bâtiment D de La Cité des Congrès de Nantes 7 rue de Valmy BP24102 44041 Nantes Cedex 1

II.2.4) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.5) Durée de la concession

Le contrat est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de son entrée en vigueur et pourra être reconduit tacitement deux (2) fois par périodes successives d'un (1) an, dans la limite de 4 ans maximum.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : La transmission du dossier de consultation des entreprises (DCE) est conditionnée par envoie d'un engagement de confidentialité complété et signé par tout candidat, aux adresses mail suivantes et par voie postale :

- alice.jubre@lacite-nantes.fr

- juridique@lacite-nantes.fr

Ce document est disponible sous l'option «DCE» sur la plateforme d'achat de la Cité des Congrès de Nantes.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservés :

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

Le futur exploitant devra disposer d'une licence IV.

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : 31 août 2022 à 16:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Publication au printemps 2026

VI.2) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.2.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal judiciaire de Rennes, 7, rue Pierre Abélard, 35031, Rennes, Téléphone : (+33) 2 99 65 37 37, Courriel : tj2-rennes@justice.fr Adresse internet :http://www.justice.gouv.fr/**VI.2.2) Organe chargé des procédures de médiation :VI.2.3) Introduction de recours :**

VI.2.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal judiciaire de Rennes, 7, rue Pierre Abélard, 35031, Rennes, 3/4 Téléphone : (+33) 2 99 65 37 37, Courriel : tj2-rennes@justice.fr Adresse internet :http://www.justice.gouv.fr/

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 27 juin 2022

L2200994

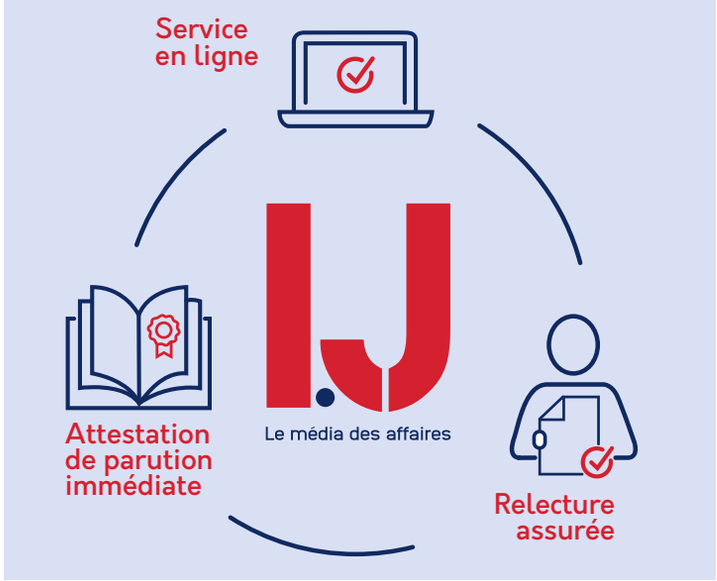

CONSTITUTIONS

Par ASSP en date du 25/05/2022, il a été constitué une SASU dénommée **API THINKING**. Siège social : 4 CHEMIN DE LA HAUTE BRUYERE 44290 GUÉMENÉ-PENFAO. Capital : 1000 €. Objet social : - Evénementiel : participation et ou organisation d'événements en lien avec les APIs - Prestations de services et de conseils en stratégie APIs auprès des clients - Influenceur : rayonnement de la marque cliente, mise en avant de la marque cliente dans différentes publications Président : M BICHON JULIEN demeurant 4 CHEMIN DE LA HAUTE BRUYERE 44290 GUÉMENÉ-PENFAO élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

22IJ06630

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 21/06/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **AMICS Consulting**.

Objet social : conseils dans le secteur industriel.

Siège social : 1 Rue Mondesir, 44000 NANTES.

Capital initial : 5 000 €.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NANTES.

Président : TOUCHE Delphine, demeurant 36 Route de Bonneville, 74100 ANNEMASSE FRANCE.

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles.

22IJ07640

BDO
7, allée Alphonse Fillion
44 124 Vertou cedex

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à SAINT HERBLAIN du 17/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : FINANCIERE API

Siège social : 20 Chemin de Fort l'Evêque, 44119 TREILLIERES

Objet social : la prise de tous intérêts et participations directes ou indirectes par tous moyens, l'achat, la souscription, la gestion de tous droits sociaux, actions, obligations dans toutes affaires ou entreprises ; l'animation des sociétés qu'elle contrôle en participant à la conduite de leur politique ; la réalisation et la gestion pour ses filiales et pour des tiers, de tous travaux et la prestation de tous services notamment en matière administrative, de gestion, d'organisation, d'aide au recrutement, technique, commerciale, financière, d'études, de recherche et de développement

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital social : 184 000 euros

Gérance : M. Arthur QUAIRET, 20 Avenue Monceau, 44800 SAINT HERBLAIN

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

Pour avis,

La Gérance

22IJ07604

Par ASSP en date du 01/06/2022, il a été constitué une SAS dénommée **CAPTUS**. Siège social : 9 ALLEE DU GREEN 44470 CARQUEFOU. Capital : 1000 €. Objet social : ACTIVITES DES PARCS D'ATTRACTIONS ET PARCS A THEMES Président : M. HUCHET ADRIEN demeurant 9 ALLEE DU GREEN 44470 CARQUEFOU élu pour une durée de 99. Directeur Général : Mme BOUILLAUD JADE demeurant 9 ALLEE DU GREEN 44470 CARQUEFOU. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES. Nom commercial : POP CORN LABYRINTHE.

22IJ06993

---

bac
audit conseil
expertise comptable
transmission
Nantes – Châteaubriant – Rennes – Tours
www.bacauditconseil.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à NANTES (44) du 17/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Weegos.

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 4, avenue Michel-Ange 44300 NANTES.

Objet social : prestations de coaching personnalisé, de formation, de conseil et d'accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés ; organisation d'événements et de séminaires à destination des entreprises.

Durée de la Société : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS.

Capital social : 3 000 € divisé en 300 parts de 10 € entièrement souscrites et intégralement libérées.

Gérance : Mme Elise MINGUET, demeurant 4, avenue Michel-Ange 44300 NANTES.

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

22IJ07632

SeCo

MDBR YOANN

SAS au capital de 100 €
8 impasse du Grand Cerf 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 16/06/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MDBR Yoann

Forme sociale : SAS

Au capital de : 100 €

Siège social : 8 impasse du Grand Cerf, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE.

Objet : réalisation de toutes opérations de marchand de biens.

Président : M. Yoann RENCIEN demeurant 8 impasse du Grand Cerf, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE.

Clause d'agrément : Cessions d'actions à des tiers soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées, il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

22IJ07602

In Extenso
Experts-Comptables
GUÉRANDE
9, rue de la Croix Moriau
44 350 Guérande

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 20/06/2022 (début d'activité au 01/07/2022), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AR CONSEILS

Siège social : 11 avenue Walkyrie 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

Objet social principal :

- Toutes prestations de services, conseils et assistance aux entreprises et/ou dirigeants, notamment auprès des entreprises ou entrepreneurs, en matière technique, commerciale, organisation d'entreprise, mais également sur le plan administratif et financier.

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements.

- Le dépôt, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 €

Gérance : Madame Amélie RIBOT, demeurant 11 avenue Walkyrie 44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance.

22IJ07605

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

CAREOSOPHY

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 10 rue de Bréa
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 16/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : **CAREOSOPHY**. Siège social : 10 rue de Bréa 44000 NANTES. Objet social : L'enseignement, conseils, coaching, conférences, création, réalisation, édition, diffusion et vente de tout contenus et outils multimédias de formation, d'information et de communication, sous toutes ses formes et sous tous supports à destination de tout public dans tous les domaines et secteurs d'activité, et activités connexes ou liées, exercées tant en France qu'à l'étranger, de manière directe ou par l'intermédiaire d'une autre société, et se rapportant à l'objet sus-indiqué. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 2 000 €. Gérance : Monsieur Jean-Daniel ROCHE, demeurant 8 allée de Ty Bihan - 56340 CARNAC, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

Pour avis. La Gérance

22IJ07635

ADVELIA expertise

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 21/06/2022 de la **SCI BLUTEAU CLEMENCE** au capital de 1 000 euros. Siège : 13, rue de L'Hopitau – SAINT CYR EN RETZ, 44580 VILLENEUVE EN RETZ. Objet : acquisition, administration, gestion, construction en vue de la location, location d'immeubles à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers ; acquisition, gestion, cession de tous titres, valeurs mobilières. Durée : 99 ans. Gérante : MME Clémence BLUTEAU demeurant 13, rue de L'Hopitau – SAINT CYR EN RETZ, 44580 VILLENEUVE EN RETZ. Clause d'agrément : Toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE statuant à la majorité des 2/3 des parts sociales. Immatriculation au RCS de ST-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

22IJ07639

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1, rue Benjamin Franklin
44 800 Saint-Herblain

MB+ CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 rue Edouard Nignon – 44372 NANTES Cedex 3
Société en cours d'immatriculation

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 07 juin 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MB+ CONSEIL

Siège : 6 rue Edouard Nignon – 44372 NANTES Cedex 3

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 5 000 euros

Objet : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Les prestations de management de transition, le conseil en gestion et finance d'entreprise, l'accompagnement de tout dirigeant, mandataire social, représentant de structure professionnelle ou associative, et plus généralement de toute personne physique ou morale, dans toutes phases de développement et/ou changement, commercial, opérationnel, organisationnel, et/ou RH de sa structure et à destination notamment des professionnels du domaine industriel ;

- La prestation de toutes services, le conseil en toutes matières, et la vente de tous biens en lien avec l'activité exercée,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mikaël BOUQUIER, demeurant 5 rue de la Moinerie – 37250 MONTBAZON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS

Le Président

Monsieur Mikaël BOUQUIER

22IJ07630

abaq
Conseil & Expertise Comptable

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

BLASTED

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 La Bruyère
44710 PORT ST PERE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21 juin 2022 à PORT ST PERE, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, dénommée BLASTED et dont le siège social est fixé 1 La Bruyère, 44710 PORT ST PERE. La Société a pour objet la commercialisation de vêtements et d'accessoires de mode sur internet ou en magasin. La durée de la Société est fixé à 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

Monsieur Thibaut BATARD, demeurant 1 La Bruyère, 44710 PORT ST PERE est nommé Gérant pour une durée indéterminée.

Pour avis, La Gérance

22IJ07618

BABEL ARTS
communication visuelle
Nantes
logo / plaquettes
affichage / site Web
02 51 82 27 30
contact@babel-arts.com

ORATIO
AVOCATS

Oratio Avocats
5 rue Albert Londres
44300 NANTES

Par acte sous signature privée en date du 22 juin 2022, il a été constitué la société **LUCARCOTTE** ; Forme : Société civile immobilière ; Siège social : 58 rue de la Rivière - Vieux Doulon - 44300 NANTES ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 5 000 € ; Objet social : - L'acquisition directement ou indirectement de terrains et/ou immeubles, l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; - La construction, la transformation et l'aménagement de tous immeubles sur les terrains acquis par la Société ; - L'acquisition, la détention et la jouissance de tous biens mobiliers destinés à garnir ces immeubles ; - La prise à bail, la location active et passive, la sous-location de tous immeubles et droits immobiliers ; - L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garantie hypothécaire ; - Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; - L'acquisition, la détention de tous titres de sociétés, valeurs mobilières et plus généralement tous instruments et placements financiers - Et d'une façon générale, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis à l'exclusion de toutes opérations susceptibles de faire perdre à la Société, son caractère civil ; Gérance : pour une durée illimitée : Madame Nathalène LUCAS, demeurant 19 avenue du Parc de Procé - 44100 NANTES, et Madame Émilie MARCOTTE de SAINTE-MARIE demeurant 6 rue de la Chézine - 44100 NANTES ; Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

22IJ07717

MIAMI NANTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue du Port au vin
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16/06/2022 à NANTES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **MIAMI NANTES**.

Siège social : 1 rue du Port au vin, 44000 NANTES.

Objet social : Restauration rapide, activité de sandwicherie et vente de plats à emporter et à consommer sur place.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5 000 euros.

Gérance : Monsieur Ibrahim ALKAYA, demeurant 4 allée Jacqueline Maillan 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, la gérance

22IJ07643

Par ASSP du 11/05/2022, il a été constitué une SAS dénommée **PLAYONE FRANCE**. Siège social: 35 rue du râle des genêts 44220 Couëron. Capital : 1500 €. Objet : enregistrement sonore et édition musicale, distribution musicale physique et digitale ; production audiovisuelle ; production, diffusion et organisation de spectacles vivants et de concerts notamment (pas plus de six par an) ; agent d'artistes et management ; marketing digital et création publicitaire ; production photographiques. Président : M. Nilton PASCOAL ZUMBA, 8 boulevard Emile Romanet 44100 Nantes. DG : M. Adilio de Jesus PASCOAL PEDRO, 35 rue du râle des genêts 44220 Couëron. Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de NANTES.

22IJ06744

Par ASSP du 25/05/2022, il a été constitué une EURL dénommée **SOFIA EURL**. Siège social : 31 l'Oisillière 44260 Savenay. Capital : 1 000 €. Objet : location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers. Gérance : M. Denis Porcheron, 31 l'Oisillière 44260 Savenay. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

22IJ06739

In Extenso
Experts-Comptables

ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

JULIEN FEBVRE

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 143 La Gueslerie – Saint-Herblon
44150 VAIR SUR LOIRE
RCS NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique JULIEN FEBVRE. Capital : 1 000 Euros. Siège : 143 La Gueslerie – Saint-Herblon – 44150 VAIR SUR LOIRE. Objet : Courtage en opérations de banque et en service de paiement (IOBSP). Mandataire IOB en rachat de créances immobilières et prêts à la consommation. Intermédiaire en opérations immobilières auprès d'une clientèle de particuliers. Mandataire d'assurance. Gérance : Monsieur Julien FEBVRE demeurant à VAIR SUR LOIRE (44150) – Saint-Herblon – 143 La Gueslerie. Durée : 99 ans. RCS de NANTES. Pour avis.

22IJ07654

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial

GMOUEST ATLANTIQUE

MIMOSAS

Société civile au capital de 2000,00 euros
Le siège est fixé à NANTES (44100)
6 rue Commandant Henri Viot
en cours d'immatriculation
au RCS de NANTES.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me FROMENTIN, Notaire à NANTES, le 22 juin 2022, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers, titre, parts sociales, obligations, contrat de capitalisation, et autres valeurs mobilières.

La société est dénommée : MIMOSAS.

Le siège est fixé à NANTES (44100) 6 rue Commandant Henri Viot.

Les apports en numéraires sont de 2000 euros.

Durée : 99 ans.

Les co-gérants de la société sont :

- Monsieur Julien Anthony Bruno CURTY demeurant à NANTES (44100) 6 rue Commandant Henri Viot.

- Madame Ye SHENG demeurant à NANTES (44100) 6 rue Commandant Henri Viot.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

22IJ07644

HORUS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €
Siège social : 5 allée Susan Brownell Anthony, 44200 Nantes
(ci-après la "Société")

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 juin 2022 à Nantes il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HORUS

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Siège social : 5 allée Susan Brownell Anthony, 44200 Nantes

Objet social : l'acquisition, la cession et la gestion sous quelque forme que ce soit, de tout titre émis par la société Osis immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 518 940 879 et le cas échéant de tous titres d'autres sociétés

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 €

Président : Monsieur Luc Gautron, demeurant 60 rue de la Baronnière, 44700 Orvault

Directeur Général : Monsieur Maxime Bouchet, demeurant 5 allée Susan Brownell Anthony, 44200 Nantes

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, tout associé peut participer aux assemblées et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clauses restreignant la libre cession des titres :

- transfert de titres à titre onéreux entre vifs et/ou personnes morales: procédure de préemption, sauf exceptions ;

- transfert de titres à titre gratuit entre vifs et/ou personnes morales: agrément préalable de la collectivité des associés ; et

- transfert de titres par suite de décès d'un associé personne physique: agrément par la collectivité des associés de tous héritiers, conjoints, ayants-causes ou ayants-droits.

22IJ07704

In Extenso
Experts-Comptables

NANTES ERDRE
6, rue Edouard Nignon
44 372 Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 22/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : P BY P Siège : 7 rue des Halles, 44000 NANTES. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 10000 euros. Objet : Vente de pizzas, paninis et autres, à emporter ou à livrer, restauration rapide, vente de boissons à emporter, selon la législation en vigueur. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Pierre PHELIPPON, demeurant 1 impasse des Photinias, 44300 NANTES. Directeur général : Monsieur Victorien PHELIPPON, demeurant 21 impasse des Nympheas, 44300 NANTES. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES. Pour avis, le Président

22IJ07652

---

ctd

SCP CADORET-TOUSSAINT DENIS & ASSOCIES - Société d'avocats inter-Barreaux Nantes-Saint-Nazaire
Tél 02 40 53 33 50 - Fax 02 40 70 42 73
contact@ctd-avocats.com

SCI 58 RUE DU MAINE

SCI au capital de 12.000 €
Siège : 58 rue du Maine - 44600 SAINT-NAZAIRE
RCS de SAINT-NAZAIRE en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 22 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination: **SCI 58 RUE DU MAINE**

Forme: société civile immobilière

Objet: l'acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment l'immeuble sis 58 rue du Maine – 44600 SAINT-NAZAIRE, cadastré section VO n°30; la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et plus généralement toutes opérations s'y rapportant

Capital : 12.000 €

Siège : 58 rue du Maine - 44600 SAINT-NAZAIRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Cession : les parts sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants et descendants. Toute autre cession est soumise à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire.

Gérance: Madame Aurélie FOURNARD, domiciliée 4 rue Alphonse de Lamartine - 44600 SAINT-NAZAIRE et Madame Marie COSME, épouse LABADILLE, domiciliée 22 rue d'Auteuil - 44260 SAVENAY, ont été désignées comme co-gérantes par acte séparé, pour une durée illimitée.

La Société sera immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis et mention

22IJ07707

MA COMPTA MEUBLEE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 3 Allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à VERTOU du 13 juin 2022, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MA COMPTA MEUBLEE

Siège : 3 Allée Alphonse Fillion - 44120 VERTOU

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Capital : 5.000 €

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- L'édition de logiciels et toutes activités de services et d'ingénierie se rapportant notamment à l'informatique ;

- La conception, la réalisation, l'intégration de tout produit ou système liés au traitement et à la transmission de l'information,

- Le conseil, l'organisation, l'assistance, la formation ;

- Toutes activités de vente, distribution, location, exploitation et maintenance de matériels et logiciels ;

- La souscription, l'achat, le transfert par quelque moyen que ce soit, de toutes parts sociales ou valeurs mobilières dans toute société ayant pour objet l'exercice de la profession d'expert-comptable ;

- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

o La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

o La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;

o La participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

- Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : les cessions et transmissions d'actions sont libres.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire de son choix, qui peut ou non être un associé. Les droits de votes attachés aux actions sont proportionnels à la quotité de capital qu'ils représentent et chaque action donne droit à son détenteur à une voix.

Président : M. Jean-Luc GUITARD, né le 04.09.1965 à LIMOGES, demeurant 46 rue de Londres 75008 PARIS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS

Le Président

22IJ07674

Par ASSP du 26/05/2022, il a été constitué une SASU dénommée **USA CAR IMPORT**. Siège social : 5 boulevard Vincent gâche 44200 Nantes. Capital : 50 €. Objet : le commerce de détail de véhicules automobiles neufs ou d'occasion pour le transport des personnes, y compris les véhicules spéciaux tels qu'ambulances, minibus, etc. Président : M. GRÉGORY RÉMY, 15 rue Platon 59176 Masny. Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de NANTES.

22IJ06720

FIGURA AUDIT ET CONSEILS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à NANTES du 23 juin 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : TERRITOIRE OUTRE MESURE par abréviation TOM

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 1 000 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros

SIEGE : 14 rue Colbert 44000 NANTES

OBJET :

- Le conseil stratégique, l'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère général, le management de projets, les études préalables, l'étude en matière d'aménagements architecturaux et urbains ;- L'assistance à maîtrise d'ouvrage à caractère général, le management de projet pour l'étude et la réalisation de toutes opérations immobilières, d'urbanisme, d'urbanisme commercial ou d'aménagement ;- Les études et/ou la programmation architecturale et urbaine ;- La concertation, le design d'usage, la maîtrise d'usage, le design de service ;- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou a toutes activités de relations publiques de formations, d'organisations événementielles, de conseils en communication ou en stratégie.

DUREE : 99 années

GERANT : Monsieur Nicolas JAVEL

Demeurant 14 rue Colbert 44000 NANTES

Est nommé pour une durée indéterminée.

CESSION DE PARTS ET AGREMENT : Les cessions des parts sociales de l'Associé Unique sont libres. En cas de pluralité des associés, les parts sociales sont librement cessibles entre Associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'Associé et quel que soit son degré de parenté avec le Cédant, qu'avec le consentement de la majorité des Associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis,

22IJ07665

GOFORPRO

SARL au capital de 1 500 €
69, rue Aristide Briand 44400 REZE
RCS de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/06/2022, il a été constitué une société dont les les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : GOFORPRO

Forme : SARL

Capital social : 1 500 €

Siège social : 69 rue Aristide Briand 44400 REZE

Objet social : Conseil en gestion d'entreprise

Gérance : Mme Virginie TREIL demeurant 2, rue Maurice Ravel 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE ; et Mr Emmanuel ALBERT demeurant 25, rue des Bouleaux 44400 REZE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

22IJ07685

GM NOTAIRES V

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

ETAYA

société par actions simplifiée
capital : 1000 euros
siège social à NANTES (44300) 7 rue du Lieutenant Jean de Sesmaisons

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Aude MATHELIER, Notaire à NANTES, le 17 juin 2022, a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ETAYA

Capital social : 1.000,00 €

Siège social : NANTES (44300) 7 rue du Lieutenant Jean de Sesmaisons

Objet : Acquisition en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens et droits immobiliers.

Durée : 99 années

Présidente : Mme Andra-Raluca LE PROVOST, demeurant à NANTES (44300) 7 rue du Lieutenant Jean de Sesmaisons.

Directeur général : M. Yann LE PROVOST, demeurant à NANTES (44300) 7 rue du Lieutenant Jean de Sesmaisons.

Cession de parts : libre entre associés uniquement.

22IJ07659

Par ASSP du 01/06/2022, il a été constitué une SASU dénommée **ANGEL**. Siège social : 1 rue Victor Hugo 44160 Sainte-reine- de bretagne. Capital : 20 €. Objet : Activité de médium et consultation de voyance. Président : Mme Anne Marie Guihenneuf, 1 rue Victory Hugo 44160 Sainte- reine- de bretagne. Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

22IJ06961

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société Civile de construction vente « SCCV PERRIAND » ; Capital : 1 600 € apportés en numéraire ; Siège : 32 rue La Noue Bras de Fer 44200 NANTES ; Objet : l'acquisition de parcelles de terrain situés dans l'agglomération de LA VILLE AUX DAMES (37700) ; la construction et l'aménagement sur ces terrains des immeubles de toutes destinations et usages tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui ; la vente, en totalité ou par fractions ou par lots, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement, sans distinction de la destination des biens à usage d'habitation, professionnel ou administratif ; accessoirement la location des lots en stock en l'attente de leur vente ; la cession éventuelle à toute collectivité de parcelles de terrains nécessaires à la réalisation des alignements ou des équipements collectifs ainsi que toute cession imposée à la Société par le permis de construire ou le cahier des charges de cession de terrain, la constitution de toute servitude active ou passive nécessaire à la réalisation de l'objet social ; et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement Gérant : La SAS AETHICA dont le siège social est 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES, 434 768 370 RCS NANTES, représentée par sa Présidente, la SARL « ATLANTIQUE FINANCES & PATRIMOINE par Abrév. A.F.P. » dont le siège social est 32 rue Lanoue Bras de Fer 44200 NANTES, 801 936 865 RCS NANTES, elle-même représentée par son co-gérant, M. Patrick FONTAINE 4 bis passage Louis Levesque 44000 NANTES; Durée : 30 ans ; RCS : NANTES.

Toute cession de parts sociales à des tiers doit être autorisée à l'unanimité des associés.

22IJ07664

SeCo

SCI ELRAFA

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 21 rue du Lavau 44860 PONT ST MARTIN

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date à PONT ST MARTIN du 22/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : SCI ELRAFA

Siège social : 21 rue du Lavau, 44860 PONT ST MARTIN

Objet social : Achat, construction, gestion, administration, propriété de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont la société est propriétaire ou deviendrait propriétaire.

Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Steeve GALISSON demeurant 21 rue du Lavau, 44860 PONT ST MARTIN

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément obtenu dans les conditions d'une décision collective extraordinaire pour les cessions à des tiers.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nantes.

22IJ07656

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 24/06/2022, il a été constitué une Société civile immobilière de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV QUAI MADELEINE**

Forme : Société Civile immobilière de Construction-Vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex.

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros. 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex. 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

22IJ07746

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à La Chapelle sur Erdre du 21 Juin 2022, de la société TEUORRA, société civile immobilière au capital de 100 € dont le siège social est situé 26 rue de la Paix à DERVAL (44590), il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination sociale : TEUORRA ; Forme sociale : Société Civile Immobilière ; Siège social : 26 rue de la Paix 44590 DERVAL ; Objet social : l'acquisition, la gestion de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés, Capital social : CENT EUROS (100 €), répartis en 100 parts de 1 € chacune. Gérance : Monsieur Igor ARROUET et Madame Emmanuelle ARROUET demeurant ensemble à DERVAL (44590) 26 rue de la Paix. Clause d'agrément : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des associés, à l'exception de celles entre associés. Ladite société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nantes. La gérance

22IJ07696

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

ORIS IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 square du Plantain
Varades,44370 LOIREAUXENCE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LOIREAUXENCE du 24 juin 2022, il a été constitué une société civile immobilière au capital de 1 000 euros (apport en numéraire), dénommée ORIS Immo et dont le siège social est fixé 2 square du Plantain, Varades, 44370 LOIREAUXENCE.

La Société a pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et droits immobiliers.

La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Monsieur Jérôme DUBILLOT demeurant 2 square du Plantain, Varades, 44370 LOIREAUXENCE et Monsieur Jérôme BINARD demeurant 25 rue de la Choisière, Saint-Rémy-en-Mauges, 49110 MONTREVAULT-SUR-EVRE sont nommés Gérants pour une durée indéterminée.

Concernant les cessions de parts, l'agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales est requis dans tous les cas.

Pour avis

La Gérance

22IJ07708

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

SCI MYTHIQUE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue Raymond Civet
44119 TREILLIÈRES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23/06/2022, est constituée une société civile immobilière au capital de 1 000 € (apports en numéraire) dénommée SCI MYTHIQUE et dont le siège social est fixé 1 rue Raymond Civet, 44119 TREILLIERES. La société a pour objet l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers et droits immobiliers ; la vente de tous immeubles, biens et droits immobiliers. La durée de la Société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

Monsieur Denys LOIRET demeurant 6 bis la Croix Rouge, 44130 NOTRE DAME DES LANDES est nommé Gérant pour une durée indéterminée.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. En revanche, elles ne peuvent être cédées à un tiers qu'avec le consentement des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

22IJ07702

Par acte SSP du 17/06/2022, il a été constitué une SARL dénommée **DAVID GILBERT**. Siège social : 27, rue de la Commune 1871, 44400 REZÉ. Capital : 1.500 €. Objet : L'exercice de tous travaux d'électricité générale, de travaux de plomberie, chauffage et sanitaire. Gérance : M. GILBERT David, 27, rue de la Commune 1871, 44400 REZÉ. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

22IJ07924

HOLWILL

Société par actions simplifiée
au capital de 60 000 euros
Siège social : 121, rue des Vignes
44522 LA ROCHE BLANCHE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date du24 juin 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HOLWILL

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 60 000 euros

SIEGE : 121, rue des Vignes, 44522 LAROCHE BLANCHE

OBJET :

- La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; - Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; - L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation (…);

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET-DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'action est soumise à l'agrément du président.

PRESIDENT : Monsieur Thierry BOUESSAY, demeurant 121, rue des Vignes,44522 LA ROCHE BLANCHE, né le 5 août1969 à CHATEAUBRIANT, sans limitation de durée.

DIRECTEURS GENERAUX sans limitation de durée :

- Madame Fabienne TABO, demeurant 7, rue des Ormes, 44300 NANTES, née le 22 mars 1963 à FORBACH

- Monsieur William BOERSMA, demeurant 4, impasse du Bocage, 44120 VERTOU, né le 25 mars 1968 à NANTES

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis.

22IJ07837

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

MADAME BIO

Société à responsabilité limitée
au capital de 18 000 euros
Siège social : 91 rue des Moutiers
44760 LA BERNERIE EN RETZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21 juin 2022 à LA BERNERIE EN RETZ, il a été constitué une société à responsabilité limitée au capital de 18 000 euros, dénommée MADAME BIO et dont le siège social est fixé 91 rue des Moutiers, 44760 LA BERNERIE EN RETZ.

La Société a pour objet le commerce de produits cosmétiques bio, l'animation d'ateliers cosmétiques et la fabrication de produits cosmétiques.

La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de ST NAZAIRE.

Madame Perrine LEROY demeurant 26 rue des Amarelles, 44210 PORNIC est nommée Gérante pour une durée indéterminée.

Pour avis, La Gérance

22IJ07839

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 24/06/2022 de la SARL ELEAU au capital de 8 000€. Siège : 73, rue du Port aux Cerises, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE. Objet : activité de marchands de biens ; l'acquisition, l'administration, la gestion, la construction en vue de la location, la location d'immeubles à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers. Durée : 99 ans. Gérant : M. Christophe POTIRON demeurant 73, rue du Port aux Cerises, 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE. Immatriculation au RCS de NANTES. Pour avis, la gérance.

22IJ07737

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date 22 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL

Dénomination : **MICHEL ELECTRICITE**

Siège social :1 bis la grand'rue – 44140 LE BIGNON

Objet : Tous travaux d'électricité générale, tous travaux d'installation et d'entretien en courant fort et en courant faible particuliers et professionnels, neuf et rénovation. Installation et dépannage de réseau, téléphonie, internet, tv, éclairage, domotique, alarme incendie, système de surveillance, contrôle d'accès, de nouvelles énergie, ventilation (VMC, VMI etc), vente de matériels électriques, installation chauffage et plancher chauffant électrique, chauffe-eau électrique, thermodynamique, travaux de dépannage et d'entretien des installations mises en place.

Durée : 99 ans.

Capital : 2 000 euros

Gérant : Monsieur Marc-André MICHEL demeurant 1 bis la grand'rue – 44140 LE BIGNON.

Immatriculation RCS de NANTES.

22IJ07738

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique d'avocat en date du 24 juin 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :- dénomination sociale : KASHIWA

- siège social : 31, rue Fouré, 44000 NANTES- capital social : 3 000 €- objet social : Toutes activités de restauration-durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES (44).- transmission des actions : toute cession, apport, échange ou donation d'actions, est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant à la majorité d'au moins 75 % des actions composant le capital social.- participation aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.- président : Monsieur Maël, Jean, Marie HEMMER, né le 14 juillet 1987 à SAINT-MALO (35), de nationalité française, demeurant 5, rue de l'Ouche de Versailles – 44000 NANTES.

22IJ07697

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23/06/2022, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SNC PONTCHAILLOU**.

Forme : Société en nom collectif.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 – 44803 SAINT HERBLAIN Cedex.

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES.

Associée : FINANCIERE REALITES, SARL au capital de 70.000.000 euros, 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 519 587 596 RCS NANTES.

Associée : REALITES, SA au capital de 23.356.249,33 euros, 1 Impasse Claude Nougaro – CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 451 251 623 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

22IJ07773

MDB

SARL au capital de 280 000 €
Siège social : 4 rue du Seil 44400 REZE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/06/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MDB

Forme sociale : SARL

Capital : 280 000 €

Siège social : 4 rue du Seil, 44400 REZE

Objet : Prise de participations dans toutes sociétés et entreprises, achat, souscription, gestion et cession de ces participations.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Gérant : Monsieur Vincent MUNOZ DE BLANCO, demeurant 223 Bd du Massacre, 44100 NANTES. Pour avis

22IJ07811

Z2C

SARL au capital de 280 010 €
Siège social : 4 rue du Seil 44400 REZE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 16/06/2022 à REZE, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : Z2C

Forme sociale : SARL

Capital : 280 010 €

Siège social : 4 rue du Seil 44400 REZE

Objet : Prise de participations dans toutes sociétés et entreprises, achat, souscription, gestion et cession de ces participations.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

Gérant : Monsieur Clément TOUZET demeurant 30 rue du Poitou, 44115 BASSE GOULAINE. Pour avis

22IJ07815

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LS CAVE**

FORME : Société à responsabilité limitée.

CAPITAL : 5.000 euros.

SIEGE : Place du Marché 44420 LATURBALLE.

OBJET : La prise, l'acquisition, l'exploitation par tous moyens de tous fonds de commerce de cave à vins. La vente de produits alimentaires avec boissons et divers cadeaux et souvenirs, épicerie fine. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation. Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

DUREE : 99 années.

GERANCE : Sébastien NIETO demeurant 163, Kerlo – 44410 SAINT-LYPHARD et Laurent LELIEVRE demeurant 16, impasse du Teulin – 44420 LA TURBALLE nommés sans limitation de durée.

Immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

22IJ07727

KPMG Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NANTES du 23/06/2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : **IDOXIS**.

Siège social : 14 rue Cheviré 44300 NANTES.

Objet social : - L'acquisition, la détention, la gestion, la vente, de toutes valeurs mobilières, notamment par la prise de participation dans toute société ou groupe, entité, groupement de droit français ou de droit étranger, dans tous domaines d'activité, par voie de création de société nouvelle, par acquisition de parts sociales, d'actions ou droits sociaux, par souscription à toute augmentation de capital, apport, fusion ou autre moyen,

- La participation active à l'animation, la conduite de la politique et la définition de la stratégie du groupe auquel elle appartient et au contrôle de ses filiales,

- La fourniture de services spécifiques, administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers n'entrant pas dans le cadre d'une activité règlementée et exclusivement au profit de ses filiales,

- La prestation d'exercice d'un ou plusieurs mandats sociaux de toutes sociétés filiales,

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 418 201 euros.

Gérance : Monsieur Josselin PICHERIT, demeurant au 14 rue Cheviré, 44300 NANTES, nommé pour une durée illimitée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, la gérance

22IJ07796

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3, impasse des Tourmalines
44 300 Nantes

BISTROT DES HALLES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 11 Place de l'Hôtel de Ville
44260 SAVENAY

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BISTROT DES HALLES

Siège social : 11 Place de l'Hôtel de Ville, 44260 SAVENAY

Objet social : restaurant traditionnel, brasserie, bar, vente à emporter

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Matthieu PLESSIS, demeurant 62 Rue Georges Lafont 44300 NANTES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis

La Gérance

22IJ07812

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6, rue Edouard Nignon
44 372 Nantes

4M2A

Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 28 avenue Moulins de Rochefort
44500 LA BAULE-ESCOUBLAC
RCS SAINT-NAZAIRE
En cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 29/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée ; Dénomination : 4M2A ; Siège : 28 avenue Moulins de Rochefort – 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS ; Capital : 3000 euros ; Objet : Marchand de biens, l'achat directement ou par voie d'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers ou accessoires en vue de leur revente ; La mise en valeur des biens de même nature par voie d'aménagement, viabilité, division, lotissement, construction, rénovation, agrandissement, transformation, mise en copropriété, etc ... tant pour son propre compte que pour le compte d'autrui ; La revente des biens de même nature que ce soit en l'état, en cours de travaux, en l'état futur d'achèvement, ou après achèvement, et sans distinction de la destination des biens à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou administratif ; accessoirement l'administration, la location et l'exploitation desdits biens ; La gestion de programmes immobiliers et le montage d'opérations immobilières Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président Monsieur Alexandre MARCILLY Demeurant Clos de la Galende - Chemin de la Nantaise – 44350 GUERANDE. La société sera immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE. Pour avis, le Président.

22IJ07925

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28/06/2022, il a été constitué une Société civile immobilière de construction-vente présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCCV PETIT BOIS**.

Forme : Société Civile immobilière de Construction-Vente.

Capital social : variable.

Minimum : 100 euros.

Maximum : 5.000.000 euros.

Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT-HERBLAIN Cedex.

Objet : Achat de terrains et construction de bâtiments en vue de leur revente.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans.

Gérant : REALITES MAITRISE D'OUVRAGE, SAS au capital de 14.439.500 euros, 1 Impasse Claude Nougaro - CS 10333 - 44803 SAINT HERBLAIN Cedex, 480 772 326 RCS NANTES.

La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

22IJ07883

---

racine AVOCATS
RACINE Avocats
38 rue Lamoricière
44000 NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **VENT D'OUEST FINANCES**

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 200 euros, divisé en 200 actions de 1€ chacune

Siège : 31, avenue du Midi – 44100 Nantes

Objet : La Société a pour objet social, en France et dans tous pays : la souscription, l'acquisition, la gestion, la mise en valeur, l'apport et la cession de participations au capital de sociétés et autres personnes morales exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale, et en particulier au capital de la société SOMEVA (784 118 655 RCS Nantes) ; l'exercice, au sein de sociétés affiliées, de tout mandat de gérant, directeur général, président, administrateur, membre de tout directoire ou conseil de surveillance, ou de tout autre comité ou organe social, et plus généralement toutes fonctions et mandats dans toutes personnes morales françaises ou étrangères ; la fourniture de prestations de services de toute nature, notamment d'animation et de gestion administrative, commerciale, financière ou technique au profit de ses filiales et participations ; en lien avec la réalisation de son objet, la souscription de tous emprunts, avec ou sans garantie et en toutes monnaies, en ce compris par voie d'émission obligataire donnant ou non accès au capital, et l'octroi de tout financement au profit de ses filiales et participations ;

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Président : ATHENAÏS HOLDING (914 811 930 RCS Nantes), est désignée en qualité de Président pour une durée indéterminée.

Directeur Général : GIRODAY INVEST (914 745 310 RCS Nantes), est désignée en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée.

Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Nantes.

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Pour avis,

Le Président

22IJ07818

ABONNEZ-VOUS !

AIME STORE

SARL au capital de 10000 euros
Siège social : 3, rue Racine - 44000 Nantes
R.C.S. de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : AIME STORE

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital :10 000 euros

Siège social : 3, rue Racine 44000 Nantes

Objet : en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- commerce de détail de quincaillerie, d'objets ou de petit matériel pour la maison (Arts de la table, Cuisine, Art de Vivre, Salle de bain) utiles ou décoratifs ; - droguerie ; - animation d'ateliers de formation en matière de bricolage ou de décoration ; - création et développement de produits connexes, similaires ou complémentaires et/ou d'une ou plusieurs marques ;Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

Durée :99 années

Gérance : Susana PICARD FRADE VIOLAS, demeurant 3, rue Racine, 44000 Nantes

Immatriculation au RCS de Nantes.

Pour avis,

22IJ07842

O2I

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social :
45, Rue Saint François d'Assise - 44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

Aux termes d'un acte SSP à St Philbert de Grand Lieu le 23 juin 2022, il a été constitué une société :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **O2I**

Siège social : 45 Rue Saint François d'Assise

Objet social : Achats de terrains ou d'immeuble.

Durée de la Société : 99 ans à l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros en numéraire

Co-Gérance : Mme Sophie IACONO demeurant 17 Chemin des Blés d'Or 44310 St Philbert de Grand Lieu ; Mr Geoffrey IACONO demeurant 17 Chemin des Blés d'Or 44310 St Philbert de Grand Lieu ; Monsieur Abdelazek OUARET demeurant Chemin des friches 44310 St Philbert de Grand Lieu

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, la Gérance

22IJ07761

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/06/22, il a été constitué une SCI présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **JTA**.

Siège social : 28, avenue de la Praudière, 44700 ORVAULT ; Objet : la propriété, la gestion, l'administration et la disposition des biens dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Durée : 99 ans ; Capital social : 500 euros ; Gérance : Mme Hélène SIMON, demeurant 28, Avenue de la Praudière 44700 ORVAULT ; Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément obtenu à l'unanimité des associés. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

22IJ07884

FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28 juin 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PIZZASI FRANCE DISTRIBUTION

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 20 000 euros

APPORTS EN NUMERAIRE : 20 000 euros

SIEGE : 98 rue Jean Fraix 44400 REZE

OBJET : - La vente en gros ou au détail et la distribution sous toutes ses formes de tous produits alimentaires à des professionnels de la restauration, de l'hôtellerie, parcs de loisirs et tout autre ;

- La location de matériel industriel, dont des fours, nécessaire à ces activités ;

- La fourniture de toutes prestations de services se rapportant à ces activités,

- La création, l'acquisition, la location de toute activité et la location, l'installation et l'exploitation de tout établissement ou fonds de commerce ;

- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, dessins, modèles, marques, brevets concernant ces activités ;

- L'achat, la vente, la gestion, la location ou la prise en location-gérance d'entrepôts de stockage et tous autres biens immobiliers ;

- Toute mission de direction opérationnelle et technique, la mise à disposition de tout service de gestion transversal, assistance en matière technique, financière, juridique, comptable, fiscale et ressources humaines ;

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement, ou autrement relatives à du négoce et de la distribution ;

- La participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique ou sociétés françaises ou étrangères, créées ou à créer, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises, groupements ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce, par tous moyens, notamment, par voie d'apport, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion, de société en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite.

DUREE : 99 années

GERANT : Monsieur Saverio TRAVERSI

Demeurant 3 avenue Véphian 44000 NANTES

Est nommé pour une durée indéterminée.

CESSION DE PARTS ET AGREMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre Associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'Associé et quel que soit son degré de parenté avec le Cédant, qu'avec le consentement de la majorité des Associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis,

22IJ07915

Par acte SSP du 28/06/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **CLOUD FORMA**. Siège social : 41-43 QUAI DE MALAKOFF, 44000 NANTES. Capital : 500 €. Objet : FORMATION CONTINUE POUR ADULTES. Président : M. MEHDI BOURAS, 1 RUE DES QUATRE SAISONS, 62144 ACQ. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTES.

22IJ07862

Notaires

Sophie MINIER-MARTIN et Gaëlle RICORDEL
Notaires associées
2 rue du jeu de paume
44430 LE LOROUX BOTTEREAU

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Céline BETROM, Notaire au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée "Maîtres Sophie MINIER-MARTIN et Gaëlle RICORDEL, Notaires associés", titulaire d'un office dont le siège est à LE LOROUX-BOTTEREAU (Loire-Atlantique), 2 Rue du Jeu de Paume, le 22 juin 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet :

- L'acquisition, en l'état futur d'achèvement ou achevés, la mise en valeur, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange ou apport ou autrement ; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement ou la transformation de celles existantes ;

- La souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites, sous réserve de la renonciation par le prêteur à poursuivre personnellement les éventuelles personnes mineures ou les majeurs protégés ;

- Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société.

- L'acquisition, l'administration, la gestion directe ou indirecte et la cession de tous supports de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, contrat de capitalisation, etc…et de toutes liquidités en euros ou en devises étrangères ;

- La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, quelle que soit leur activité, et la gestion de ces participations ;

- L'acquisition, la gestion et la cession de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;

- La gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer.

La dénomination sociale est : EPAS

Le siège social est fixé à : LE LOROUX-BOTTEREAU (44430), 121 La Bouinière.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) par apports en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : M. Jean-Pierre PASQUEREAU, demeurant à LE LOROUX-BOTTEREAU (44430), 121 La Bouinière.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

Le notaire.

22IJ07948

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 23/06/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : QUID DICIT

Forme : SAS

Capital social : 1.000€

Siège social : 4 rue du Général Meusnier – 44000 Nantes

Objet social : Activité de coaching, conseil et formations

Président: Jean-Jacques CLAVIER, 4 rue du Général Meusnier – 44000 Nantes

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes

22IJ07972

MBG IMMO

Société à responsabilité limitée au capital social de 5.000 euros
Siège social : 72 rue Henri Gautier, 44220 COUERON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juin 2022 à COUERON, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MBG IMMO

Siège social : 72 rue Henri Gautier, 44220 COUERON

Objet social : la construction, l'acquisition, la gestion, l'administration et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ou biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 5.000 euros

Gérant : Monsieur Laurent GICQUEL, 72 rue Henri Gautier, 44220 COUERON.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

22IJ07907

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1, rue Benjamin Franklin
44 800 Saint-Herblain

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 28/06/2022 de la société civile immobilière TIPAO ; capital : 100 €; siège: 4 avenue Bertie 44250 ST BREVIN LES PINS ; objet : acquisition et gestion de biens immobiliers ; gérant : Eric VENEAU, sis 4 avenue Bertie 44250 ST BREVIN LES PINS - durée : 99 ans ; RCS : SAINT NAZAIRE. Cession de parts sociales libre entre associés, ascendants et descendants et cession de parts sociales à des tiers doit être autorisée par une décision des associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

22IJ07905

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte à Nantes du 28 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : GTB 1923

- Forme : Société par actions simplifiée

- Siège social : 3 impasse du Belem – 44100 NANTES

- Objet :

- La prise, la détention, la gestion, l'administration et la cession de participations, dans toutes sociétés, groupements ou entités juridiques de tout type ;

- Toutes prestations de services, conseils, assistance, réalisation d'études, tant pour ses filiales ou dans les sociétés dans lesquelles elle détient une participation que pour les sociétés la contrôlant ou détenant une participation dans son capital.

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- Capital : 102 000 euros

- Président : Société GIL TURPEAU ENTREPRISES, dont le siège sociale est 3 impasse du Belem, 44100 NANTES, identifiée sous le n° 324 591 403 RCS NANTES.

- Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Transmission des actions : Les transmissions effectuées par l'associé unique sont libres. Toute autre transmission d'actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

22IJ07919

Arceis Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à GRAND-CHAMP-DES-FONTAINES du 21 juin 2022, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BATIZ**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Capital social : 1.000 euros, uniquement constitué d'apports en numéraire.

Siège social : 4, impasse Sophie Germain 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES.

Objet social : activité d'acquisition, propriété, gestion, administration, réhabilitation, modernisation, location, vente et mise à disposition de biens immobiliers, tous placements de capitaux sous toutes les formes, y compris la souscription ou l'acquisition de toutes actions et obligations, parts sociales, la création, la gestion et le développement de portefeuille immobilier, de sociétés d'investissements immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Présidente : NEOVIZ GROUP, SAS dont le siège social est 4, impasse Sophie Germain 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES, immatriculée au RCS NANTES 912 127 669, pour une durée indéterminée. Représentant permanent : M. Marc PONDAVEN, demeurant 12, allée Yvonne 44250 SAINT-BRÉVIN-LES-PINS.

Cession d'actions : soumise à agrément et préemption en cas de pluralité d'associés.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation : R.C.S. NANTES.

22IJ07961

---

les avocats

Me Anne MOREAU
avocat au Barreau
de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES du 29/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile Immobilière / Dénomination : **MAG** / Siège : 43, rue Chanoine Poupard – 44300 NANTES.

Objet social : L'acquisition tout immeuble et notamment un local commercial sis à NANTES - 25, rue de L'Ouche Buron, Bâtiment ALLEGRO, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement du ou desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles de la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 200 € constitué uniquement d'apports en numéraire.

Cogérance : Madame Marie HERVOUET épouse GAUDU / Monsieur Arnaud GAUDU demeurant ensemble 43, rue du Chanoine Poupard – 44300 NANTES.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les ¾ des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

La gérance

22IJ07951

In Extenso
Experts-Comptables
GUÉRANDE
9, rue de la Croix Moriau
44 350 Guérande

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seings privés signé par voie électronique le 27 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MERISTEM Avenir

Siège social : Parc d'Affaires des Moulinets, bâtiment A, 16 Boulevard Charles de Gaulle – 44800 SAINT HERBLAIN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 10 000 €

Objet social principal :

Ø Le courtage en assurances et assurances de prêts. L'audit et le conseil en protection sociale (prévoyance, retraite, etc.). L'audit et le conseil en stratégie de rémunération. La distribution et la commercialisation de contrats d'assurance, d'assurance vie, de santé, de prévoyance, de retraite, et de tous produits et services de protection sociale (notamment le conseil et l'assistance à la recherche de financements privés et professionnels, les activités de placement financier et d'épargne à titre privé ou professionnel, la gestion de patrimoine, l'ingénierie financière, l'assistance et le conseil aux entreprises, le conseil en investissement financier, la gestion de portefeuilles).Ø Toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social (notamment toute activité de conseil se rapportant directement ou indirectement à l'objet social), ou tout objet similaire, connexe ou complémentaire susceptible de favoriser l'extension ou le développement de l'activité de la société.Ø La Société peut agir, tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte d'un tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet. La société peut également prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes affaires françaises et étrangères, que soit leur objet.Ø La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Présidente : société DAVID PAGERIE HOLDING, SASU au capital de 293 952 € dont le siège est sis Parc d'Affaires des Moulinets, bâtiment A, 16 Boulevard Charles de Gaulle – 44800 SAINT HERBLAIN et représentée par son Président M. David PAGERIE demeurant 31 boulevard de la Libération – 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le Président.

22IJ07853

Par acte SSP du 29/06/2022, il a été constitué une SARL dénommée : **ABSOLUTE POWER DETAILING**. Siège social : 6, rue du docteur Jules Poumier, Espace Six Croix, 44480 DONGES. Capital : 1.500 euros. Objet : Centre de détailing (préparation esthétique) d'engins motorisés pour particuliers et professionnels : lavage, rénovation esthétique et protection et ventes de matériels d'entretien Gérance : M. ESNAULT Laurent, 47, rue Victor Hugo, 44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE.

22IJ07987

JAMBON BEURRE

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : JAMBON BEURRE

FORME : Société à responsabilité limitée

SIEGE SOCIAL : 5, Place de l'Eglise à MONTBERT (44140)

OBJET : Epicerie, cave, revente de produits transformés, plats à emporter, petit traiteur

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

GERANCE : M. Jérôme LEFEVRE demeurant 13, La Teillais à MONTBERT (44140)

IMMATRICULATION : au RCS de NANTS

Pour avis,

22IJ07957

DMP ATLANTIQUE
Expertise comptable
NANTES – MONTAIGU VENDÉE

1 place Graslin - NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 27/06/2022, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DUROCHER

Siège social : 17 Pl de la Révolution Française 44800 ST HERBLAIN

Objet (sommaire) : acquisition, administration, location, gestion de tous biens immobiliers et droits immobiliers

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 € en numéraire

Gérance : DUROCHER Fanny demeurant 5 rue de l'île de Porquerolles 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE

Cession de parts : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément y compris au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant. L'agrément des associés est donné par décision collective des associés prise par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Immatriculation : RCS NANTES

Pour avis,

22IJ07958

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

LA DEVIATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 165 rue d'Anjou
44440 RIAILLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à NANTES du 17/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL. Dénomination sociale : **LA DEVIATION**. Siège social : 165 rue d'Anjou - 44440 RIAILLE, Objet social : Brasserie, brassage, fabrication de bières, boissons, spiritueux et vente en gros ou au détail. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 10 000 €. Gérance : Monsieur Emilien COCAULT demeurant 115 rue des Gastinelleries – 44150 ANCENIS ST GEREON, Monsieur Pierrick GRANGE demeurant 70 rue des Vignes – 44440 RIAILLE, et Monsieur Nicolas THIERE demeurant 7 la Poitevinière – 44440 RIAILLE. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES.

Pour avis, la gérance

22IJ07913

Notaires

Sophie MINIER-MARTIN et Gaëlle RICORDEL
Notaires associées
2 rue du jeu de paume
44430 LE LOROUX BOTTEREAU

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Céline BETROM, Notaire au sein de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée "Maîtres Sophie MINIER-MARTIN et Gaëlle RICORDEL, Notaires associés", titulaire d'un office dont le siège est à LE LOROUX-BOTTEREAU (Loire-Atlantique), 2 Rue du Jeu de Paume, le 22 juin 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet :

- L'acquisition, en l'état futur d'achèvement ou achevés, la mise en valeur, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, et la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange ou apport ou autrement ; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement ou la transformation de celles existantes ;

- La souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites, sous réserve de la renonciation par le prêteur à poursuivre personnellement les éventuelles personnes mineures ou les majeurs protégés ;

- Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente, échange ou apport en Société.

- L'acquisition, l'administration, la gestion directe ou indirecte et la cession de tous supports de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, contrat de capitalisation, etc…et de toutes liquidités en euros ou en devises étrangères ;

- La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, quelle que soit leur activité, et la gestion de ces participations ;

- L'acquisition, la gestion et la cession de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;

- La gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer.

La dénomination sociale est : APAS.

Le siège social est fixé à : LE LOROUX-BOTTEREAU (44430), 121 La Bouinière.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) par apports en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : M. Jean-Pierre PASQUEREAU, demeurant à LE LOROUX-BOTTEREAU (44430), 121 La Bouinière.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

Le notaire

22IJ07926

---

fonctionne en régie publicitaire sur toute la France

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 juin 2022 à NANTES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

- Dénomination sociale : **MDM IMMO**

- Siège social : 72 rue Paul Bert – 44100 NANTES

- Objet social : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement des immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'acquisition et la gestion de tous droits immobiliers démembrés ou en pleine propriété ; l'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus avec ou sans garantie hypothécaire ; la construction et la rénovation d'immeubles ;la location ou sous location active ou passive de tous immeubles et droits immobiliers et l'aliénation de ceux devenus inutiles à la société.

- Exercice du droit de vote : tout associé peur participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

- Agrément : en cas de pluralité d'associés, la transmission des actions est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

- Durée de la société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS.

- Capital social : 5 000 euros.

- Présidence : la société ENTHALPIE, SARL au capital de 5 000 euros, dont le siège est 72 rue Paul Bert – 44100 NANTES immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 839 587 961, représentée par son gérant Monsieur Marc MILANESE.

- Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis, la présidente

22IJ07852

AVIS DE CONSTITUTION

Le 30 juin 2022, par acte sous seing privé, il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : **ST-GAB**

Forme : Société Par Action Simplifiée

Capital Social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR)

Siège Social : NANTES (44000), 20 rue Jean Jaurès

Objet Social : la prise de participations et d'intérêts et la gestion de ces participations et intérêts dans toutes sociétés ou entités juridiques ayant pour objet l'exercice de la profession de notaire.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Présidence : Alice BACHER, demeurant à NANTES, 20 rue Jean Jaurès.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de NANTES.

22IJ07976

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1, rue Benjamin Franklin
44 800 Saint-Herblain

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 29/06/2022 de la société civile immobilière MI85; capital : 200 €; siège: 9 La Rotardière 44680 SAINT HILAIRE DE CHALEONS; objet : acquisition et gestion de biens immobiliers ; gérant : Manuel RABREAU, sis 9 La Rotardière 44680 SAINT HILAIRE DE CHALEONS- durée : 99 ans ; RCS : SAINT NAZAIRE. Cession de parts sociales libre entre associés, ascendants et descendants et cession de parts sociales à des tiers doit être autorisée par une décision des associés représentant les deux tiers au moins du capital social.

22IJ08004

SLICK PM CONSULTING

Société par actions simplifiée en formation
Au capital de 2 000 €
Siège social :
9 Impasse du Docteur Albert Calmette
44800 SAINT HERBLAIN
RCS NANTES - En cours

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Paris du 27 juin, 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **Slick PM Consulting**.

Forme sociale : Société par actions simplifiée.

Siège social : 9 Impasse du Docteur Albert Calmette 44800 SAINT HERBLAIN.

Objet social :

- Conseils et services en gestion de produits de technologie et/ou logiciels

- Gestion de projets de technologie et/ou logiciels.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital social : 2 000 €.

Admission assemblées – Droit de vote : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque action donne droit à une voix.

Cession des actions : Cession libre de l'associé unique.

Présidence : Thomas GRADIN, 9 Impasse du Docteur Albert Calmette – 44800 SAINT HERBLAIN.

Immatriculation de la Société au RCS de Nantes.

Pour avis, le Président

22IJ07935

SOCIÉTÉ CIVILE DADDY

Société civile
Au capital social de 2 100 000 €
Siège social : 5 rue de la Toscane – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 juin 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile

Dénomination sociale : Société civile Daddy

Siège social : 5 rue de la Toscane – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Objet social : Acquisition et la gestion de valeurs mobilières ou parts sociales et de tous autres instruments ou produits financiers, en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété, côtés ou non cotés en bourse, français ou étrangers ; l'acquisition, la gestion, mise en location, cession et tous actes de conservation, d'administration ou de disposition sur tous biens ou droits immobiliers en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, en France ou à l'étranger ; et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 100 000 € par apports en nature et en numéraire

Co-Gérance :

- Éric AFFATICATI, demeurant 50 rue du Nil – 44470 CARQUEFOU ;

- Manon AFFATICATI, demeurant 50 rue du Nil – 44470 CARQUEFOU

Clauses relatives aux cessions de parts : Toutes les cessions de parts sociales doivent être agréées à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

22IJ07934

SELARL Office Notarial 1803
Avenue du Housseau
44470 Carquefou

A2C2M COURILLEAU

Société civile immobilière
au capital de 434.000,00 €
RCS de NANTES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Bertrand MARTIN, Notaire Associé membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL 1803 », titulaire d'un office notarial à CARQUEFOU (Loire-Atlantique), Avenue du Housseau, le 24 juin 2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : A2C2M COURILLEAU.

Le siège social est fixé à : SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (44980), 21 route du Prouau

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENT TRENTE-QUATRE MILLE EUROS (434.000,00 EUR)

Les apports en numéraire sont de 4.000,00 EUR.

Les apports en nature sont à hauteur de 430.000,00 EUR.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont Monsieur André COURILLEAU, demeurant à SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (44980) route du Prouau, et Madame Claire COURILLEAU (née CHEMINANT) demeurant à SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE (44980) route du Prouau.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

Le notaire

22IJ07932

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte SSP en date du 29/06/2022 de la **SCI NAMY NEXT GEN** au capital de 1 000 €. Siège : 17, rue Florence ARTHAUD, 44760 LA BERNERIE EN RETZ. Objet : acquisition, administration, gestion, construction en vue de la location, location d'immeubles à usage commercial, professionnel ou d'habitation et de tous biens immobiliers ; acquisition, gestion, cession de tous titres, valeurs mobilières. Durée : 99 ans. Cogérants : M. Sébastien NAMY demeurant 17, rue Florence ARTHAUD, 44760 LA BERNERIE EN RETZ et Mme. Stéphanie NAMY demeurant 17, rue Florence ARTHAUD, 44760 LA BERNERIE EN RETZ. Clause d'agrément : Toute cession de parts entre associés ou à des conjoints, ascendants, descendants d'un associé, ou aux tiers, est soumise à la procédure de l'agrément préalable de l'AGE statuant à la majorité des 2/3 des parts sociales. Immatriculation au RCS de ST-NAZAIRE.

Pour avis, la gérance

22IJ07981

EMLA IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée au capital social de 5.000 euros
Siège social : 36 bis rue de la Gréhandière, 44119 TREILLIERES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 juin 2022 à TREILLIERES, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EMLA IMMOBILIER

Siège social : 36 bis rue de la Gréhandière, 44119 TREILLIERES

Objet social : la construction, l'acquisition, la gestion, l'administration et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ou biens immobiliers dont la société pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 5.000 euros

Gérant : Monsieur David TEXIER, 36 bis rue de la Gréhandière, 44119 TREILLIERES

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

22IJ07906

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3, impasse des Tourmalines
44 300 Nantes

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PEYA Paysage

FORME : Société par actions simplifiée

SIEGE SOCIAL : 30 rue de Suresnes – 44700 ORVAULT

OBJET : l'activité de paysagiste, la conception, l'aménagement et l'entretien d'espaces verts, parcs et jardins

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 10 000 euros

PRÉSIDENT pour une durée illimitée : M. Pierre ALLIOT demeurant 30 rue de Suresnes – 44700 ORVAULT

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire.

Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

AGRÉMENT :

Les actions ne peuvent être cédées sauf entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES

Pour avis,

22IJ07720

Lamacompta
Le site d'emploi 100% dédié aux cabinets d'expertise comptable
Attirez • Recrutez • Fidélisez
Sur votre abonnement
1 MOIS OFFERT
avec le code IJ21 sur
Lamacompta.co

MODIFICATIONS

SYSTEME U OUEST

Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants à Capital Variable
Place des Pléiades-ZI Belle Etoile Antarès
44470 CARQUEFOU
867 800 427 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Mixte de la Coopérative réunie en date du 09 juin 2022 a notamment adopté les décisions suivantes :

- Nomination de Monsieur Jean-Baptiste MARSAC, né le 19 juin 1980, domicilié 18 allée des Peupliers – 44420 LA TURBALLE, en qualité d'Administrateur de la Coopérative pour une durée de six ans.

- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire de PRICE-WATERHOUSECOOPERS AUDIT pour une durée de six ans.

- Non renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jean-Christophe GEORGHIOU arrivé à échéance avec la présente Assemblée, la société n'étant plus soumise à l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant.

- Modification des dispositions de l'alinéa c) de l'article 2 – OBJET des Statuts, initialement rédigé comme suit

« c) détenir des participations dans toutes sociétés constituées par les Associés U et plus largement effectuer, directement ou indirectement, toutes opérations financières, immobilières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à la détention de ces participations et plus généralement à l'objet social. »

de façon à ce qu'il soit désormais rédigé comme suit :

« c) prendre, détenir et céder des participations dans toutes sociétés constituées directement ou indirectement par les Associés U et plus largement effectuer, directement ou indirectement, toutes opérations financières, immobilières ou mobilières se rattachant directement ou indirectement à la détention de ces participations et plus généralement à l'objet social ».

Le reste de l'article demeure inchangé.

Droits de vote :

Conformément à l'article L.233-8 du Code de Commerce, la société informe ses actionnaires qu'au 09 juin 2022, date de l'Assemblée Générale Mixte, le nombre de droits de vote était de 358 pour 358 associés de la coopérative à cette même date.

Pour avis

22IJ07929

En date du 5 mai 2022, l'Assemblée générale de la société **2IDF**, SAS au capital de 30 000 €, siège social 18 rue du Pâtis 44690 La Haie Fouassière, 825 325 558 RCS Nantes, a constaté la démission de Monsieur Gilles LEGUEN de ses fonctions de Directeur Général en date du 1er juin 2022.

Pour avis la présidence

22IJ07990

JFM ORIGAMI

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
porté à 50 000 euros
Siège social : 7 route de la Croix Moriau - Parc de Kerquessaud, 44350 GUERANDE
881 479 000 RCS ST NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 21 JUIN 2022 a décidé d'augmenter le capital social de 45 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50 000 euros)

Pour avis

La Gérance

22IJ07999

FINANCIERE OCEANIS

Société par actions simplifiée
au capital de 800 000 euros
Siège social : 45 bd de l'Université
ZAC Océanis - BP 10199
44604 SAINT NAZAIRE
528 648 231 RCS Saint Nazaire

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 20 juin 2022, l'Assemblée Générale prenant acte de l'arrivée à leur terme des mandats de la société STREGO, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Yves GUIBRETEAU, Commissaire aux Comptes suppléant, a décidé de ne pas pourvoir à leur remplacement.

Pour avis, le président

22IJ07624

APC GESTION

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 44 rue de Gigant, 44100 NANTES
793 305 855 RCS NANTES
(ci-après la « Société)

AVIS

Aux termes des décisions de l'associé unique du 22 juin 2022 :

- la Société a été transformée en société par actions simplifiée à compter de ce même jour, sans création d'un être moral nouveau. L'objet de la Société, son capital, son siège, sa dénomination et sa durée demeurent inchangés ;

- le mandat de gérant de Monsieur Laurent LHERMENIER a pris fin et la société FINANCIERE DROC, SARL dont le siège est sis 44 rue de Gigant, 44100 NANTES (539 259 879 RCS NANTES), a été nommée Président de la Société,

Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément des cessions d'actions : Toute transmission d'actions ou de valeurs mobilières est libre.

Pour avis

22IJ07608

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3, impasse des Tourmalines
44 300 Nantes

L.B.P. DISTRIBUTION

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 10 rue de Nantes Zac de la Petite Meilleraie
44840 LES SORINIERES
798 123 725 RCS NANTES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Par PV d'AG du 13/06/2022, les associés ont décidé de nommer M. Florent PADOIS, demeurant 339 rue du Maupas – 45200 AMILLY, Président pour une durée illimitée à compter du 13/06/2022 en remplacement de M. Bernard PADOIS, décédé

Mention sera faite au RCS de NANTES

Pour avis

22IJ07622

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

MAURICE TAFFAREL

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 1258 Boulevard Airennes – Saint Géréon
44150 ANCENIS SAINT GEREON
803 555 796 RCS NANTES

MODIFICATION RCS

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SCI MAURICE TAFFAREL a décidé de transférer le siège social actuellement fixé au 1258 Boulevard des Airennes – 44150 ANCENIS SAINT-GEREON, à l'adresse suivante : 11 Place du Petit Moulin – 44150 ANCENIS SAINT-GEREON, à compter du 16 avril 2022. L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES. POUR AVIS, La Gérance,

22IJ07617

JH PATRIMOINE

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 49 rue de Ponthieu
75008 PARIS
RCS PARIS 484 961 263

MODIFICATIONS

Suivant délibération de l'assemblée générale en date du 21 juin 2022, l'ensemble des associés ont décidé de transférer le siège social au 16 rue d'Amboise 44470 Thouaré sur Loire à compter du 21/06/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Président : M. HEUGEL Jérôme, 16 rue d'Amboise 44470 THOUARE SUR LOIRE. Radiation au RCS de Paris et nouvelle immatriculation au RCS de Nantes.

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL : Par procès-verbal de décisions du 21/06/2022, l'ensemble des associés ont décidé de modifier l'objet social comme suit : Valeurs patrimoniales, mise en relation pour analyse et étude, à compter du 21/06/2022 et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

22IJ07607

VEILLET ELECTRICITE

Sas au capital de 1 000 €
Siège social : 7 rue Albert Baudry 44160 SAINTE REINE DE BRETAGNE
RCS ST NAZAIRE 799 902 440

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale du 24 mai 2022, il a été décidé :

- de nommer en qualité de présidente Mme Mélanie PETITEAU, demeurant 24 Les Handeux 44780 MISSILLAC en remplacement de Mme Claudine JAGOURD, démissionnaire.

- de ratifier la cession d'actions du 24 mai 2022 : Mme Claudine JAGOURD a cédé la totalité des 510 actions qu'elle possède au profit de Mme Mélanie PETITEAU L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital est fixé à la somme de mille euros. Le capital est divisé en mille actions, toutes de même catégorie.

Nouvelle mention : Le capital est fixé à la somme de mille euros. Le capital est divisé en mille actions, toutes de même catégorie répartie de la manière suivante :- Madame Mélanie PETITEAU : 510 actions numérotées de 1 à 510- Monsieur Patrice VEILLET : 490 actions numérotées de 511 à 1000.

Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE. Pour avis

22IJ07623

BRG AVOCATS
Me Edouard GIFFO
1 rue du Guesclin
44000 NANTES

CVM LABO CREATION DE VENTILATION ET DE MOBILIER DE LABO

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Parc d'activités du Moulin
6 bis, rue Meunier
44880 SAUTRON
489 951 426 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une décision en date du 22/06/2022, les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Le capital de la Société, sa dénomination, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangés.

La date de clôture de l'exercice social a été modifiée pour être fixée au 30 juin de chaque année.

Chaque associé peut participer aux assemblées et a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession ou transmission des actions à des tiers non associés est soumise à l'agrément de la collectivité des associés.

Administration : M. Yannick LEGRAND a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme, la société est dirigée par Monsieur Yannick LEGRAND, demeurant 2, place Charles de Gaulle 44220 COUERON, en qualité de Président.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis, le président

22IJ07628

TRANSFERT DE SIEGE. **TRANSPORTS ABIBO**, SASU au capital de 200,00 €, 79 RUE DU PORT BOYER, APPARTEMENT 116, ETAGE 16 – 44300 NANTES. Président Monsieur Rodrigue ABIBO GAMBOU, demeurant 3 RUE DE LA JUMENT DE MICHAO - 44340 BOUGUENAIS. RCS n°902 035 682 NANTES. La décision de l'associé unique du 04/05/2022 a transféré le siège – établissement principal au 3 RUE DE LA JUMENT DE MICHAO - 44340 BOUGUENAIS.

22IJ07054

Politica SASU 899518880. K : 1000 €. Siège : 61r de la Sablière 42000 Saint-Etienne. Assp 23/5/22 trans siège 17 bld de Berlin 44000 Nantes. Rad rcs Saint-Etienne. Nv adresse Prsdt Issa Marwan 7 Rue du Cher 44000 Nantes. Immat rcs Nantes.

22IJ06665

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1, rue Benjamin Franklin
44 800 Saint-Herblain

PEH TRANSPORT

SARL au capital de 9 900 euros
Siège social : 21 rue Léonard de Vinci - 44700 ORVAULT
887 646 370 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 20/05/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Elliot ROSIER de ses fonctions de gérant à compter du 13/05/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

22IJ07638

Ng interactive, sasu au cap. de 50500 €,41-43 quai de Malakoff 44000 nantes. Rcs n° 902659176. Par dau du 03/05/2022, le siège a été transféré au 12 rue du Cent d'Hommes 37130 Brehemont.

22IJ06539

APROJURIS

SOCIÉTÉ PRESQU'ILE LOCATIONS

SAS à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège social : quai du Commandant l'Herminier
44510 LE POULIGUEN
RCS SAINT NAZAIRE : 830 202 610

TRANSFORMATION SAS

Aux termes des délibérations des associés en date du 13 juin 2022, il a été décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du 13 juin 2022. Cette transformation a mis fin aux mandats de gérant de Monsieur Pascal GOUVIER. Sous sa nouvelle forme, la société est administrée par la société GOUVIER FINANCES, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 € ayant son siège social sis 3, rue de Kergaigné – 44350 GUERANDE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE sous le numéro 912 306 347, qui a été nommée en qualité de Présidente pour une durée illimitée.

Toute cession d'actions, sauf si elle est consentie par l'associée unique, est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés. Chaque associé a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par mandataire muni d'un pouvoir. Chaque action donne droit à une voix, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elle représente.

La transformation a été effectuée sans création d'un être moral nouveau et ladite assemblée a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination, l'objet social, le siège social, la durée de la société, son capital, demeurent inchangés. En revanche, il a été décidé de fixer au 1er décembre et au 30 novembre les dates respectives d'ouverture et de clôture de l'exercice social, au lieu et place du 1er avril et du 31 mars, étant précisé que l'exercice social ouvert au 1er avril 2021 sera clos le 30 novembre 2022 et aura une durée exceptionnelle de 20 mois.

Pour avis

Le Président

22IJ07646

---

eolis
CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 rue du Bignon
44840 Les Sorinières

OMNI-PLUS

Sasu au capital de 8.000 euros
Siège social : 3 ter rue de l'Hippodrome 44300 NANTES
RCS NANTES B 378 160 576

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale du 13/06/2022, il a été décidé de nommer en qualité de président la sarl HOLDING 2F, dont le siège social est 3 ter rue de l'Hippodrome 44300 NANTES RCS NANTES B 833 461 775, en remplacement de Mr Jacques FOUCAULT, démissionnaire ; de nommer en qualité de Directeur Général la sarl AUTO ENTREPRISE GESTION FRANCE, dont le siège social est 3 ter rue de l'Hippodrome 44300 NANTES, RCS NANTES 528 804 677.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

22IJ07658

Cabinet LE GALL
droit des sociétés
commerciales
et professionnelles -
fusions et acquisitions
4 rue Dugommier
44000 NANTES

NANTES PROPRETE SERVICES

NPS
SARL devenue Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 5.000 €
Siège Social : 35 rue Joncours – 44100 NANTES
749 839 601 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Suivant délibération de l'associé unique du 10 juin 2022, il a été décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour. Les statuts de SAS ont été adoptés en conséquence

Président : Monsieur Joël BRUMENT, demeurant 35 rue Joncours – 44100 NANTES pour une durée illimitée

Transmission des actions :les cessions d'actions à des tiers sont soumises à agrément

Dépôt des modifications au RCS de NANTES.

22IJ07666

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

FF SELECTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 100 000 euros
Siège social : ZA La Bréhannerie
44640 LE PELLERIN
539 015 487 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITÉ

Par décision du 20 juin 2022, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 99 000,00 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 1 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 100 000 euros

Pour avis, La Gérance.

22IJ07667

RCS Nantes n° 849 372 701 Dénomination : BIENFAITS POUR SOI Forme juridique : Société par actions simplifiée Capital : 1200 € Administration : démission de la directrice générale : ROCHETEAU Camille Adresse du siège social : 74, route de Saint Sébastien, Appartement 1131, 44230 Saint Sébastien sur Loire

22IJ07675

DEMISSION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale du 8 juin 2022 de la société CIF COOPERATIVE, SCIC d'HLM à capital variable, 10 rue de Bel Air, 44000 Nantes, (n° 855 800 462 – RCS Nantes) a pris acte de la démission de M. Gilbert CHAMBRAGNE et de M. Jean-Claude LAINE de leurs fonctions d'administrateurs, de la nomination de M. Jérémy LEGALLAIS 13 rue Demidoff, 76600 LE HAVRE en qualité de nouvel administrateur pour 6 ans, du remplacement de M. Stéphane MIGNE administrateur représentant des locataires, par M. Samir KEFANE, 27 rue de la Carterie 44000 NANTES, pour 6 ans, le tout à effet du même jour.

22IJ07679

AAILPP

Société à responsabilité limitée
au capital de 252 000 euros
Siège social : 540 Route de Clisson
441 20 VERTOU
487 802 894 RCS NANTES

RÉDUCTION DE CAPITAL

Le 01/06/2022, l'associée unique a décidé de réduire le capital de 252 000 euros à 57 820 euros par voie de réduction du nombre des parts. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 6 - CAPITAL :

Ancienne mention:

Le capital social est fixé à deux cent cinquante-deux mille euros (252 000 euros).

Nouvelle mention:

Le capital social est fixé à cinquante-sept mille huit cent-vingt euros (57 820 euros).

Pour avis.

22IJ07880

AKTARMA

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 135 rue du Colombier
37100 TOURS
793 853 771 RCS TOURS

MODIFICATIONS DIVERSES

Il résulte d'une décision unanime des associés en date du 10 juin 2022 que le capital social de la société a été réduit de 100 000 euros à 40 000 euros par voie de réduction de la valeur nominale de chaque action, que la dénomination sociale devient EDIFITEK et que le siège social est transféré au 5 rue des Améthystes 44300 NANTES.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Les mentions antérieurement publiées relatives à la dénomination sociale sont ainsi modifiées :

ARTICLE 2 - DENOMINATION SOCIALE

Ancienne mention : AKTARMA.

Nouvelle mention : EDIFITEK.

Les mentions antérieurement publiées relatives à la dénomination sociale sont ainsi modifiées :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Ancienne mention : 135 rue du Colombier 37100 TOURS.

Nouvelle mention : 5 rue des Améthystes 44300 NANTES.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent mille euros (100 000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quarante mille euros (40 000 €).

La Société, immatriculée au RCS de TOURS sous le numéro 844 693 150 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NANTES.

Présidence : PK GROUPE, SARL au capital de 192 000 €, siège social : 15 rue de Strasbourg 44980 Sainte Luce sur Loire, immatriculée sous le numéro 801 143 124 RCS NANTES.

POUR AVIS

Le Président

22IJ07673

GROUPEMENT FONCIER RURAL DE LA PRIMAUDIERE

Groupement Foncier Rural
sous forme de société civile
au capital de 2 373 256,64 €
Siège social : « La Primaudière »
44670 JUIGNE-LES-MOUTIERS
324 948 942 R.C.S. NANTES

AVIS

Aux termes de ses délibérations du 11/10/2021, l'Assemblée Générale a décidé de nommer, à compter du même jour, sans limitation de durée, M. Jacques HERVE, demeurant à JUIGNE-DES-MOUTIERS (44670) 1, Impasse Arago et M. Bernard HERVE demeurant à ERBRAY (44110) Le Bignon, co-gérants, en remplacement de Monsieur Bernard, Emile HERVE et de Madame Marie-Ange HORREAU veuve HERVE Bernard.

22IJ07690

SCI DU VAL FLEURY

au capital de 100 Euros
Siège Social : 4, rue Winston Churchill
44110 CHATEAUBRIANT
800 263 147 RCS NANTES

DÉMISSION D'UN COGÉRANT SANS REMPLACEMENT

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2022, il a été décidé de ne pas remplacer M. Frédéric TOMCZAK, co-gérant démissionnaire au 21 juin 2022 ; M. Mehmet OZDEMIR demeurant seul gérant.

22IJ07672

ECOPHI

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 8 rue de la Chesnaie
44880 SAUTRON
892 147 679 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 27/04/22, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 27/04/22 la dénomination sociale ECOPHI par Proper2R et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS, le Président

22IJ07713

VANESSA HAYES

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2, Place du Sanitat
44100 NANTES
904 729 621 RCS NANTES

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale du 1er avril 2022, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général M. Snc BAPUMBUDIA LENKO, demeurant 15, rue Claude et Simone Millot à NANTES (44300).

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis
22IJ07691

ORACLE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 300 000 € porté à 420 000 €
Siège social : 73 rue des Déportés Résistants
44110 CHATEAUBRIANT
892 477 399 RCS NANTES

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Le 01/06/2022, l'associé unique a décidé à compter de ce jour, de transférer le siège social du 73 rue des Déportés Résistants, 44110 CHATEAUBRIANT, au 49 rue de Nantes, 44119 TREILLIERES, de modifier en conséquence les articles 5 et 6 des statuts, et d'augmenter le capital social de 120 000 € par l'incorporation directe de report à nouveau bénéficiaire au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

ARTICLE 11-CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à trois cent mille euros (300 000 €). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre cent-vingt mille euros (420 000 €).

Pour avis.

22IJ07701

MW HOLDING

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 73, rue des Déportés Résistants
44110 CHATEAUBRIANT
810 070 417 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'AG du 01/06/2022 a décidé de transférer le siège social du 73, rue des Déportés Résistants,44110 CHATEAUBRIANT au 49 rue de Nantes, 44119 TREILLIERES, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La modification sera faite au GTC de Nantes. Pour avis.

22IJ07699

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes des délibérations en date du 30 Mai 2022, les associés de la société **SCI LES TULIPES** société civile immobilière au capital de 420 000 €, dont le siège social est situé 5 chemin des Noisetiers à ORVAULT (44700), immatriculée au registre du Commerce de Nantes sous le numéro 479 939 662 a décidé de transférer le siège au 5 bis chemin des Noisetiers à ORVAULT (44700) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention au R.C.S de Nantes. LA GERANCE

22IJ07700

LA JANAIS DEVELOPPEMENT, SAS au capital minimum de 100 €. Siège social : 30 Avenue Camus 44000 NANTES RCS NANTES 892206145. Par décision de l'associé Unique du 25/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Rue Colbert 44000 NANTES à compter du 25/04/2022. Modification au RCS de NANTES.

22IJ07721

IMMOVAL 4, SAS au capital minimum de 1000 €. Siège social : 30 Avenue Camus 44000 NANTES RCS NANTES 890163330. Par décision des associés du 25/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Rue Colbert 44000 NANTES à compter du 25/04/2022. Modification au RCS de NANTES.

22IJ07724

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1, rue Benjamin Franklin
44 800 Saint-Herblain

GDJ DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 74 route des Sorinières – 44120 VERTOU
850 105 008 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Par décisions du 11 avril 2022, le Président a transféré le siège social au 71 boulevard Alfred Nobel – Bâtiment B – 44400 REZE à compter de cette date, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le Président

22IJ07669

AGORA EXPERTS

LES JUMELLES

Société civile immobilière
au capital de 5 000 euros
Siège social : 19 Rue de Cahors
44800 SAINT-HERBLAIN
892 271 008 RCS NANTES

TRANSFERT DE SIÈGE

Le 20 mai 2022, les associé ont décidé de transférer le siège social du 19 Rue de Cahors, 44800 SAINT-HERBLAIN au 16 avenue de la Vendée 44140 AIGREFEUILLE SUR MAINE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis - La Gérance

22IJ07681

EFFIVERT GROUP

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle au capital de 900.000 €
Siège social : 2 rue Pierre et Marie Curie ZA de l'Abbaye III-44160 PONTCHATEAU
SIREN 834 073 348 - R.C.S. SAINT NAZAIRE

Par décisions extraordinaires de l'associé unique, en date du 22 juin 2022, il a été décidé :

1. du changement de dénomination sociale à compter du même jour qui devient : EFFIVERT.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

2. d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- Travaux de création et d'entretien des grands espaces verts auprès des collectivités et entreprises ;

- Travaux d'entretien, régénération et création de terrain de sport ;

- Application de produits phyto sanitaires

- Location de matériels destinés à cette activité ;

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;

La Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la Société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

22IJ07718

In Extenso
Experts-Comptables
PORNICHET
1, av. du Gulf Stream
44 380 Pornichet

L'HACIENDA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 20, Avenue du Général de Gaulle
44380 PORNICHET
913 889 846 RCS ST NAZAIRE

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Valérie DELAFENETRE, demeurant 22 Rue de la Grande Isle - 44490 LE CROISIC, pour une durée illimitée à compter du 24 juin 2022.

Pour avis

La Gérance

22IJ07693

In Extenso
Experts-Comptables
PORNICHET
1, av. du Gulf Stream
44 380 Pornichet

LE HAMEAU DU LITTORAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 300 000 euros
Siège social : 18, Rue du Maréchal Foch
44210 PORNIC
752 959 015 RCS ST NAZAIRE

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 11 juin 2022, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M. Jacques CHAUMET, demeurant 9 Rue des Linottes 91100 VILLABES en remplacement de M. Roland MARTINEAU, suite à l'expiration de son mandat, à compter du 11 juin 2022 pour une durée de trois ans.

Mention sera faite au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis
22IJ07706

Société d'expertise comptable

REZE - THOUARE SUR LOIRE

INVESTIGAMES

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 rue de l'Etang, 44120 VERTOU
882 391 428 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 07/06/22, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 6 rue de l'Etang, 44120 VERTOU au 139 route de la Haie 44980 STE LUCE SUR LOIRE à compter du 07/06/22 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. La présidente

22IJ07695

IMMOVAL 2, SAS au capital minimum de 1000 €. Siège social : 30 Avenue Camus 44000 NANTES RCS NANTES 890163280. Par décision de l'associé Unique du 25/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Rue Colbert 44000 NANTES à compter du 25/04/2022. Modification au RCS de NANTES.

22IJ07725

DU TOTEM

Société civile au capital de 200 euros
Siège social : 5, chemin des Boirières
44340 BOUGUENAIS
RCS NANTES D 531 196 954

AVIS

Avis est donné de la modification suivante concernant la société :

Au terme de l'assemblée générale en date du 13 juin 2022

Il a été nommé en tant que nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Thierry MATHELIER :

Nouveau gérant : Monsieur Gérard PEYNOT, demeurant : 20 rue Racine 44000 NANTES.

L'assemblée générale a pris acte de la démission de monsieur Thierry MATHELIER de ses fonctions de gérant à compter du même jour

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis, le représentant légal

22IJ07714

FONCIERE DU PARC

Société civile au capital de 200 euros
Siège social : 5, chemin des Boirières
44340 BOUGUENAIS
RCS NANTES D 750 916 256

AVIS

Avis est donné de la modification suivante concernant la société :

Au terme de l'assemblée générale en date du 13 juin 2022

Il a été nommé en tant que nouveaux gérants de la société en remplacement de Monsieur Thierry MATHELIER :

Nouveaux gérants :

Monsieur Gérard PEYNOT, demeurant : 20 rue Racine 44000 NANTES.

Monsieur Franck BICHON, 1, Bertaud 35 470 BAIN DE BRETAGNE.

L'assemblée générale a pris acte de la démission de monsieur Thierry MATHELIER de ses fonctions de gérant à compter du même jour

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis, le représentant légal

22IJ07715

TRIBECA

Société civile au capital de 200 euros
Siège social : 5, chemin des Boirières
44340 BOUGUENAIS
RCS NANTES D 532 641 800

AVIS

Avis est donné de la modification suivante concernant la société :

Au terme de l'assemblée générale en date du 13 juin 2022

Il a été nommé en tant que nouveaux gérants de la société en remplacement de Monsieur Thierry MATHELIER :

Nouveaux gérants :

Monsieur Gérard PEYNOT, demeurant : 20 rue Racine 44000 NANTES.

Monsieur Franck BICHON, 1, Bertaud 35 470 BAIN DE BRETAGNE.

L'assemblée générale a pris acte de la démission de monsieur Thierry MATHELIER de ses fonctions de gérant à compter du même jour

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nantes.

Pour avis, le représentant légal

22IJ07716

IMMOVAL 5, SAS au capital minimum de 1000 €. Siège social : 30 Avenue Camus 44000 NANTES RCS NANTES 908637382. Par décision de l'associé Unique du 25/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Rue Colbert 44000 NANTES à compter du 25/04/2022. Modification au RCS de NANTES.

22IJ07723

LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME (ANCIENNEMENT DÉNOMMÉE LOIRE-ATLANTIQUE PLAISANCE)

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €
Siège social : Centre des Salorges, 16 quai Ernest Renaud, 44100 Nantes
808 417 075 RCS Nantes
(ci-après la « Société »)

AVIS

Par délibérations en date du 22 juin 2022, l'Assemblée Générale Mixte de la Société a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société « Loire-Atlantique Nautisme » se substituant à « Loire-Atlantique Plaisance ».

22IJ07927

Notaires Presqu'île Associés
Notaires de France

NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIES
20 avenue Jean de Neyman, BP 227
44505 LA BAULE Cedex
Tél : 02 40 11 25 25

ESPRIT FLAMMES

Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 7.500 Euros
Siège social : ZAC de Brais rue Jacques Daguerre
44600 SAINT-NAZAIRE
RCS de SAINT-NAZAIRE 498 858 372

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 16 juin 2022, il résulte que : le siège social a été transféré à SAINT-NAZAIRE (44600) Chemin de la Métairie - ZAC de Brais, à compter rétroactivement du 1er avril 2022.

L'article 5 des statuts été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la Gérance.

22IJ07794

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6, rue Edouard Nignon
44 372 Nantes

S.A. D'ECONOMIE MIXTE LOCALE GULF STREAM

Société Anonyme d'économie mixte au capital de 286 821 €
Siège social : 7 avenue Olivier Guichard, Hôtel de Ville, 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC
331 152 587 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE MODIFICATION

Sur proposition du Conseil d'Administration, las associés réunis en AGOA en date du 16/06/22 ont nommés en qualité d'administrateur Monsieur Xavier HERVEAU, demeurant 6 rue Saint Nicolas, 22200 GUINGAMP, en remplacement de Monsieur Antonio MOLIERE, décédé, et ce pour une période de 6 ans soit à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes à clore le 31/12/2027. Pour avis. Le Président du Conseil d'Administration.

22IJ07741

SCI Jean Masson au capital de 302.820 euros, dont le siège social est à FAYENCE (83440), 165 chemin du Ray mais en cours de transfert, et immatriculée 828633768 RCS DRAGUIGNAN. Aux termes d'une délibération du 15 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- De transférer le siège social au 10 rue du Moulinet à BOUGUENAIS (44340), à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au RCS de NANTES.

- De nommer comme gérant pour une durée illimitée Monsieur Jacques MASSON et Madame Véronique CHEZE, demeurant 10 rue du Moulinet à BOUGUENAIS (44340), en remplacement de Monsieur Alain MASSON et Madame Maryvonne MASSON, demeurant 165 chemin du ray à FAYENCE (83440). Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis, Me DEIN

22IJ07749

MAN MÉDIA

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.500 euros
Siège social : 30 rue Léon Jamin
44000 NANTES
RCS Nantes 789 922 572

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions unanimes des associés de la société Man Média en date du 14 juin 2022, le siège social a été transféré, à compter de cette date :

Ancienne adresse : 30 rue Léon Jamin 44000 NANTES

Nouvelle adresse : 29 rue Philippe de Cabrol 44100 NANTES

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nantes.

Pour avis, la gérance

22IJ07752

IMMOVAL 6, SAS au capital minimum de 1000 €. Siège social : 30 Avenue camus 44000 NANTES RCS NANTES 908668353. Par décision de l'associé Unique du 25/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Rue Colbert 44000 NANTES à compter du 25/04/2022. Modification au RCS de NANTES.

22IJ07722

SOCIETE COOPERATIVE DE PRODUCTION CMPJ SARL au capital de 3750 €. Siège : 3 les Ardillettes 44320 CHAUVÉ 895247518 RCS SAINT-NAZAIRE. L'AGE du 10/06/2022 a pris acte de la démission du Gérant Norman GUILLOU.

22IJ07736

Expèréo

SARL EXPEREO
18 rue Robert Schuman
44400 REZE

SCI DU SUD

Société Civile Immobilière
au capital de 50 880 euros
Siège social : 13 route de Machecoul
44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU
521 414 342 RCS NANTES

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2022, les associés ont pris acte de la démission de Mesdames Céline BALLUL et Mathilde PRE-AYMARD à compter de ce jour et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à leur remplacement.

L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Mesdames Céline BALLUL et Mathilde PRE-AYMARD a été supprimée.

Pour avis

La Gérance

22IJ07765

Françoise Fradin & Associés
EXPERTISE COMPTABLE • AUDIT • CONSEIL

BCK

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Centre Commercial Beaulieu
6 rue du Docteur Zamenhoff
44200 NANTES
789 484 813 RCS Nantes

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un PV en date du 13/06/2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. L'objet, la dénomination, le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social de la Société demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : Les cessions d'actions à un tiers, autres que le conjoint, les ascendants ou les descendants d'un associé, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Sous sa forme à responsabilité limitée**, la Société était gérée par Farid SEGHROUCHNI. **Sous sa nouvelle forme de SAS**, la Société est dirigée par la Société HOLDING SEG, SARL, au capital de 425 000 €, ayant son siège social au 34 avenue de la Coquetterie 44000 NANTES, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 831 723 309, représentée par Farid SEGHROUCHNI.

Pour avis, la gérance

22IJ07760

AVITI

Société par actions simplifiée
Capital : 500.000 euros
Siège social : 1 rue des Citrines - 44300 Nantes
417 727 559 R.C.S. Nantes

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE

Aux termes des décisions ordinaires annuelles et extraordinaires du 23 juin 2022, l'associée unique a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire la SAS French Audit Legal, 192 boulevard Jules Verne - 44300 Nantes, 905 152 914 R.C.S NANTES, en remplacement du cabinet Bonraisin Guibal (devenu Figura).

Mention sera faite au R.C.S de Nantes.

Pour avis

22IJ07775

Arceis Avocats

SAMO INFORMATIQUE

SARL unipersonnelle
au capital de 169.400 euros
Siège social : rue Mickaël Faraday
Immeuble Atalante
44800 SAINT-HERBLAIN
411 094 543 RCS NANTES

AVIS

Suivant décisions de l'associée unique du 17/06/2022, M Pierre-Alain ORIOT, demeurant 39, rue de la Loire 44470 MAUVES-SUR-LOIRE, a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, suite au décès de M Pierre LERAY. Mention sera faite au RCS de NANTES.

22IJ07757

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6, rue Edouard Nignon
44 372 Nantes

PRO-INVESTMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 707 000 euros
Siège social : 650 Rue Antoine de Saint Exupéry
44150 ANCENIS SAINT GEREON
481 655 280 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 29/04/2022, la société A.E.C. COMMISSARIATS, domiciliée 1 rue Edouard Nignon, 44300 NANTES a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/04/2027. Pour avis, Le Président.

22IJ07783

In Extenso
Experts-Comptables
NANTES ERDRE
6, rue Edouard Nignon
44 372 Nantes

MONDIAL BOX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 650 rue Antoine de Saint Exupéry
44150 ANCENIS
790 622 799 RCS NANTES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 29/04/2022, la société A.E.C. COMMISSARIATS, domiciliée 1 rue Edouard Nignon, 44300 NANTES a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/04/2027. Pour avis, Le Président.

22IJ07782

ADVELIA expertise

INSTALINK

SASU au capital de 1 000€
Siège social :
24 quater, rue des Fromenteaux
44200 NANTES
890 657 646 RCS NANTES

CHANGEMENT PRESIDENTE

Suivant décisions du 24/06/2022, l'associée unique a constaté la démission de M. Marwen BEN JANNET de ses fonctions de Président à compter du 24/06/2022 et décidé la nomination, à compter de ce même jour, en qualité de Présidente la société MBF PROJECT, SARL au capital de 500 000€, ayant son siège social 24 quater, rue des Fromenteaux, 44200 NANTES et immatriculée sous le numéro 914 846 605 RCS NANTES. Dépôt légal au RCS de NANTES. Pour avis, la Présidente.

22IJ07787

ATLANTEN CONSULTING EURL au capital de 2000 € Siège social : 3 ALLEE FERNAND WIDAL 44800 Saint-Herblain 501 236 418 RCS de Nantes Le 25/04/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 21 Rue des Boutons d'Or 44700 Orvault, à compter du 25/04/2022 Mention au RCS de Nantes.

22IJ07789

KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44 000 Nantes

KOKIRIKI

Société par actions simplifiée au capital de 1.167.549 euros
Siège social : Rue Gustave Eiffel - Z.A de l'Abbaye - 44160 PONTCHATEAU
844 696 542 RCS SAINT NAZAIRE

AUGMENTATION DE CAPITAL ET CHANGEMENT DE DIRIGEANT

Par délibérations du 21/06/2022 et décisions du Président du 24/06/2022, les associés ont décidé de :- Réduire le capital social pour le porter de 1.001.000 € à 542.549 €,- Puis d'augmenter le capital social d'un montant de 625.000 € par émission de 625.000 actions nouvelles de numéraire, pour le porter de 542.549 € à 1.167.549 €.- M. Thibaut JOUAULT demeurant 23 pointe de Bill – 56860 SENE a été nommé Président en remplacement de Mme Elisabeth-Charlotte JOUAULT, Président démissionnaire.

22IJ07762

IMMOVAL 1, SAS au capital minimum de 1000 €. Siège social : 30 Avenue Camus 44000 NANTES RCS NANTES 890163256. Par décision de l'associé Unique du 25/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 6 Rue Colbert 44000 NANTES à compter du 25/04/2022. Modification au RCS de NANTES.

22IJ07726

GOOD JUMP

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 1000 euros
Siège social : Le Champ Blanc
44580 VILLENEUVE EN RETZ
817 911 027 RCS SAINT NAZAIRE

TRANSFERT DU SIÈGE

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2022, il a été décidé de transférer le siège social du Champ Blanc VILLENEUVE EN RETZ (44580) au 9, le Maupas CHATEAU THEBAUD (44690) à compter du 15 mars 2022 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Le nouveau siège sera immatriculé au RCS de NANTES.

Pour avis

22IJ07769

EN7

SAS au capital de 5 000 €
Siège social : 44100 NANTES
20 rue Chevreul
908 507 171 R.C.S. NANTES

Aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 16/06/2022, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : Entrust Armor limak.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES.

22IJ07758

RENAUD IMMO SCI au capital de 610.000€ Siège social : 93 bd albert 1er, 44600 SAINT-NAZAIRE 448 845 933 RCS de SAINT-NAZAIRE Le 15/06/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au : 13 avenue des paludiers, appt B401 44380 PORNICHET. Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.

22IJ07813

FIGURA
AUDIT ET CONSEILS

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

LA ROSE A GEORGETTE Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros Siège social : 1 rue Marguerite Duras 44200 NANTES 908 413 883 RCS NANTES

Aux termes de la décision de l'Associée Unique du 24 juin 2022, il résulte que le siège social a été transféré au 66 rue du Maréchal Joffre 44000 NANTES à compter du 24 juin 2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES

Pour avis,

22IJ07849

MTI GRAND OUEST

SAS au capital de 5 000 euros
Siège social : 44800 ST HERBLAIN
10 rue du Congo
891 718 736 R.C.S. Nantes

AVIS

Aux termes de l'AGE en date du 14/06/2022, il a été décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : GRAND OUEST CONSEIL.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de NANTES.

22IJ07872

In Extenso
Experts-Comptables
SAINT-HERBLAIN
1, rue Benjamin Franklin
44 800 Saint-Herblain

ODYSEA

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 49 quai Emile Cormerais - 44800 ST HERBLAIN
828 986 232 RCS NANTES

PERTE MOITIÉ CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une décision unanime du 18 octobre 2019, la collectivité des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Le Président

22IJ07841

KACERTIS AVOCATS
46, rue Félix Faure
44 000 Nantes

TICA

Société à responsabilité limitée au capital de 8.400€
Siège social : 2a impasse du Brillouet - 44000 Nantes
530.844.794 RCS Nantes

DÉMISSION

Aux termes d'une décision en date du 23 juin 2022, l'associée unique prend acte de la démission de Madame Marie Périn, Monsieur Grégoire Barraud, Monsieur Charles Coiffier et Monsieur Jérémy Gouellou de leurs fonctions de gérants à compter de ce jour à 11 heures 59 et nomme en remplacement à compter de ce jour à midi et pour une durée indéterminée Monsieur Christian Lecouvey.

Pour avis, La Gérance.

22IJ07866

EM BAZIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4, Boulevard Ampère
Appartement 59
44470 CARQUEFOU
750 837 007 RCS NANTES

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 1er juin 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 5, Boulevard Auguste Pageot à NANTES (44000) à compter de ce jour.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis.

22IJ07829

---

abaq
Conseil & Expertise Comptable

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

MEDICO NANTES

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : Le Bois Joly
44140 LA PLANCHE
538 351 537 RCS NANTES

AVIS DE TRANSFORMATION

Le 28/06/2022, l'AGE a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Olivier CHABOT. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par la société HOLDING CHAB'O, société à responsabilité limitée dont le siège social est fixé 16 rue des Tilleuls, 44140 LA PLANCHE, immatriculée sous le numéro 914 029 731 RCS NANTES, en qualité de Présidente.

Pour avis, La Présidente.

22IJ07920

EFI SCIENCES

GRIMOUX

SARL
Au capital de 7 622.45 euros
Siège social: 3 rue des Maraîchers
44220 COUERON
410 627 798 RCS NANTES

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une décision prise à l'unanimité des associés le 17 juin 2022, M. Bruce MONNIER, Co-gérant, à démissionné de ses fonctions de co-gérant. Seul M. Frédéric POISBEAU reste gérant.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

22IJ07900

TRANSFORMATION

Par AGE du 07.06.2022, les associés de la sté LE SPORTING CLUB NANTES, SARL au capital de 330 000€, 3 Impasse du Bourrelier 44800 ST HERBLAIN, 802 545 277 RCS NANTES, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, ont décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 330 000 euros. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société. François-Joseph BOUYER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : OUIST, SAS au capital de 10 000 euros, siège social 15 rue Jean-Baptiste Corot - 44000 NANTES, immatriculée 803 810 423 RCS NANTES, Représentée par François-Joseph BOUYER. Pour avis. Le Président

22IJ07843

Notaires

SARL Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER
6 avenue de la Morlière
44703 ORVAULT Cedex

MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Hélène CHEVESTRIER le 28 juin 2022 a été constatée la modification suivante des statuts de la société "**SARL JCS**", ayant son siège social à ORVAULT (44700), 64 rue de Saint-Cloud, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES, sous le numéro 892755224,

Article 7 : Le capital social est fixé à la somme de MILLE CINQUANTE EUROS (1 050,00 EUR) divisé en 105 parts de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 105 attribuées aux associés en proportion de leurs apports.

Démission de leurs fonctions de gérants : Charlotte CISZEWSKI et Jérémy CISZEWSKI.

Nomination du gérant : les associés nomment pour gérant de la société Monsieur Sébastien CISZEWSKI, demeurant à ORVAULT, 64 rue de Saint Cloud.

Pour avis, le notaire

22IJ07882

In Extenso
Experts-Comptables
PORNIC
2 Rue du Traité d'Amsterdam
44213 Pornic

BRAISE

Société par actions simplifiée
au capital de 43 300 euros
Siège social : 3 boulevard de la Renaissance
44600 SAINT NAZAIRE
882 102 767 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS

Suivant décision du 10/05/2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de conception, développement, commercialisation et installation de services de mobilité et notamment la mise à disposition du public de tous types de véhicules en autopartage, à compter du 10/05/2022, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis

Le Président

22IJ07879

AGC GLACISOL

Société en Nom Collectif
au capital de 380 000 euros
Siège Social : 10 rue Marcel Dassault
44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
300 848 041 RCS Nantes

AVIS DE MODIFICATION

Par procès-verbal de l'AGOA en date du 26/05/2022, il résulte que le mandat de la société SALUSTRO REYDEL, Société Anonyme, dont le siège social est sis 2 Avenue Gambetta Tour Eqho, 92066 PARIS LA DEFENSE Cedex (652 044 371 RCSNANTERRE), en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, est arrivé à expiration et les associés ont décidé de ne pas le renouveler.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

22IJ07885

SCI JANEAU

Société civile immobilière
au capital de 32.014,29 €
Siège social : 1 rue François Albert
44200 NANTES
381 385 228 RCS Nantes

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2022il a été constaté la démission de Madame Catherine Marie Thérèse JANEAU née LEROY, en son vivant retraitée, épouse de Monsieur Hubert JANEAU, de ses fonctions de gérant par suite de son décès survenu le 30 mars 2022.

L'assemblée générale a décidé que la gérance sera désormais exercée par le gérant restant, savoir : Madame Hubert JANEAU.

Pour avis, la gérance

22IJ07896

Gueguen avocats

MAGNOLIA

Société par actions simplifiée
au capital de 456 300 euros
Siège social : 13 boulevard de Linz
Centre commercial le Golf
44210 PORNIC
477 832 992 RCS Saint-Nazaire

AVIS

Du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 17 juin 2022, il résulte que le mandat de la société GROUPE SECOB RENNES, Commissaire aux Comptes suppléante, n'a pas été renouvelé, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des nouvelles dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce.

22IJ07904

VOLTAGE & DECIBELS

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000 euros
Siège social : 17, Allée des Petits Brivins ZA Beslon-44500 LA BAULE
RCS de SAINT-NAZAIRE n° 753 956 010

Aux termes des décisions de l'associé unique du 03 janvier 2022, il a été décidé de transférer, à compter du 04 janvier 2022, le siège social du 316, rue de Pornichet 44600 SAINT-NAZAIRE au 17, allée des Petits Brivins ZA Beslon 44500 LA BAULE. Les statuts modifiés en conséquence seront déposés en annexe au RCS de ST-NAZAIRE.

Pour avis,

Le gérant, Monsieur Fabrice OPPITZ, domicilié à St-Nazaire (44600) – 316, rue de Pornichet, habilité à engager la société.

22IJ07914

SCI ARTOIPOLE FEUCHY

Société civile immobilière
au capital de 3.000 euros
Siège social : 19 rue Jean Mermoz
75008 PARIS
518 600 598 RCS PARIS

MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 juin 2022, il résulte que :

- Une cession de parts sociales est intervenue le 9 juin 2022, les statuts ont été modifiés comme suit :

Ancienne mention :

Article 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à trois mille euros (3.000 euros).

Il est divisé en 20 parts de 150 euros chacune, lesquelles sont attribuées comme suit :

A Bruno BERTRAND, demeurant 19 rue Jean Mermoz – 75008 PARIS, dix-huit parts sociales : 18

A Caroline BERTRAND, demeurant 19 rue Jean Mermoz – 75008 PARIS, une part sociale : 1

A Antoine BERTRAND, demeurant 19 rue Jean Mermoz – 75008 PARIS, une part sociale : 1

Nouvelle mention :

Article 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 3.000 euros. Par suite des cessions intervenues depuis la constitution de la société, les 20 parts sociales de 150 euros chacune, numérotées de 1 à 20, entièrement libérées, représentant le capital social, sont réparties entre les associés dans les proportions suivantes :

Monsieur Bruno BERTRAND domicilié 19 rue Jean Mermoz – 75008 PARIS : 18 parts numérotées de 1 à 18

La Société EB TRANS France dont le siège est « Le Fonteny » - 44220 COUËRON : 2 parts numérotées de 19 à 20

- Monsieur Tony SEILLER, demeurant 61 rue de la Chênelière à SAINT GILLES CROIX DE VIE (85800), a été nommé à compter du 10 juin 2022 en qualité de Gérant en remplacement de Monsieur Bruno BERTRAND, démissionnaire à la même date.

Le nom de Monsieur Bruno BERTRAND, ancien Gérant, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui de Monsieur Tony SEILLER, nouveau Gérant, demeurant 61 rue de la Chênelière – 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE.

L'article 16 des statuts « GERANCE » est modifié.

- Le siège social a été transféré de 19 rue Jean Mermoz – 75008 PARIS à « Le Fonteny » (44220) COUERON, à compter du 9 juin 2022.

L'article 4 « SIEGE SOCIAL » des statuts a été modifié en conséquence.

Objet social : Acquisition des lots n° 36 et 37 situés allée du Danemark lieudit ZA Artoipole à Feuchy (62223), édification d'un bâtiment à usage de bureaux, atelier et parkings sur ces lots ainsi que leur exploitation.

Durée de la société : 99 ans à compter du 04 décembre 2009

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 518 600 598 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE :

Tony SEILLER demeurant 61 rue de la Chênelière à SAINT GILLES CROIX DE VIE (85800), en qualité de Président de la société EB TRANS France.

Pour avis

22IJ07917

LES RENAUDIERES SCI au capital de 3.811€ Siège social : 93 bd albert 1er, 44600 SAINT-NAZAIRE 349 367 474 RCS de SAINT-NAZAIRE Le 15/06/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au : 13 avenue des paludiers, appt B401, 44380 PORNICHET. Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE

22IJ07814

« GLV FINANCE »

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : PLESSÉ (44630), 5 Allée du Moulin, Domaine de Carheil
903 801 363 R.C.S. SAINT-NAZAIRE
SIRET : 903 801 363 000 16

Par acte de décisions du 29 avril 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la Société au 10 rue Gustave Lusseaud, 44250 SAINT BREVIN LES PINS.

22IJ07684

ACIAL ATLANTIQUE SAS au capital de 100.000€ Siège social : 3 place Magellan 44800 SAINT-HERBLAIN 510 985 773 RCS de NANTES Le 14/06/2022, l'AGE a décidé de changer la dénomination sociale qui devient : QESTIT GRAND-OUEST Modification au RCS de NANTES.

22IJ07977

DCX HABITAT

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 36 boulevard de la Beaujoire
44300 NANTES
R.C.S. NANTES 884 553 397

Par décisions de l'assemblée générale en date du 15/05/2022, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société. RCS NANTES.

Pour avis

22IJ07996

EXPAN U OUEST

Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants à Capital Variable
Place des Pléiades-ZI Belle Etoile Antarès
44470 CARQUEFOU
431 331 727 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Mixte réunie le 09 juin 2022 a décidé de renouveler le mandat d'Administrateur de la Coopérative de Monsieur Carl SAINT JALMES pour une durée de six ans.

Droits de vote :

Conformément à l'article L.233-8 du Code de Commerce, la société informe ses actionnaires qu'au 09 juin 2022, date de l'Assemblée Générale Mixte, le nombre de droits de vote était de 569 pour 316 associés de la coopérative à cette même date.

Pour avis

22IJ07930

SCOUBIDOU

Société par actions simplifiée au capital de 100 €
Siège social : La Vinaudière - 44220 COUERON
RCS NANTES 913 687 612

AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 20 juin 2022, il a été décidé d'augmenter le capital de social de 17 999 900 €, portant le capital social de 100 € à 18 000 000 €, par émission de 1 799 990 actions nouvelles par voie d'apport en nature.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Capital social fixé à 100 €

Nouvelle mention : Capital social fixé à 18 000 000 €

Mention au RCS de NANTES

POUR AVIS

Le Président

22IJ07705

HOLDING PA44

EURL au capital de 1 000 €
11 ZA Le Pont Neuf
44320 SAINT PERE EN RETZ
RCS 825.089.410

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 01/05/22, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 99 000 € par voie d'augmentation de la valeur nominale des parts sociales.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 100 000 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de ST NAZAIRE

Pour avis
22IJ07968

SKILLIA SAS au capital de 1.000€. Siège social : 41 QUAI DE MALAKOFF, 44000 NANTES 909 221 723 RCS de NANTES. L'AGE du 28/06/2022 a décidé de : - nommer président, M. SKANDER MAALEJ Bloc 13, App 4 résidence Ibn Bassem, 1004 MENZAH 4 TUNIS - TUNISIE en remplacement de M. AHMED HERSI. Mention au RCS de NANTES.

22IJ07938

AMI A. LENGLART SA

SAS au capital de 250.000 €
Siège social : 15 rue de la Tannerie
44100 NANTES
R.C.S. NANTES 333 722 155

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associée unique du 01/06/2022, le siège social de la Société a été transféré au 26 rue des Entrepreneurs, 44220 COUERON, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés. Mention au RCS de NANTES

Pour avis.
22IJ07959

GROUPE REALITES IMMOBILIER OUEST

Société A Responsabilité Limité
au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 1 Impasse Claude Nougaro
CS 10333-44803 Saint-Herblain Cedex
502 773 971 RCS Nantes

Aux termes des décisions du 27/06/2022, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de Nantes.

22IJ07936

NCA PATRIMOINE

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 17 rue des Grands Pâtis,
44300 NANTES
850 485 558 RCS NANTES

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Par Décisions du 23/06/2022, l'associé unique a décidé d'ajouter l'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce et de gestion immobilière à l'objet social à/c du même jour et modifié en csq l'art. 2 des statuts. Mention au RCS de Nantes.

22IJ07719

COSYM, SASU au capital de 1.000 €. Siège social : 8 Boulevard Joliot Curie, 44200 NANTES 877 852 574 RCS de NANTES. Suivant délibérations en date du 01/02/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en EURL. A été nommé Gérant M. RULLON François, 8 Boulevard Joliot Curie, 44200 NANTES. Le reste demeure inchangé. Mention au RCS de NANTES.

22IJ07933

FABIEN BERNARD

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 60.000 euros
Siège social : 17, Rue des Salamandres
44350 GUERANDE
RCS de SAINT-NAZAIRE n ° 800 569 493

Aux termes des décisions de l'associé unique du 28 juin 2022, il a été décidé de transférer, à compter du 1er juillet 2022, le siège social du La Maison Neuve 44350 GUERANDE au 17, Rue des Salamandres 44350 GUERANDE. Les statuts modifiés en conséquence seront déposés en annexe au RCS de ST-NAZAIRE.

Pour avis,

Le gérant, Monsieur Fabien BERNARD demeurant GUERANDE (44350) – La Maison Neuve, habilité à engager la société

22IJ07989

DISSOLUTIONS / CLÔTURES

LES PIERRES DE TOUNET

SCI au capital de 760 €
Siège : 3 RUE LORD WILLIAM KELVIN
44400 REZE
483774238 RCS de NANTES

Par décision de l'AGE du 07/04/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. CAUX Christian 48 Rue Camille Claudel 44400 REZE, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur la correspondance et tous actes et documents seront adressés au sein de l'étude de Maître Romain DROSNET, notaire officiant au 13 Rue André Maurois 44470 CARQUEFOU. Mention au RCS de NANTES.

22IJ07912

S.C.I. HELCO IMMOBILIER

Société Civile Immobilière
au capital de 2.000 €
4 allée les Salines de Sorlock
44420 MESQUER
503 504 235 R.C.S. SAINT-NAZAIRE

Suivant délibération de l'AGE en date du 30 juin 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, le Liquidateur

22IJ07997

ALIVEMUSIC PRODUCTION, SAS au capital de 25.000 €. Siège social : 28 rue de Savenay, 44000 NANTES 850 954 033 RCS de NANTES. Le 31/12/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Christophe DEBARBAT, 28 rue de Savenay, 44000 NANTES et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de NANTES.

22IJ07982

ALIVEMUSIC PRODUCTION, SAS au capital de 25.000€ Siège social : 28 RUE DE SAVENAY, 44000 NANTES 850 954 033 RCS de NANTES. Le 31/12/2021, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. CHRISTOPHE DEBARBAT, 28 RUE DE SAVENAY, 44000 NANTES de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021. Radiation au RCS de NANTES.

22IJ07984

Conseils - Expertise-Comptable - Commissariat aux comptes
AUDITEURS ASSOCIÉS
5 boulevard Gabriel Guist'hau 44 000 NANTES - 02 40 35 07 70 - www.auditeurs-associes.com

AMGE

SARL en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège et siège de liquidation: 22 Rue Lamoricière, 44100 NANTES
533750394 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 30.06.22, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30.06.22 de la société AMGE.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis
22IJ08001

JLP

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 7 500 euros
Siège social : 18 rue de Briord
44 000 NANTES
504 275 769 RCS Nantes

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision collective des associés en date du 03.01.2022 :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;

- donné quitus au Liquidateur Mme GUYOT Patricia, demeurant 25 avenue de la gare de Legé 44200 Nantes et déchargé ce dernier de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30.06.2021

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS : NANTES.

Pour avis

22IJ07786

---

abaq
Conseil & Expertise Comptable

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

APP SOLVR

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
Les Barreaux
44860 PONT SAINT MARTIN
900 615 105 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 22 juin 2022 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Florian VANNIER, demeurant Les Barreaux, 44860 PONT SAINT MARTIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

22IJ07661

In Extenso
Experts-Comptables
PORNICHET
1, av. du Gulf Stream
44 380 Pornichet

TRIDINO

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 4 500 euros
Siège social : 3, Rue Pasteur
44510 LE POULIGUEN
Siège de liquidation : 3, Rue Pasteur
44510 LE POULIGUEN
400 824 918 RCS SAINT NAZAIRE

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale du 31 mars 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Raoul ETENEAU, demeurant 43, Avenue des Muriers - 85150 SAINT MATHURIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au RCS.

Pour avis

Le Liquidateur

22IJ07688

LES BÉCASSINES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège : 5 BIS RUE DU VIEUX FOUR
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
Siège de liquidation : 5 rue du Vieux Four
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
380336743 RCS NANTES

L'AG réunie le 28/02/22 au 5 rue du Vieux Four 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Joël THEBAUD, demeurant 5 rue du Vieux Four 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

22IJ07712

---

abaq
Conseil & Expertise Comptable

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

DM PEINTURES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 rue de l'Industrie
44140 LA PLANCHE
Siège de liquidation : 9 Le Beau Laurier
44190 ST LUMINE DE CLISSON
521 530 485 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 18/03/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18/03/2022 et sa mise en liquidation. Monsieur Dimitri MACE, demeurant 9 Le Beau Laurier, 44190 ST LUMINE DE CLISSON, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 9 Le Beau Laurier, 44190 ST LUMINE DE CLISSON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis, Le Liquidateur.

22IJ07668

BEHAVE

SARL au capital de 16000 euros
Siège social : 73, quai de la Fosse
44100 Nantes
494 435 365 RCS Nantes

DISSOLUTION SANS LIQUIDATION

Le 20 juin 2022, l'Associé Unique a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celui-ci, savoir la société D3T, SARL au capital de 16 000 euros dont le siège social est 9, rue Dugommier - 44000 Nantes, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 489 622 027, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'instruction fiscal 4 I-1-03 n° 118 du 07.07.03. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de Nantes.

Pour Avis,

22IJ07881

P.C.T.

Société à responsabilité limité
au capital de 7 500 euros
Siège social : Lot 1 – Rue de Bruxelles
44470 THOUARÉ SUR LOIRE
451 841 811 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 mai 2022 de la société P.C.T.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Pour avis
22IJ07610

---

abaq
Conseil & Expertise Comptable

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

APP SOLVR

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
Les Barreaux
44860 PONT SAINT MARTIN
900 615 105 RCS NANTES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 avril 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Florian VANNIER, demeurant Les Barreaux, 44860 PONT SAINT MARTIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Les Barreaux, 44860 PONT SAINT MARTIN.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

22IJ07662

ADRIEN

Société en nom collectif
Au capital de 20.000 euros
Siège social :
40, boulevard du Professeur Auvigné
44300 NANTES
792 953 523 R.C.S. NANTES

Par décisions unanimes des associés en date du 10/06/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 10/06/2022 et sa mise en liquidation. Florence MOLINA sise 3, rue de l'Erdre – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE a été nommée comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci et a cessé ses fonctions de Gérante au 10/06/2022. Le siège de la liquidation est fixé 40, boulevard du Professeur Auvigné – 44300 NANTES, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS de NANTES.

Pour avis

22IJ07854

In Extenso
Experts-Comptables
ANCENIS
540, bd du Docteur Moutel
CS 90144 - 44154
Ancenis Saint Géréon Cedex

LINKS PAYSAGE

Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 2 000,00 Euros
Siège social : La Pierre Blanche – Route de Montrelais
VARADES - 44370 LOIREAUXENCE
794 925 313 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 8 juin 2022, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sylvie PORTIER, demeurant à La Pierre Blanche – Route de Montrelais – Varades – 44370 LOIREAUXENCE, de son mandat de Liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31 mai 2022. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis, Le Liquidateur

22IJ07698

CAPEB SOLUTIONS
Service Droit des Sociétés
4 rue de l'Aéronautique
44340 Bouguenais

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

ORAIN DOMINIQUE, SARL en liquidation au capital de 7 680 euros, Siège social et de liquidation : 15 rue de la Bosse – 44260 PRINQUIAU, 433 070 117 RCS ST NAZAIRE. Aux termes d'une décision en date du 23 juin 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Dominique ORAIN, demeurant 15 Rue de la Bosse 44260 PRINQUIAU, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 15 Rue de la Bosse – 44260 PRINQUIAU. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

22IJ07856

BCHG

SARL en liquidation
au capital de 4.000 euros
Siège social : 19, rue de la Verrerie
44100 NANTES
Siège de la liquidation :
avenue de la Cithare
Bât A 44200 NANTES
750 826 844 RCS NANTES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 16 juin 2022, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur Benjamin CORNET, demeurant Avenue de la Cithare – Bât A 44200 NANTES, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, déchargé ce dernier de son mandat, décidé de l'affectation du solde net et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES. Mention sera faite au RCS NANTES.

22IJ07836

BHK AUTOMOBILE

Société à Responsabilité Limitée
En cours de liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 50 route de Carquefou
44300 NANTES
833 964 984 R.C.S. NANTES

L'Assemblée générale du 31 décembre 2021 a approuvé les comptes définitifs de liquidation de la société BHK AUTOMOBILE arrêtés au 31 décembre 2021, donné quitus entier et sans réserve au liquidateur pour l'exécution de sa mission, l'a déchargé de son mandat à compter dudit jour et a constaté la clôture de la liquidation. R.C.S. NANTES.

Pour avis, le liquidateur

22IJ07780

FONDS DE COMMERCE DROIT AU BAIL

Me Marie-Armelle NICOLAS
Notaire associé de la SAS « OFFICE NICOLAS, Notaires associés » titulaire d'un Office Notarial au Pont-du-Cens, près NANTES, commune d'ORVAULT (Loire-Atlantique)
Négociation : Edwige LEGAVE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître NICOLAS, Notaire à ORVAULT (44700), le 13/06/2022, en cours d'enregistrement, la société **LA-MIREMI** – SAS - capital : 5000 € - siège social : NANTES (44100) 18 rue Dobrée - SIREN 798866349 - RCS NANTES, a cédé à la société **PICAROS** – SAS - capital : 3000 € - siège social : NANTES (44100) 18 rue Dobrée - SIREN 913708319 - RCS NANTES, un **fonds de commerce de BAR, CAFE, BRASSERIE, PETITE RESTAURATION**, exploité à NANTES (44100) 18 rue Dobrée, lui appartenant, connu sous le nom **LE PELICAN**, et pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS de NANTES, sous le numéro 798866349.

Prix : 90000 € - Jouissance : 13/06/2022.

Oppositions reçues à la société OFFICE NICOLAS, Notaires Associés, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion, le Notaire

22IJ07864

NOTAIRES LOIRE OCEAN
Route de Saint-Michel
Le Campus,
44210 Pornic

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte authentique du 16 juin 2022 reçu par Maître ROBREAU notaire à PORNIC, enregistré le 22 juin 2022, au SPFE de SAINT-NAZAIRE, dossier 2022 00056951 réf 4404P04 2022 N 00798

La Société dénommée L'ATELIER DE FANNY, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à CHAUVE (44320), Place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 838879203 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE, a cédé à :

La Société dénommée BOUE LUCIE, Société à responsabilité limitée (société à associé unique) dont le siège est à CHAUVE (44320), place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 914040449 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Son fonds de commerce de "SALON DE COIFFURE" qu'elle exploitait à "CHAUVE (44320), Place de l'Eglise" sous l'enseigne "L'ATELIERDE FANNY".

Cette vente a été consentie au prix de SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (65.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments corporels pour DIX MILLE NEUF CENTS EUROS (10.900,00 EUR) et aux éléments incorporels pour CINQUANTE-QUATRE MILLE CENT EUROS (54.100,00 EUR).

Date d'entrée en jouissance le 14 juin 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Maître Audrey ROBREAU, notaire à PORNIC (44210) Le Campus Route de St Michel /et pour la correspondance à Maître Audrey ROBREAU, notaire à PORNIC (44210)

Pour avis
22IJ07687

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte électronique d'avocat en date du 15 juin 2022, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de NANTES 2, le 23 juin 2022 sous la mention Dossier 2022 00100246, référence 4404P02 2022 A 06082, la société ANOUS3, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social sis 15, rue Racine – 44000 NANTES, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 803 565 829, a cédé le fonds de commerce de « DEBIT DE BOISSONS, PETITE RESTAURATION ET VENTE A EMPORTER » situé et exploité, sous l'enseigne et le nom commercial « L'ANTIDOTE », à NANTES (44000), 15, rue Racine, au profit de la société Bro'Corporation, Société à responsabilité limitée au capital social de 5 000 euros dont le siège social est situé 15, rue Racine – 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES, sous le numéro 913 239 356, et ce, moyennant le prix principal de 115 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 95 840 € et aux éléments corporels pour 19 160 €, avec entrée en jouissance au 15 juin 2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, par acte extra-judiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception, au Cabinet APROJURIS CONSEILS sis 15 boulevard Marcel Paul – Parc de l'Angevinière - Bâtiment C – 44800 SAINT HERBLAIN, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

22IJ07833

Office Notarial de Mes Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC
Notaires associés
1 Moulin De La Chaussée
BP 35
44310 St Philbert De Grand Lieu

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles VEYRAC, Notaire, de la SELAS « Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire-Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, le 30 mai 2022, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement, le 10 juin 2022, volume 2022N bordereau 4404P02 case 2062, a été cédé par :

La Société dénommée **AGENCE IMMOBILIERE DU LAC**, société à responsabilité limitée, dont le siège est à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44310) 3 rue Louis Cormerais, identifiée au SIREN sous le numéro 432338457 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Au profit de :

La Société dénommée **ABL IMMOBILIER**, société à responsabilité limitée, dont le siège est à AIGREFEUILLE-SUR-MAINE (44140) 2 avenue de la Vendée, identifiée au SIREN sous le numéro 912160546 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Un **fonds de commerce de agence immobilière** sis et exploité à AIGREFEUILLE SUR MAINE (44140) 2 avenue de la Vendée, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 432 338 457.

Prix : 130.000,00 euros

Propriété et jouissance au jour de l'acte

Les oppositions seront reçues en l'office notarial de Maître VEYRAC, Notaire à SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (44310), dans les dix jours de la dernière en date des publications légales

Pour avis

22IJ08009

EXPERTISE COMPTABLE
4, rue des Tuiliers – ZA de Viais
44860 Pont-Saint-Martin

MADAME BIO

Société à responsabilité limitée
au capital de 18 000 euros
Siège social : 91 rue des Moutiers
44760 LA BERNERIE EN RETZ

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'un ASSP en date à LA BERNERIE EN RETZ du 21/06/2022, enregistré à ST NAZAIRE le 27/06/2022, sous les références 4404P04 2022 A 00881.

Madame Perrine LEROY, demeurant 26 rue des Amarelles, 44210 PORNIC, a fait apport à la société **MADAME BIO**, société à responsabilité limitée en formation au capital de 18 000 euros, ayant son siège social 91 rue des Moutiers, 44760 LA BERNERIE EN RETZ, en cours d'immatriculation au RCS de ST NAZAIRE,

D'un fonds de commerce de Commerce de **produits cosmétiques bio et animation d'ateliers cosmétiques** exploité à 91 rue des Moutiers, 44760 LA BERNERIE EN RETZ, pour lequel Madame Perrine LEROY est immatriculé au RCS de SAINT NAZAIRE sous le numéro 884 733 072.

Ledit fonds évalué à 16 000 euros, moyennant l'attribution de 1600 parts sociales de 10 euros chacune.

La Société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en a la jouissance à compter 21/06/2022.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de ST NAZAIRE.

22IJ07840

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte électronique d'avocat en date du 16 juin 2022, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de NANTES 2, le 22 juin 2022 sous la mention Dossier 2022 00099232, référence 4404P02 2022 A 06034, la société PAPILLGARE, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, ayant son siège social sis 41, quai Malakoff – 44000 NANTES, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 832 914 352, a cédé le fonds artisanal et commercial de « restauration sur place et a emporter » situé et exploité, sous l'enseigne et le nom commercial « KARIUS », à NANTES (44000), 41 quai Malakoff, au profit de la société BROTHER'S DELI, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 euros, dont le siège social est situé 41, quai Malakoff – 44000 NANTES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 913 611 828, et ce, moyennant le prix principal de 65 000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 44 870 € et aux éléments corporels pour 20 130 €, avec entrée en jouissance au 14 juin 2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, par acte extra-judiciaire ou par lettre recommandée avec accusé de réception, au Cabinet APROJURIS CONSEILS sis 15 boulevard Marcel Paul – Parc de l'Angevinière - Bâtiment C – 44800 SAINT HERBLAIN, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales.

22IJ07750

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

Office du Dôme
Notaires associés à NANTES
4Bis Place du Sanitat
44100 NANTES

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Charles HABAULT, Notaire associé à NANTES, le 23 juin 2022,

La Société dénommée «LE CLUB BEAULIEU», Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social à NANTES (44100), 3 Chemin du Pressoir Chênaie 44100 NANTES, identifiée sous le numéro SIREN 883 111 320 RCS NANTES, en liquidation judiciaire,

A cédé à la Société dénommée «CARDIMMO», Société civile au capital de 338 596 368 euros, ayant son siège social à PARIS (75009), 1 Boulevard Haussmann, identifiée sous le numéro SIREN 314 370 040 RCS PARIS.

Un fonds de commerce de «SANDWICHERIE ET COFFEE SHOP, PREPARATION ET VENTE SUR PLACE OU A EMPORTER DE GLACES, GAUFRES, VIENNOISERIES, SANDWICHS CHAUDS ET FROIDS, BAGELS, WRAPS ET SALADES, ET DE BOISSONS, CHAUDES FROIDES SUR PLACE OU A EMPORTER. (Pas de vente d'alcool)» exploité à NANTES (44200), 6 rue Docteur Zamenhof, connu sous l'enseigne «LE CLUB CAFE», et pour lequel el CEDANT est identifié sous le numéro SIRET 883 111 320 00023 RCS NANTES avec pour code APE : 56.10C.

Moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (155.000,00 €).

Jouissance : 23 juin 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, en l'Etude de Maître Vincent DOLLEY, membre de la SCP DOLLEY-COLLET, Mandataire Judiciaire à NANTES (44) 5 rue de Crébillon.

Pour unique insertion.

22IJ07828

Notaires

Me Marion THEVENIN
notaire à NANTES
12 Rue du Chapeau Rouge

Suivant acte reçu par Me Marion THEVENIN, notaire à NANTES, le 17 mars 2022, enregistré au SPFE NANTES 2 ENREGISTREMENT le 25 mars 2022 n° 2022N1038 :

Monsieur Rodolphe, Robert, Guy **DUBOIS**, et Madame Claire, Véronique **LE GOFF**, demeurant à PRINQUIAU (44260), 4 Rue de la Barrière Ronde, nés savoir : Monsieur à NANTES (44000), le 21 juillet 1976 et Madame à SARREBOURG (57400), le 3 avril 1976.

Ont cédé à :

La société **LOIRE CONSTRUCTION DEVELOPPEMENT**, SARL, capital 250.000,00 €, siège à BASSE GOULAINE, 170 Rue de la Giraudière, SIREN 392 926 663 RCS de NANTES,

Un **fonds de commerce de CAFE RESTAURANT**, sis et exploité à SAINT NAZAIRE (44600), 103 Rue Aristide Briand, sous l'enseigne « **L'ARDOISE** », SIRET 534 642 863 00011 RCS de SAINT NAZAIRE.

Prix : QUATRE VINGT TREIZE MILLE EUROS (93.000,00 euros)

Entrée en jouissance : 17/03/2022

Oppositions à adresser à Me Virginie SCELLES, SELAS CLEOVAL, au siège du fonds cédé, à SAINT NAZAIRE (44600) 103 Rue Aristide Briand, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

La présente insertion vaut rectification de la précédente, parue dans l'édition du présent Journal le 27 mai 2022.

Pour unique insertion, le notaire
22IJ07940

Me Marie-Armelle NICOLAS
notaire associée de la SAS « OFFICE NICOLAS notaires associés »
titulaire d'un Office Notarial au Pont-du-Cens, près NANTES
commune d'ORVAULT (Loire-Atlantique)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Négociation : Didier SIMON.

Suivant acte reçu par Maître NICOLAS, Notaire à ORVAULT (44700), le 27/06/2022, en cours d'enregistrement, la société **TRUIN et FILS** – SARL - capital : 20000 € - siège social : MALVILLE (44260) 34 rue de la Croix Blanche - SIREN 813253028 - RCS ST NAZAIRE, a cédé à la société **HDM** - SARL - capital : 30000€ - siège social : MALVILLE (44260) 34 rue de la Croix Blanche - SIREN 913492310 - RCS ST NAZAIRE, un fonds de commerce de **BOULANGERIE, PATISSERIE, VIENNOISERIE, GLACES, CONFISERIE, TRAITEUR, SALON DE THE ET DE TOUS PRODUITS ALIMENTAIRES**, exploité à MALVILLE (44260) 34 rue de la Croix Blanche, lui appartenant, connu sous le nom **MAISON TRUIN**, et pour lequel le CEDANT est immatriculé au RCS de ST-NAZAIRE, sous le numéro 813253028

Prix : 580000 € - Jouissance : 01/07/2022.

Oppositions reçues à l'office notarial TREILLARD & VINET-TREILLARD à LA BAULE (44500) 27 avenue Olivier Guichard, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Pour unique insertion, le notaire
22IJ07846

SERVICE ANNONCES LÉGALES
TÉL. : 02 40 47 00 28
annonces-legales@informateurjudiciaire.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Mickaël LAINÉ, Notaire Associé membre de la SARL « Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVES-TRIER, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 30 rue Général Buat, le 21 juin 2022, enregistré à NANTES 2, le 29 juin 2022, 2022 N n°2310, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **DIECO**, dont le siège est à NANTES (44000) 43 rue du Maréchal Joffre, identifiée au SIREN sous le numéro 513607788 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

A : La Société dénommée **UBIK**, dont le siège est à NANTES (44000) 43 rue du Maréchal Joffre, identifiée au SIREN sous le numéro 914305750 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

Désignation du fonds : fonds de commerce de **CAFE AVC LICENCE IV** sis à NANTES, 43 rue du Maréchal Joffre, connu sous le nom commercial **LE BAROUDEUR**.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (165 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire
22IJ08000

LOCATIONS-GÉRANCES

Acte SSP du 15/06/2022, **TAXI HD LOC**, SASU au capital de 10000 € sise 5 rue Edmund Hillary 44300 NANTES, 828 196 956 RCS NANTES, a donné en location gérance à **FB TAXI**, SASU au capital de 500 €, sise 29 av de l'Angevinière 44800 SAINT-HERBLAIN, 913 858 932 RCS NANTES, un **fonds de commerce de fonds d'activité artisanale d'exploitant de taxi**, autorisation de stationnement 122 sur la commune de Nantes, sis et exploité 29 av de l'Angevinière 44800 SAINT-HERBLAIN, du 01/07/2022 au 30/06/2023 Renouvelable par tacite reconduction.
22IJ07505

---

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3, impasse des Tourmalines
44 300 Nantes

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par M. Dominique MABIT exerçant la profession de Maître Artisan et Mme Anne MABIT, demeurant 2 rue Sainte-Marie - 44650 CORCOUE SUR LOGNE,

à la société LE BOIS D'ANTAN, SARL au capital de 8000 €, dont le siège social est Lieu-Dit Sainte Marie - 44650 CORCOUE SUR LOGNE, immatriculée au RCS de NANTES sous le nº 483 432 514, suivant acte sous seing privé en date à CORCOUE SUR LOGNE du 12/07/2005 enregistré à SIE de Nantes Sud Est, le 19/07/2005, bordereau nº 2005/1 968 case n°15

du fonds de artisanal de fabrication de meubles en bois, ébénisterie, de meubles et cuisines en bois, situé à Lieu-dit Sainte Marie - 44650 CORCOUE SUR LOGNE connu sous le nom de : "LE BOIS D'ANTAN",

a pris fin le 09/06/2022 par acte sous seing privé de résiliation.

Pour unique avis signé LE BOIS D'ANTAN représentée par Dominique MABIT, le locataire-gérant.
22IJ07694

Notaires

SCP Arnaud AUDRAIN, Olivier CAPELLE, Marie DENIS-NOUJAIM, François CERES, titulaire d'un Office notarial dont le siege est à VERTOU (44120) 13 rue de l'Ile-de-France

---

LOCATION GÉRANCE

Suivant acte reçu par Maître Olivier CAPELLE, notaire associé à VERTOU, le 24 juin 2022, la commune du BIGNON (44140),

A donné en location gérance à :

La société par actions simplifiée "AU COEUR DU BIGNON", au capital social de 5.000 euros, ayant son siège social à LE BIGNON (44140), 1 La Grand'Rue, en cours d'immatriculation au RCS de NANTES.

Un fonds de commerce de SUPERETTE comprenant produits alimentaires et non alimentaires et vente à distance sur catalogue général connu précédemment sous le nom de PROXI situé et exploité à LE BIGNON (Loire-Atlantique) 1, La Grande Rue.

La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de 3 ans à compter du 24 juin 2022 pour se terminer le 23 juin 2025.

Pour avis.
22IJ07747

ENVOIS EN POSSESSION

GMV NOTAIRES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 octobre 2020,

Mademoiselle Fabienne Graziella Eliane Danielle RENARD, en son vivant en invalidité, demeurant à SAINT HERBLAIN (44800) 3 rue de Gaillac.

Née à NANTES (44000), le 12 août 1964.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 19 avril 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pierre MENANTEAU, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « GMV Notaires », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à NANTES (Loire-Atlantique), 41, rue Jeanne d'Arc, le 20 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Pierre MENANTEAU, notaire à NANTES 41 rue Jeanne d'Arc, référence CRPCEN : 44002, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
22IJ07994

ABONNEZ-VOUS !
1 an : 55 €

Notaires de France — OFFICE NOTARIAL
THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE - BRÉMENT

SELARL « Thierry THOMAS, Arnaud HOUIS, Arnaud GIRARD, Marie-Virginie DURAND, Pierre VILLATTE et Julie BRÉMENT
notaires associés d'une société d'exercice libéral à responsabilité limitée titulaire de deux Offices Notariaux », ayant son siège à REZE, 3 rue Victor Hugo, et exerçant dans l'office dont cette dernière est titulaire à la résidence de REZE

ENVOI EN POSSESSION

Nom du défunt : MILCENT

Prénom : Myriam Nina Charlotte

Date et lieu de naissance : 20/11/1989 ALENCON (Orne)

Domicile : BOUGUENAIS (44340)

Décès (lieu et date) : NANTES le 15/02/2022

Date du testament : 23/10/2016

Date de dépôt : 06/05/2022

Date d'accusé réception dépôt du testament au greffe : 08/06/2022

Notaire chargé de la succession (nom, adresse, mail, téléphone) : Maître Pierre VILLATTE 3 rue Victor Hugo 44400 REZE 02.40.32.45.00

a consenti un legs universel

Cet envoi en possession a lieu en l'absence de l'existence d'héritiers réservataires.

Maître Pierre VILLATTE.
22IJ07709

SERVICE ABONNEMENT
TÉL. : 02 40 47 00 28
abonnement@informateurjudiciaire.fr

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil- Article 1378-1 Code de procédure civile-Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 février 2010, et codicille en date du 26 septembre 2019,

Madame Huguette **DOUCET**, demeurant à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF (44730) 73 avenue de la Liberté.

Née à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF (44730), le 8 février 1930.

Veuve de Monsieur Ange LE THEIX.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF (44730), le 2 juin 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laëtitia BERNAERT-GROHARD, Notaire associé à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, 9, Avenue Ernest Chevrier, le 27 juin 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laëtitia BERNAERT-GROHARD, Notaire associé à SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF, 9, Avenue Ernest Chevrier, référence CRPCEN : 44149, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
22IJ07820

ÉTATS DES CRÉANCES SALARIALES

CRÉANCES SALARIALES

Liquidations judiciaires :

SARL PONCTUATION

SARL L'ALVEOLE CARAMELISEE

SARL LA BEAUJOIRE SERVICES AUTO

SARL MANAC'H IMMOBILIER

SARL AXEL COLIN IMMOBILIER

SARL DOBESSE

SARL CREPY IMMOBILIER

SARL CREPY IMMOBILIER VERTOU

SARL RAJA

SARL SAUPIN DANIEL ET FREDERIC

SARL BEL INNOV

SAS PL MARINE

SAS DAK EXPRESS

SARL METAL CORNER

SARL ALEX PIECES AUTO

SARL NJK VR

SARL RENOV'ATLANTIC

SAS SPACE ELEPHANT

SARL LETRA PUB

EIRL TEDDY LE BAIL

SARL LES JOLIS BOCAUX COPERNIC

SARL LES COUSINS

SAS ALLIANCE TRANSPORT EXPRESS SERVICES

SARL LAMEYNARDIE

SARL TURBE

SARL LES DESSEINS DE FRED

SARL STUDIO GOLIATH

SARL IMMOBILIEREMENT VÔTRE

SARL ATELIER ATLANTIQUE DU BATIMENT

SAS AUDRINE

SAS MONTAGE BARDAGE COUVERTURE

SCIC BGE ATLANTIQUE VENDEE

SAS STERBLUE

SCOP COMPETENCES ET METIERS FORMATION

Les états des créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL de COMMERCE de NANTES.

Liquidation judiciaire : EARL LOIRE VALLÉE

L'état des créances salariales a été déposé au greffe du TRIBUNAL JUDICIAIRE de NANTES.

Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou en partie sur un relevé peut saisir à peine de forclusion le conseil de prud'hommes dans un délai de 2 mois à compter du présent avis requis par Me BLANC.

22IJ07886

Un journal spécialisé pour vos annonces légales

c'est plus sûr !

RÉGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier FRISON, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée « Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC, Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire-Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, CRPCEN 44039, le 22 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Michel Paul Pierre GODARD, technicien méthodes et Madame Jocelyne Nicole Marie Gabrielle LEGEAY, retraitée, demeurant ensemble à LA CHEVROLIERE (44118) 2 rue de l'Ouche Brûlée. Monsieur est né à AVRILLE (85440) le 10 août 1951 et Madame est née à LA CHEVROLIERE (44118) le 16 mai 1954. Mariés à la mairie de LA CHEVROLIERE (44118) le 2 juin 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

22IJ07755

Suivant acte reçu par Me Olivier CAPELLE, notaire à VERTOU (44), le 23 juin 2022, Mr Dominique Claude Hugues **CAILLE**, né à LES SABLES D'OLONNE (85100) le 11 juillet 1965, et Mme Véronique Marie-Andrée Jeanne **CHATELIER**, née à NANTES (44000) le 14 février 1966, demeurant à NANTES (44300) 59, rue du Chanoine Poupard, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de MONTOURNAIS (85700) le 2 septembre 1988, ont aménagé leur régime matrimonial en modifiant la composition de leur communauté.

Les oppositions seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office notarial de Me Olivier CAPELLE où domicile a été élu à cet effet.

22IJ07777

SCP Ronan CALVEZ
notaire
6, rue Gutenberg
44116 VIEILLEVIGNE

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte en date du 17 juin 2022 dressé par SCP Ronan CALVEZ, 6 rue Gutenberg, 44116 VIEILLEVIGNE.

Monsieur Vital Joseph Lucien Léon **GALLOT** né(e) le 5 octobre 1947 à VIEILLEVIGNE.

Et Madame Bernadette Joséphine Jeanne GALLOT née **LE DUIGOU**, né(e) le 23 octobre 1952 à REZE.

Demeurant ensemble 10 La Falordière, 44116 Vieillevigne.

Mariés le 13 mars 1971 par devant l'officier de l'Etat civil de REZE sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

22IJ07739

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Noms :M. Yoann Jean Yves LOUET - Mme Mathilde Julie Radegonde ROGER

Domicile : Saint Yves 44460 AVESSAC

Date et lieu de mariage : AVESSAC (44460), le 29/09/2018

Régime matrimonial avant modification : communauté légale réduite aux acquêts

Modification du régime matrimonial opérée : séparation de biens

Notaire rédacteur : Me Marine JANVIER, GUEMENE-PENFAO (44290)

Date de l'acte : 23/06/2022

Élection de domicile pour les oppositions : par lettre recommandée AR ou par acte d'huissier de justice dans un délai de trois mois au notaire rédacteur de l'acte.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

22IJ07678

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Pierre MENANTEAU, Notaire de la Société Civile Professionnelle « GMV Notaires », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à NANTES (Loire-Atlantique), 41, rue Jeanne d'Arc, CRPCEN 44002, le 20 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jackie Eugène André Marie HAMON, retraité, et Madame Sabine Marie-Agnès Colette PLISSONNEAU, retraitée, demeurant ensemble à SAFFRE (44390) La Lande des Jarriers.

Monsieur est né à HERIC (44810) le 18 février 1951,

Madame est née à SAINT FLORENT DES BOIS (85310) le 4 juin 1954.

Mariés à la mairie de SAINT FLORENT DES BOIS (85310) le 23 août 1975 sans contrat préalable. Actuellement soumis au régime de la Communauté conventionnelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Pierre MENANTEAU, notaire à NANTES le 4 avril 2011, devenu définitif par suite de non opposition. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22IJ07821

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Patrick DELAUNAY, notaire à NANTES (44), 4 rue Bertrand Geslin, CRPCEN 44017, le 28 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Philippe **CHEREAU**, retraité, né à NANTES (44) le 20 mai 1945, et Madame Madeleine Marthe France **BOINOT**, retraitée, née à LIMOGES (87) le 21 juin 1943, demeurant ensemble à BLAIN (44130), 7 rue Jean Gorin.

Mariés à NANTES (44000) le 28 mai 1968 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Me BOUGOUIN, notaire à CARQUEFOU (44470), le 27 mai 1968.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

22IJ07978

GMV Notaires
Notaires associés NANTES
41 rue Jeanne d'Arc
44000 NANTES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Louis HONORÉ, Notaire de la Société Civile Professionnelle « GMV Notaires », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à NANTES (Loire-Atlantique), 41, rue Jeanne d'Arc, CRPCEN 44002, le 22 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

Monsieur Jérémy Philippe Anne-Paule LOCQUET, technicien atelier, et Madame Marion Andrée Catherine MARCHESSEAU, notaire salariée, demeurant ensemble à BOUAYE (44830) 6 chemin du Verger.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 19 février 1986,

Madame est née à NANTES (44000) le 22 septembre 1987.

Mariés à la mairie de SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU (44860) le 12 décembre 2015 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22IJ07831

Etudes de Maîtres LE CORVIC et LEVIONNOIS
Notaires associés à
SAINT-GILLES (Ille-et-Vilaine)
49 rue de Rennes

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Richard LEVIONNOIS, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "SCP Emmanuel LE CORVIC et Richard LEVIONNOIS, Notaires Associés", titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT-GILLES 35590, 49 rue de Rennes, CRPCEN 35030

le 21 juin 2022, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial portant adjonction d'une société d'acquêts avec attribution intégrale au conjoint survivant par :

Monsieur Régis Rémy Ludovic **FOUCAULT**, Ingénieur, et Madame Claire Adèle Marie **SAUVESTRE**, Sage-femme, demeurant ensemble à VALLET (44330) 6 route de la Loire. Monsieur est né à CAEN(14000) le 17 avril 1984, Madame est née à VITRE (35500) le 25 mai 1987. Mariés à la mairie de MAUGES-SUR-LOIRE (49410)le 15 août 2009 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Matthias MARGUERITTE, notaire à CAEN (14000), le 4 juillet 2009.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

22IJ08003

ABONNEZ-VOUS

et restez informé sur toute l'actualité économique

Notaires

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Olivier FRISON, Notaire, membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée Olivier FRISON et Jean-Charles VEYRAC, Notaires Associés, titulaire d'un Office Notarial à la résidence de SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU (Loire-Atlantique), 1 Le Moulin de la Chaussée, soussigné, CRPCEN 44039, le 29 juin 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :

Monsieur Michel Gustave Claude Marie PADIOLEAU, et Madame Christiane Juliette Marie Thérèse GUERAUD, demeurant ensemble à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44310) 46 rue de Joinville.

Monsieur est né à SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (44310) le 17 août 1949,

Madame est née à SAINT-COLOMBAN (44310) le 29 décembre 1950.

Mariés à la mairie de SAINT-COLOMBAN (44310) le 3 juillet 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

22IJ07973

RECTIFICATIFS-ADDITIFS

SOCIÉTÉ PRESQU'ILE LOCATIONS

SAS à associé unique au capital de 1 000 euros
Siège social : quai du Commandant l'Herminier
44510 LE POULIGUEN
RCS SAINT NAZAIRE : 830 202 610

RECTIFICATIF / ADDITIF

Additif à l'annonce n° 22IJ07646 parue le 1er juillet 2022, concernant la société PRESQU'ILE LOCATIONS susvisée, il a lieu de lire que la société PRESQU'ILE LOCATIONS est également administrée pour une durée indéterminée par Madame Sabine, Marie, Jeanne RIO, épouse GOUVIER, née le 9 septembre 1965 à GUERANDE (44), de nationalité française, demeurant 3, rue Kergaigné – 44350 GUERANDE en qualité de directrice générale.

22IJ07647

Additif à l'annonce parue dans l'INFORMATEUR JUDICIAIRE (44), le 24 juin 2022concernant la société en cours de constitution **WANG 168**, société en nom collectif au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 41, avenue de la Jonquière – 44800 SAINT-HERBLAIN : ASSOCIES INDEFINIMENT ET SOLIDAIREMENT RESPONSABLE : Monsieur Luqian WANG sis 45, rue Emile Zola, Bâtiment A, Porte 1104 – 93120 LA COURNEUVE et Madame Alice CHEN sise 17, avenue du Président Salvador Allende – 93000 BOBIGNY. Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis

22IJ07827

ERRATUM

Erratum à l'insertion 22IJ07561 parue dans le présent journal du 24/06/2022, il fallait lire : **GOUELLO**.

22IJ07832

one ace
AUDIT CONSEIL EXPERTISE
3, impasse des Tourmalines
44 300 Nantes

CK TAXI

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 9 rue des Mésanges – 44140 LE BIGNON
832 023 923 RCS NANTES

RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce n° IJ153423, N° 22IJ07359 parue dans l'INFORMATEUR JUDICIAIRE le 24/06/2022, concernant la société CK TAXI, il a lieu de lire :

Par PV de décisions en date du 31/05/2022 l'associé unique :

- a nommé à compter de ce jour, en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée : M. Nour Eddine BOUZIANE demeurant 3 rue Frédéric Mistral – 44300 NANTES, en remplacement de M. Mourad KAHOUL et M. Ludovic CHAPEAU, démissionnaires.

- a décidé de transférer le siège du social du 9 rue des Mésanges – 44140 LE BIGNON au 3 rue Frédéric Mistral – 44300 NANTES.

Mention sera faite au RCS NANTES

Pour avis

22IJ07847

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES (TGI)

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

N° RG 22/02436 - N° Portalis DBYS-W-B7G-LURE.

DATE : 21 juin 2022.

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de **Association YOGA PLENITUDE**, demeurant 28 rue Georges de la Tour - 44100 NANTES.

Activité : pratique et cours de yoga.

N°RCS : non inscrite.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 12 mai 2022.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

22IJ07947

N° RG 19/03059 - N° Portalis DBYS-W-B7D-KCWD.

DATE : 21 juin 2022.

Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire de **Monsieur Marc DELECOURT**, demeurant La Rabinais - 44750 CAMPBON.

N°RCS : non inscrit.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Juge-Commissaire : M. CHAUTY.

Date de la cessation des paiements : 10 novembre 2020.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BODACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises.

22IJ07949

N° RG 16/01044 - N° Portalis DBYS-W-B7A-IK67.

DATE : 10 juin 2022.

Jugement modifiant le plan de redressement de **S.C.E.A. DES MOLIERES anciennement GAEC DES MOLIERES**, demeurant La Feuvrais - 44110 ERBRAY.

Activité : élevages de vaches laitières.

N° RCS : 479 469 777 NANTES.

Commissaire à l'exécution du plan : la SELARL Frédéric BLANC en la personne de Me Frédéric BLANC, 8 rue d'Auvours BP 72209 44022 NANTES cedex 1.

22IJ07950

TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 22 juin 2022)

KHIMA Samir, 7 rue de Koufra, 44300 Nantes, RCS Nantes 804 850 063. Commerce de gros (commerce Interentreprises) d'autres biens domestiques. Date de cessation des paiements le 22 décembre 2020. Liquidateur : Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000564

SASU ELITHY, 1 avenue des Jades, 44300 Nantes, RCS Nantes 891 362 964. Gestion d'installations informatiques. Date de cessation des paiements le 15 juin 2022. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000565

SARL WPM KOREACARE, 134 boulevard Ernest Dalby, 44000 Nantes, RCS Nantes 892 472 598. Soins de beauté. Date de cessation des paiements le 1er avril 2022. Liquidateur : Selarl Delaere et associes 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000566

SARL STELLA SPORTSWEAR, 87 rue des Sabotiers - Appartement 3, 44190 Clisson, RCS Nantes 825 109 770. Commerce de gros (commerce Interentreprises) d'habillement et de chaussures. Date de cessation des paiements le 1er décembre 2021. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crebillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000567

SAS FOODORICO, 2 rue Crucy, Cedex 1, 44005 Nantes, RCS Nantes 891 938 508. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Date de cessation des paiements le 10 juin 2022. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000568

CARIM (nom d'usage OZGUVEN) Yung Mi, 3 rue Paul Bellamy, 44000 Nantes, RCS Nantes 509 055 471. Restauration traditionnelle. Date de cessation des paiements le 31 juillet 2021. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000569

SARL ALTITUDES 44, 36 rue du Docteur Boubée, 44800 Saint-Herblain, RCS Nantes 440 679 231. Activités des sièges sociaux. Date de cessation des paiements le 22 décembre 2020. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000570

SARL DOYAT ABBARETZ, 21 la Cadorais, 44590 Derval, RCS Nantes 887 716 090. Institut de beauté et d'esthétique. Date de cessation des paiements le 15 mai 2022. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000571

SARL SUD LOCATION, 8 rue Pierre Et Marie Curie, Zac Noë Bachelon, 44430 Le Loroux Bottereau, RCS Nantes 385 367 115. Location et location-bail de machines et équipements pour la construction. Date de cessation des paiements le 22 mai 2022. Liquidateur : Selarl Delaere et associes 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000572

VERLAC Grégory Rodolphe, 780 boulevard Pasteur, 44150 Ancenis, RCS Nantes 491 330 429. Café - Bar - Restaurant. Date de cessation des paiements le 15 mai 2022. Liquidateur : Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

4401JAL20220000000573

PROCEDURES EN COURS

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 23 juin 2022)

SAS KALYDEA, 77 rue du Drapeau, 44150 Saint Géréon, RCS Nantes 804 272 995. Autre imprimerie (labeur). Liquidateur : Selarl Delaere et associes 20 rue Mercœur 44000 Nantes.

4401JAL20220000000575

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 22 juin 2022)

SAS HYPERVIRTUAL, rue du Moulin de Rousselière, 44800 St Herblain, RCS Nantes 845 211 903. Activités spécialisées, scientifiques et techniques diverses. Date de cessation des paiements le 22 juin 2022. Selarl Cécile Jouin, et désigne liquidateur 6 place Viarme 44000 Nantes.

4401JAL20220000000576

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 16 juin 2022)

SAS KRANK NAONED, 31 rue Docteur Gustave Rappin, 44000 Nantes, RCS Nantes 840 110 134.

4401JAL20220000000539

SARL ASCMA, 8 rue de la Grammoire, 44120 Vertou, RCS Nantes 537 579 195.

4401JAL20220000000540

SARL CREATION D'OUVERTURES, 155 rue du Corps de Garde, 44100 Nantes, RCS Nantes 799 642 673.
4401JAL20220000000541

SAS Adrien Lenoir Pro, 28 rue de la Patouillerie, 44300 Nantes, RCS Nantes 850 869 462.
4401JAL20220000000542

SAS PANDORE, 144 rue Paul Bellamy, 44000 Nantes, RCS Nantes 808 132 294.
4401JAL20220000000543

SARL SOCIETE NANTAISE D'ISOLATION (S.N.I.), 3 rue des Pétites Industries, 44470 Carquefou, RCS Nantes 303 527 139.
4401JAL20220000000544

WALONGWA Anthony, 8 rue Simone Le Moigne, 44300 Nantes, RCS Nantes 845 267 467.
4401JAL20220000000545

SARL NANTES VIDEO TRANSFERT (N.V.T.), 10 rue Jean-Jacques Rousseau, 44000 Nantes, RCS Nantes 344 268 123.
4401JAL20220000000546

SARL KOK architectes, 16 boulevard Joliot Curie, 44200 Nantes, RCS Nantes 814 308 011.
4401JAL20220000000547

SARL POLY NET SERVICE, La Maclais, 44170 Treffieux, RCS Nantes 520 056 367.
4401JAL20220000000548

BOUGUERRA Mohamed, 8 rue des Goldens, 44120 Vertou, RCS Nantes 791 546 120.
4401JAL20220000000549

SARL SOCIETE NOUVELLE JOUANO TP, la Folie, 44360 Cordemais, RCS Nantes 529 969 867.
4401JAL20220000000550

SAS NUAGE B NANTES, 6 Rue René Viviani, Immeuble le Kanoa, 44000 NANTES, RCS Nantes 819 942 194.
4401JAL20220000000551

SARL CODI OUEST SARL (CODI OUEST), 1 impasse des Tourmalines Technoparc de l'Aubinière, 44300 Nantes, RCS Nantes 421 239 716.
4401JAL20220000000552

SARL SCKL, 8 place de l'Eglise, 44170 Abbaretz, RCS Nantes 882 106 313.
4401JAL20220000000554

NEVOUX Thierry, 12 rue Saint-Victor, 44520 Issé, RCS Nantes 400 267 381.
4401JAL20220000000555

SARL DELICE KEBAB 2, 46 quai de la Fosse, 44000 Nantes, RCS Nantes 814 700 639.
4401JAL20220000000556

RAMBAUD Nicolas Marcel, 23 Le Treil, 44270 Machecoul, RCS Nantes 482 875 473.
4401JAL20220000000557

SARL VINE VISITOR EUROPE, 5 boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes, RCS Nantes 839 316 734.
4401JAL20220000000558

SAS BEM, 71 rue des Plantes, 44100 Nantes, RCS Nantes 831 148 788.
4401JAL20220000000559

SAS BOUALLEG YOUNES, 12 rue de Saint Jean de Luz, 44200 Nantes, RCS Nantes 815 194 188.
4401JAL20220000000560

SARL BAYANA INVEST (B.I), 42 rue de Strasbourg, 44000 Nantes, RCS Nantes 799 210 125.
4401JAL20220000000561

SARL CENTRE AUTO CHANTENAY, 32 boulevard du Maréchal Juin, 44100 Nantes, RCS Nantes 431 285 907.
4401JAL20220000000562

SAS PRESTIGE BATIMENT, 10 rue du Congo, 44800 St Herblain, RCS Nantes 827 958 679.
4401JAL20220000000563

AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE CESSION

(Jugement du 23 juin 2022)

SAS KALYDEA, 77 rue du Drapeau, 44150 Saint Géréon, RCS Nantes 804 272 995. Autre imprimerie (labeur). Jugement en date du 23 juin 2022 arrêtant le plan de cession totale au profit de la société Goubault imprimeur.
4401JAL20220000000574

ATTESTATION DE PARUTION IMMÉDIATE

TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 23 juin 2022)

SAS KALYDEA, 77 rue du Drapeau, 44150 Saint Gereon, RCS Nantes 804 272 995. Autre imprimerie (labeur). Jugement du Tribunal de Commerce de Nantes en date du 23/06/2022 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro 2022-209 désigne liquidateur la Selarl Delaere et associes 20 rue Mercœur 44000 Nantes.
4402JAL20220000000191

SAS KALYDEA, 77 rue du Drapeau, 44150 Saint Gereon, RCS Nantes 804 272 995. Autre imprimerie (labeur). Jugement du Tribunal de commerce de Nantes en date du 23/06/2022, arrêtant un plan de cession totale au profit de la société Goubault imprimeur 2022-209. Selarl Delaere et associes 20 rue Mercœur 44000 Nantes.
4402JAL20220000000192

PROCEDURES NOUVELLES

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 22 juin 2022)

SAS RH 365, parc d'Activités de Beslon 1 Bis allée du Parc de Mesemena, 44500 La Baule Escoublac, RCS Saint-Nazaire 818 694 358. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Date de cessation des paiements le 22 décembre 2020. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 La Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
4402JAL20220000000190

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 22 juin 2022)

SARL MY-WOOD, 59 rue Pitre Grenapin, 44600 St Nazaire, RCS Saint-Nazaire 890 929 730. «Fabrication d'objets divers en bois. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie Scelles 14 bd de la Paix Cs 22173 56005 Vannes Cedex.
4402JAL20220000000189

CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 22 juin 2022)

SARL INSTITUT PORTE CALON, porte Calon, manoir de, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 750 283 475.
4402JAL20220000000186

SARL Whacky Squad Studio, Les Noëls, 44260 La Chapelle-Launay, RCS Saint-Nazaire 851 359 521.
4402JAL20220000000187

SARL CERONI, ZAC de la Fontaine au Brun, 44570 Trignac, RCS Saint-Nazaire 498 051 762.
4402JAL20220000000188

AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE SAUVEGADE

(Jugement du 22 juin 2022)

SARL F.L.A. FINANCES, 26 avenue Marie-Louise, 44500 La Baule Escoublac, RCS Saint-Nazaire 492 929 906. Activités des sociétés holding. Durée du plan : 9 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere.
4402JAL20220000000185

FIN À LA PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 22 juin 2022)

SARL ARCHE CONSTRUCTION, 1 avenue Roger, 44250 Saint-Brévin-les-Pins, RCS Saint-Nazaire 533 760 948. Ingénierie, études techniques. Jugement mettant fin à la procédure de redressement judiciaire en application de l'article L 631-16 du code de commerce.
4402JAL20220000000184

LES ANNONCES LÉGALES EN VENDÉE

CONSTITUTIONS

OLIXANDRE

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : Rue de la Croix de Pierre
85370 NALLIERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : OLIXANDRE

Siège social : Rue de la Croix de Pierre, 85370 NALLIERS

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Alexandre GATTEAU demeurant 39 Rue du Colombier – 17230 MARANS et Monsieur Olivier CANTIN demeurant 1 Rue du Champiou – 85370 NALLIERS,

Clauses relatives aux cessions de parts :

Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales requis dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis

La Gérance

22IJ07631

CABINET EOLIS
Expert-comptable
14 rue du Bignon
44840 Les Sorinières

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21/06/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OSYS Solutions

Forme sociale : Sarl à associé unique

Au capital de : 5.000 €

Siège social : 1 rue de la Boulogne 85140 SAINT MARTIN DES NOYERS

Objet : Maintenance hydraulique, maintenance mécanique, maintenance industrielle.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE SUR YON

Gérance : Mr Fabien RATIER demeurant 1 rue de la Boulogne 85140 SAINT MARTIN DES NOYERS

Pour avis
22IJ07689

SERVICE DE RELECTURE ASSURÉ

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date du 23/06/2022 à CUGAND, d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LC IMMOBILIER**.

Forme : Société en nom collectif.

Capital social : 1.000 euros constitué d'apports en numéraire.

Siège social : La Feuillée 85610 CUGAND.

Objet social : l'acquisition, la vente et la location de biens immobiliers.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Gérante : Mme Pauline MOUSSIER, épouse BARBAUD, demeurant La Feuillée 85610 CUGAND, pour une durée indéterminée.

Cession de parts : soumise à agrément quand la société est pluripersonnelle.

Immatriculation : RCS LA ROCHE-SUR-YON.

22IJ07975

In Extenso
Experts-Comptables
LES HERBIERS

LES SENS DE L'ETRE

Société par actions simplifiée à associée unique
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 5, le Coudreau, la Verrie
85130 CHANVERRIE
RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un A.S.S.P du 30/06/2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme: Société par actions simplifiée,

Dénomination: LES SENS DE l'ETRE,

Siège : 5, le Coudreau, la Verrie, 85130 CHANVERRIE,

Objet : L'acquisition, la gestion, l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers ; La construction, l'agencement, la mise en valeur de ces mêmes immeubles, la souscription d'emprunts nécessaires au financement de ces activités sociales et la constitution de toutes hypothèques ou autres sûretés réelles sur les biens sociaux ; Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ses immeubles, biens et droits immobiliers inutiles à la Société,

Durée: 99 ans,

Capital : 1 000 euros,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions,

Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, à l'exception des cessions entre associés. Les cessions par l'associé unique sont libres,

Présidente : Mme Viviane BAZIN, demeurant 5, le Coudreau, la Verrie, 85130 CHANVERRIE.

Immatriculation au RCS de LA ROCHE S/YON.

22IJ08008

MODIFICATIONS

In Extenso
Experts Comptables
LA ROCHE SUR YON

CANDAN MACONNERIE

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : 12 impasse Auvynet
85000 LA ROCHE SUR YON
899 230 775 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes de décisions du 22/06/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège au 33 rue du Maréchal Foch – 85000 LA ROCHE SUR YON à compter du 01/07/2022, et de modifier l'article 4 des statuts.

22IJ07703

In Extenso
Experts Comptables
LA ROCHE SUR YON

HY-PROCOM

SARL au capital de 1 500 euros
Siège social : La Touchette
85220 COMMEQUIERS
800 364 671 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes et à compter d'une décision du 22/06/2022, l'associé unique a décidé de modifier l'objet social et d'ajouter les activités de commercialisation, étude, conseil et installation (avec ou sans sous-traitance) d'énergies solaires et de bornes IRVE ainsi que l'assemblage, la transformation, la location et la commercialisation de modulaires, et de modifier l'article 2 des statuts.

22IJ07830

In Extenso
Experts-Comptables
CHALLANS

DRUGEON PILLET MACONNERIE

SARL au capital de 10 000 euros
Siège social : Mocque Souris
85710 LA GARNACHE
817 506 983 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 28/06/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

22IJ07953

Lamacompta
Le site d'emploi 100% dédié
aux cabinets d'expertise comptable
Attirez • Recrutez • Fidélisez
Sur votre abonnement
1 MOIS OFFERT
avec le code IJ21 sur
Lamacompta.co

Gueguen avocats

SOCODI

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social :
place du Docteur Brécheteau
85220 COEX
339 767 642 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

Du procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date du 17 juin 2022, il résulte que les mandats de la société GROUPE SECOB NANTES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société GROUPE SECOB RENNES, Commissaire aux Comptes suppléante, n'ont pas été renouvelés, la Société n'étant plus tenue d'en nommer.

22IJ07897

Gueguen avocats

BALSAMINE

Société par actions simplifiée
au capital de 456 300 euros
Siège social : Espace Commercial
Porte du Littoral - route de la Roche
85190 AIZENAY
477 833 388 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

Du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire en date du 17 juin 2022, il résulte que le mandat de la société GROUPE SECOB RENNES, Commissaire aux Comptes suppléante, n'a pas été renouvelé, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant, en application des nouvelles dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce.

22IJ07894

Gueguen avocats

FITHOU

Société par actions simplifiée
au capital de 1 567 500 euros
Siège social : Espace Cial Porte du Littoral
route de la Roche-sur-Yon
85190 AIZENAY
451 587 620 RCS La Roche-sur-Yon

AVIS

Du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 17 juin 2022, il résulte que la société ACCIOR - A.R.C. domiciliée 53 rue Benjamin Franklin - 85000 La Roche-sur-Yon, a été nommée Commissaire aux Comptes, pour un mandat de six exercices, en remplacement de la société GROUPE Y BOISSEAU.

22IJ07892

APPORTS - FUSIONS

SOCIÉTÉ MACHADIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 028 956 euros
Siège social : 116 rue du Marais Girard
85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER
377 944 590 RCS LA ROCHE-SUR-YON

AVIS DE FUSION ET EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'un procès-verbal en date du 20 mai 2022, l'associé unique de la société MACHADIS a approuvé le projet de fusion établi par acte sous seings privés en date du 28 février 2022 aux termes duquel la société VESTA, société civile immobilière au capital de 1 000 €, ayant son siège social La Garenne - 85120 ANTIGNY immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 794 114 728, a fait apport, à titre de fusion, à la société MACHADIS, de la totalité de son actif évalué à 874 483 euros, à charge de la totalité de son passif évalué à 346 863 euros, la valeur nette des apports s'élevant donc à 527 620 euros.

En rémunération de cet apport net, 2 408 parts sociales nouvelles de 84 euros, entièrement libérées, ont été créées par la société MACHADIS à titre d'augmentation de son capital social de 202 272 euros. Le montant du capital de la société MACHADIS, suite à la réalisation de la fusion, s'élève à 3 231 228 €. La prime de fusion s'élève globalement à 325 348 euros.

La parité d'échange serait de 2,40823, ce qui signifie que pour 1 part sociale de la société VESTA, il sera émis 2,40823 parts sociales de la société MACHADIS.

La société VESTA a été dissoute sans liquidation à l'issue de la décision de l'associé unique de la société MACHADIS en date du 20 mai 2022, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Cette fusion est devenue définitive le 20 mai 2022 avec effet rétroactif au 1er décembre 2021 d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société VESTA depuis le 1er décembre 2021 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société MACHADIS et considérées comme accomplies par la société MACHADIS depuis le 1er décembre 2021.

Aux termes des décisions de l'Associée unique de la société MACHADIS en date du 20 mai 2022 :

- L'objet social a été étendu à la propriété, l'administration et l'exploitation des biens immobiliers; la vente des mêmes immeubles, l'acquisition d'autres immeubles, la construction de nouveaux immeubles, ainsi que l'échange de ces biens, les statuts ont été modifiés en conséquence.

- le capital social a été augmenté d'une somme de 202 272 euros, par suite de la fusion par absorption de la société VESTA (794 114 728 RCS LA ROCHE-SUR-YON), pour le porter de 3 028 956 euros à 3 231 228 euros, les statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention :

Capital social : 3 028 956 euros.

Nouvelle mention :

Capital social : 3 231 228 euros.

Pour avis, la présidence

22IJ07873

Créateurs d'entreprise
pour développer vos affaires :
ABONNEZ-VOUS !

DISSOLUTIONS/ CLÔTURES

SOCIÉTÉ VESTA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : La Garenne
85120 ANTIGNY
794 114 728 RCS LA ROCHE SUR YON

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 20 mai 2022, l'assemblée générale de la société VESTA a approuvé le traité de fusion établi par acte sous seings privés en date du 28 février 2022, portant fusion par absorption de la société VESTA par la société MACHADIS, société à responsabilité limité au capital de 3 028 956 €, dont le siège social est situé 116 rue du Marais Girard, 85470 BRETIGNOLLES-SUR-MER, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 377 944 590.

L'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société VESTA, le passif de cette société étant intégralement pris en charge par la société MACHADIS.

L'apport a été rémunéré par une augmentation de capital de la société MACHADIS et la société VESTA s'est trouvée dissoute sans liquidation à l'issue de la décision de l'associée unique de la société MACHADIS en date du 20 mai 2022 qui a constaté la réalisation définitive de la fusion.

L'associé unique de la société MACHADIS en date du 20 mai 2022 ayant approuvé le traité de fusion, la fusion et la dissolution de la société VESTA sont devenues effectives à cette date, étant précisé qu'aux termes du projet de fusion, cette opération produit effet rétroactivement à compter du 1er décembre 2021.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, la gérance

22IJ07874

ENVOIS EN POSSESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil, Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 23 décembre 1992, Mme Léontine Laurence Marceline **BESSONNET**, demeurant à NIEUL-LE-DOLENT (85430) 32 Rue Jean Yole - Ehpad Henri Panetier, née à SAINT-MAIXENT-SUR-VIE (85220), le 25 mars 1936, célibataire non pacsée, de nationalité française, décédée à NIEUL-LE-DOLENT (85430), le 20 octobre 2019, **a consenti un legs universel**.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Pierre GOBIN, Notaire à BASSE-GOULAINE (44115), 2-4 Impasse Paul Edouard Lynch, le 19 avril 2021. Suivant acte contenant contrôle de la saisine des légataires universels reçu par Maître GOBIN, notaire sus nommé, le 22 juin 2022, il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Pierre GOBIN, notaire à BASSE-GOULAINE (44115), 2-4 Impasse Paul Edouard Lynch, référence CRPCEN : 44134, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire des SABLES D'OLONNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament ainsi que de l'acte contenant saisine des légataires universels (envoi par lettre recommandée le 24 juin 2022 et réception par le greffe le 27 juin 2022).

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22IJ07756

RÉGIMES MATRIMONIAUX

SAS ESTUAIRE NOTAIRES
notaires associés à CLISSON (44190)
7 avenue Olivier de Clisson
bureau permanent à CUGAND (85610)
1 rue des Chaunières

MODIFICATION DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume ROUILLON, notaire à CLISSON, office notarial n°44029, le 28 juin 2022,

Monsieur Michel Joseph Marcel GILBERT, né à LES LUCS SUR BOULOGNE (85170) le 18 septembre 1959, et Madame Monique Marie Berthe Eugénie BOLTEAU, née à LES BROUZILS (85260) le 29 décembre 1961, son épouse, demeurant ensemble à LES BROUZILS (85260) 4 La Valère.

Mariés à la mairie de LES BROUZILS (85260) le 21 février 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont modifié, pour l'avenir, leur régime matrimonial ainsi : adjonction à leur régime matrimonial actuel d'une clause de préciput en faveur du survivant des époux.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Guillaume ROUILLON, notaire à CLISSON (44190), 7 avenue Olivier de Clisson, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

Pour avis

22IJ07943

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

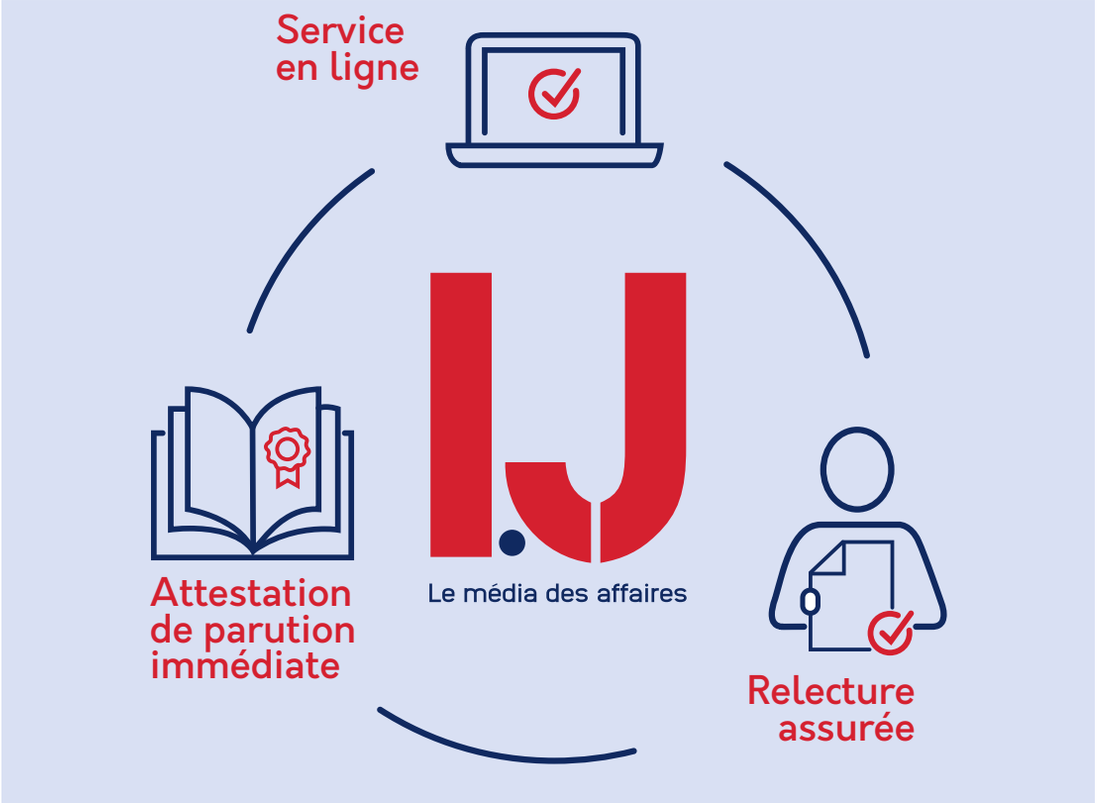

www.ujv44.fr

UNIVERSITÉ JULES VERNE
Imaginer Échanger Avancer

Jeudi 7 juillet 2022

S'engager pour un Nouveau Monde

Comment transformer nos entreprises grâce aux Objectifs de Développement Durable ?

A partir de 8h15 à **Polytech Nantes**

2 PLÉNIÈRES
9 TABLES RONDES – 10 ATELIERS

BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST

CAISSE D'EPARGNE Bretagne Pays de Loire

CCI NANTES ST-NAZAIRE

Sonorisation Vidéo ECOM EVENTS Lumière Scénographie

EMCC FRANCE

Harmonie mutuelle GROUPE VYV AVANCONS collectif

Mouvement des Entreprises de France Pays de la Loire

Région PAYS de la LOIRE

CETIH

CIC Ouest

DPO Consulting Pays de la Loire

SIGMA

SNCF

PROGRAMME ET INSCRIPTION

UJV44.FR

whome
RAPPROCHE LE TRAVAIL

B17 Communication : 02 40 89 78 74 - 22/0690 - 06/2022 - Crédits photos : Images utilisées sous licence de Shutterstock.com

NOUVEAU À NANTES !

Découvrez une nouvelle façon de travailler

Ouverture

de votre nouveau centre de bureaux partagés

Une solution de bureaux de proximité
connectée aux transports et aux services de la vie quotidienne.

Une solution de bureaux flexible, + économique
qu'une location classique et immédiatement opérationnelle.

Une solution de bureaux sécurisée
qui garantit la protection de votre système d'information et de vos données.

Une solution de bureaux hybride
favorisant les interactions sociales, pour une vraie qualité de vie au travail.

Bienvenue dans le travail nouvelle génération !

Rendez-vous sur
whome.work